Brissac Loire Aubance

Réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Rapport d'étape 1 : « Diagnostic social »

Décembre 2021

Bureau d'Etudes AnaTer, Mickaël Breton - 06 82 37 50 61 – mickael.breton@anater.fr - www.anater.fr

STRUCTURATION DU DIAGNOSTIC

Liminaire sur le sens de la démarche et investigations réalisées *Page 3*

Partie 1 : Principales dynamiques socio-territoriales *Page 5*

Partie 2 : Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire *Page 19*

Thématique 1 : L'accueil de la petite enfance (0-3 ans), l'animation-loisirs pour l'enfance/jeunesse (3-17 ans) et l'accompagnement à la parentalité *Page 20*

Thématique 2 : L'insertion sociale et professionnelle *Page 38*

Thématique 3 : Le vieillissement *Page 56*

Partie 3 : Enjeux transversaux & suite de la mission *Page 66*

Annexes liés aux trois principales thématiques *Page 71*

Liminaire sur le sens de la démarche et principaux éléments de méthode

- **Une démarche envisagée selon une perspective stratégique et opérationnelle :**

  La définition d'une politique de développement sociale adaptée aux enjeux sociaux du territoire → **Vers la définition du Projet Social de la commune Brissac Loire Aubance (BLA).**

- **Les trois enjeux majeurs visés à travers une telle démarche :**

  1. Conforter l'attractivité du territoire,
  2. Adapter les réponses aux besoins des habitants,
  3. Optimiser les synergies d'acteurs : lecture commune des enjeux, partage d'expériences, coordination, mutualisation, projets communs...

- **Une réflexion structurée selon trois principales thématiques et différentes problématiques transversales.**

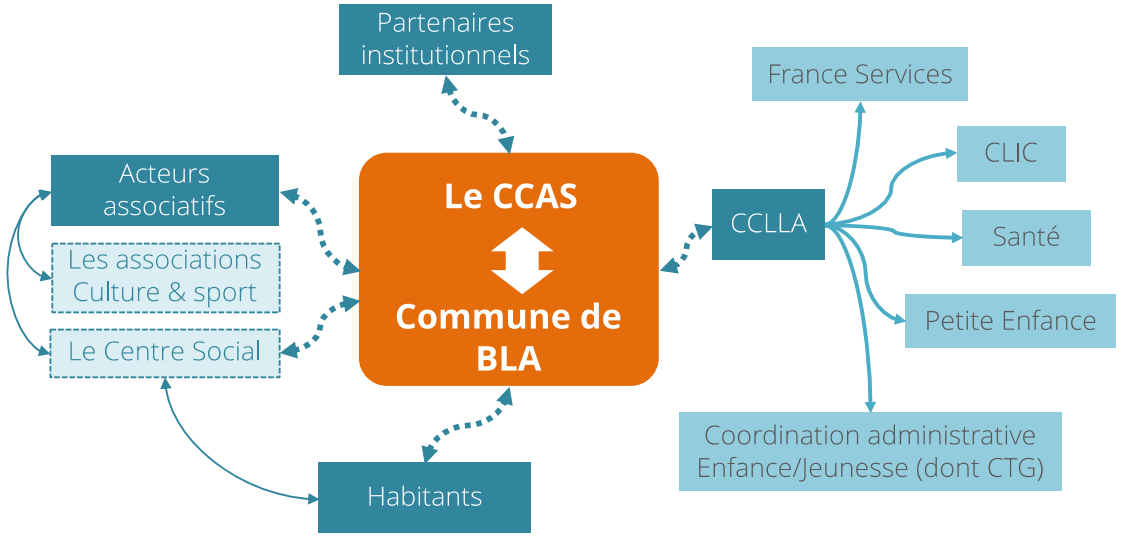

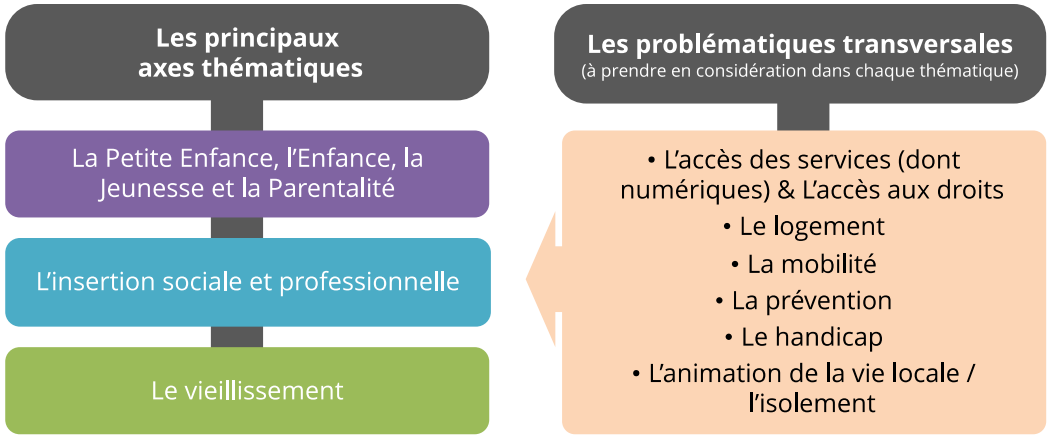

Calendrier des principales investigations réalisées pour le diagnostic social

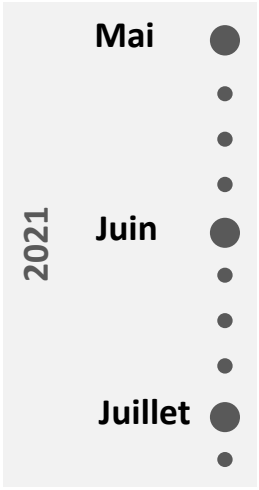

1. Comité de Pilotage de lancement de la démarche
2. Réunion technique avec les techniciens de la collectivité
3. Réalisation d'une enquête auprès des habitants (593 réponses)
4. Une réunion avec les membres du CCAS
5. Recueil, traitement et analyse documentaire et statistique
6. Une réunion avec les élus (maires ou adjoints délégués)
7. Une réunion avec les élus travaillant sur les thématiques de l'ABS

Trêve estivale

8. Réalisation d'une série de 10 entretiens auprès d'acteurs locaux et partenaires institutionnels (Cf. liste en annexe A)
9. Animation de trois tables-rondes avec des habitants → 28 participants
10. Animation de trois ateliers de travail thématiques avec les acteurs locaux et partenaires institutionnels → 32 participants au total (Cf. liste en annexe B)
11. Formalisation du diagnostic social (rapport d'étape n°1)
12. Comité Technique : Travail sur le diagnostic social
13. Comité de Pilotage : Mise en débat et validation du diagnostic social
14. Conseil Municipal: Mise en débat et validation du diagnostic social

PARTIE 1 :

PRINCIPALES DYNAMIQUES SOCIO-TERRITORIALES

La démographie : Une croissance de la population qui reste positive malgré une récente stagnation.

- **En 2018**, la commune comptait 10.859 habitants (derniers chiffres officiels de l'INSEE).

- **La croissance démographique sur le temps long** : Si la période 1975-2013 est marquée par une croissance assez soutenue (dans une moindre mesure pour 1990-1999), la dernière période 2013-2018 enregistre une nette baisse de la croissance (seulement + 29 habitants par an contre + 178 entre 1999 et 2008).

- **Les « moteurs » de la croissance démographique** : La baisse du solde migratoire, non compensée par le solde naturel, explique la moindre croissance démographique relevée depuis 2013.

→ **Définitions :**
- **Solde migratoire** : Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.
- **Solde naturel** : Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

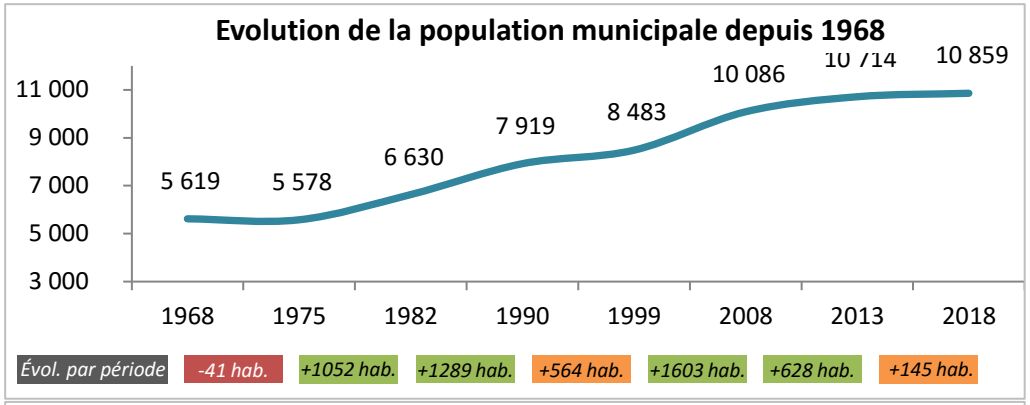

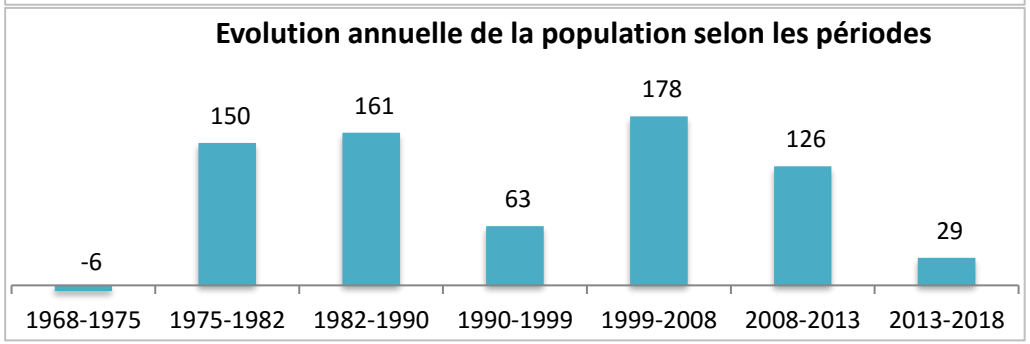

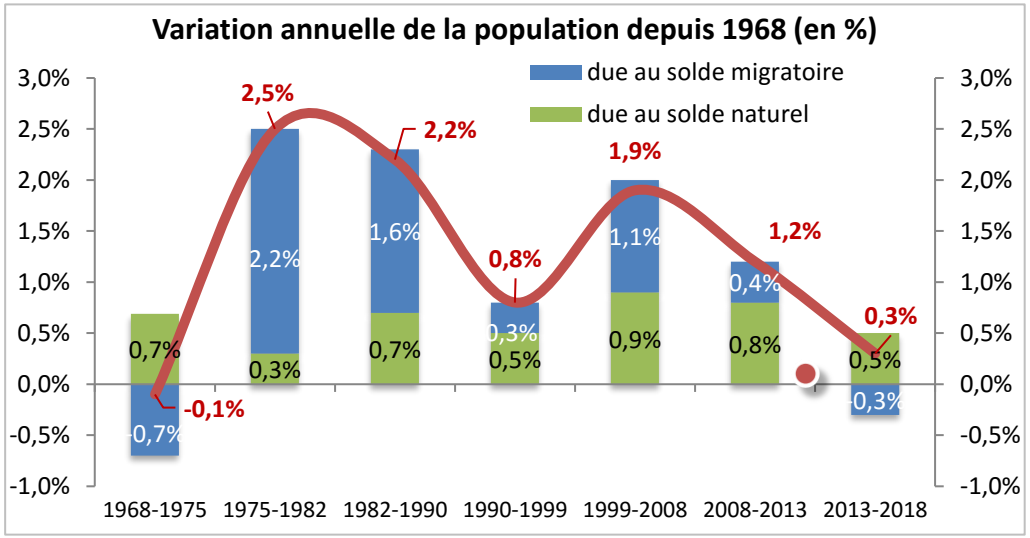

Source : INSEE – RP 2018 (pour les deux graphiques de cette page).

Le poids démographique des communes déléguées

- Des communes déléguées qui peuvent être réparties en 4 groupes.
- Les 5 plus grosses communes déléguées totalisent 74% des habitants de la commune.
- Brissac-Quincé représente 32% de la commune.

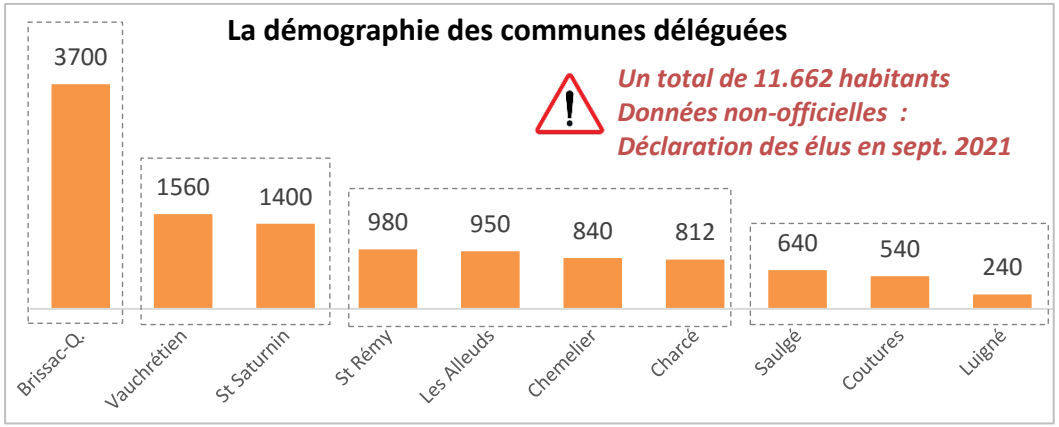

La démographie : Une évolution des tranches d'âge qui traduit un vieillissement de la population

- **Une répartition de la population par tranches d'âge plus favorable qu'à l'échelle départementale :**
  - Plus de 0-14 ans, de 30-44 ans et de 45-59 ans.
  - Moins de 15-29 ans et de 60 ans et plus.
- **Mais une tendance générale de la commune au vieillissement** : Le vieillissement de la population s'observe non seulement à travers une baisse des moins de 45 ans (-30 entre 2008 et 2018) mais également à travers une hausse significative des 45 ans et plus (+864 habitants).

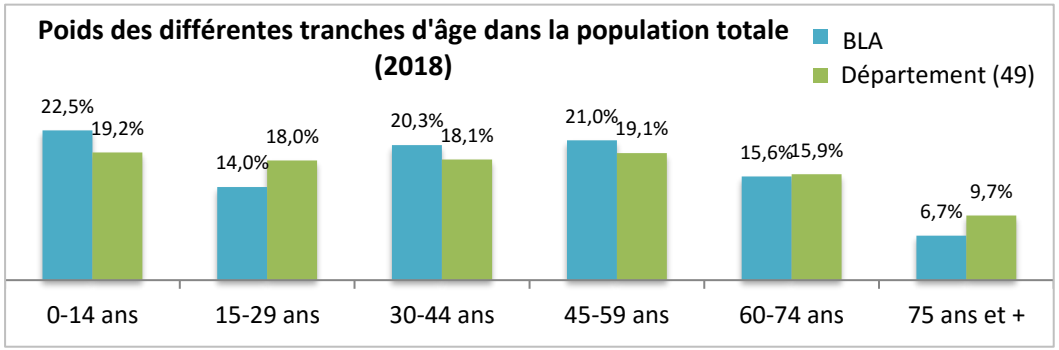

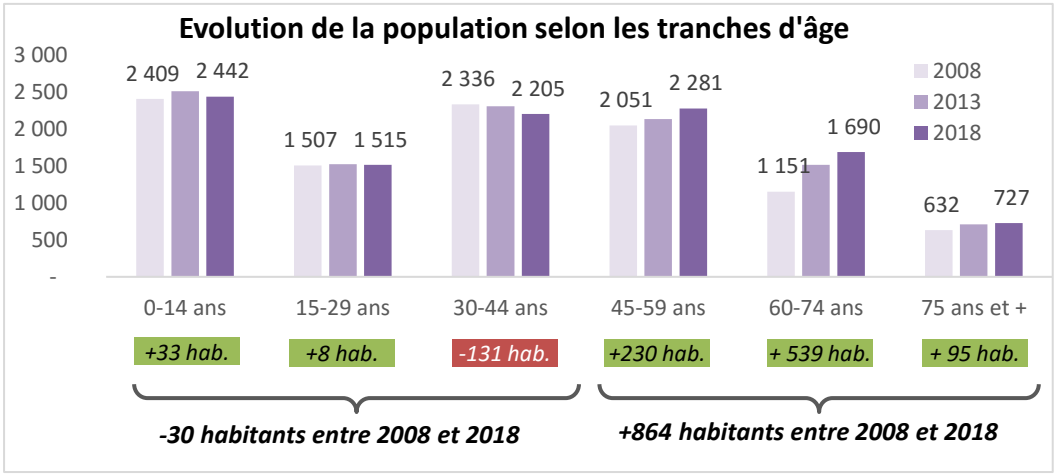

La démographie : Un indice de jeunesse en baisse mais qui reste malgré tout plus favorable que sur les autres territoires de référence

- **Brissac Loire Aubance, une commune jeune :** L'indice de jeunesse de la commune est depuis toujours supérieur à celui des autres territoires de référence (CC Loire Layon Aubance - CC LLA, Département et France métropolitaine), ce qui en fait une commune bien « plus jeune ».

- **Néanmoins, la baisse de l'indice de jeunesse depuis 2008 (-38) traduit le vieillissement de la commune** relevé précédemment à travers l'évolution des tranches d'âge.

- **Zoom à l'échelle de la CCLLA :** La CCLLA a un indice de jeunesse (IJ) à 107. Avec un IJ de 129, BLA reste la 3ème commune la plus jeune derrière Val du Layon (IJ à 150) et Terranjou (IJ à 138).

→ **Définitions de l'indice de jeunesse (IJ)**: rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

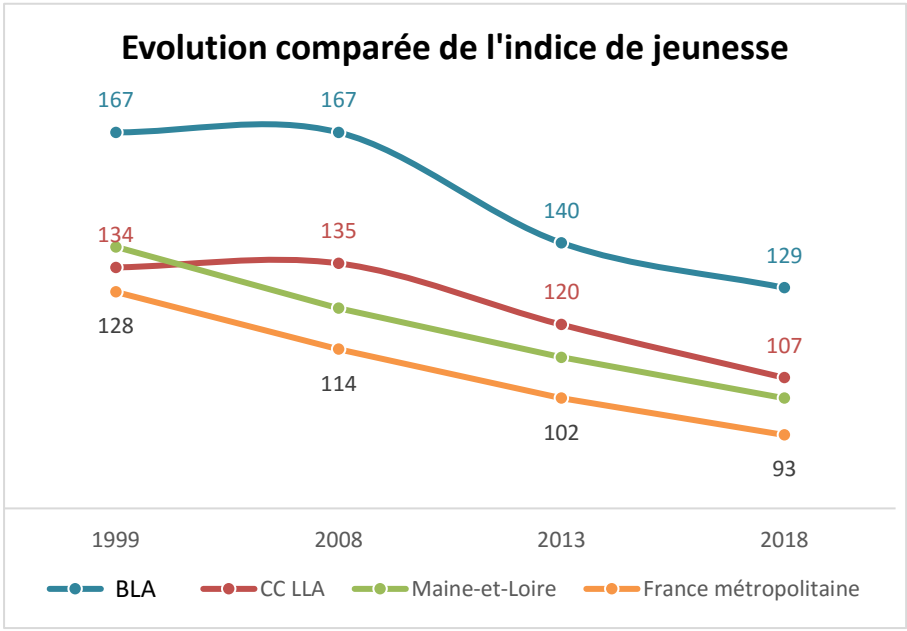

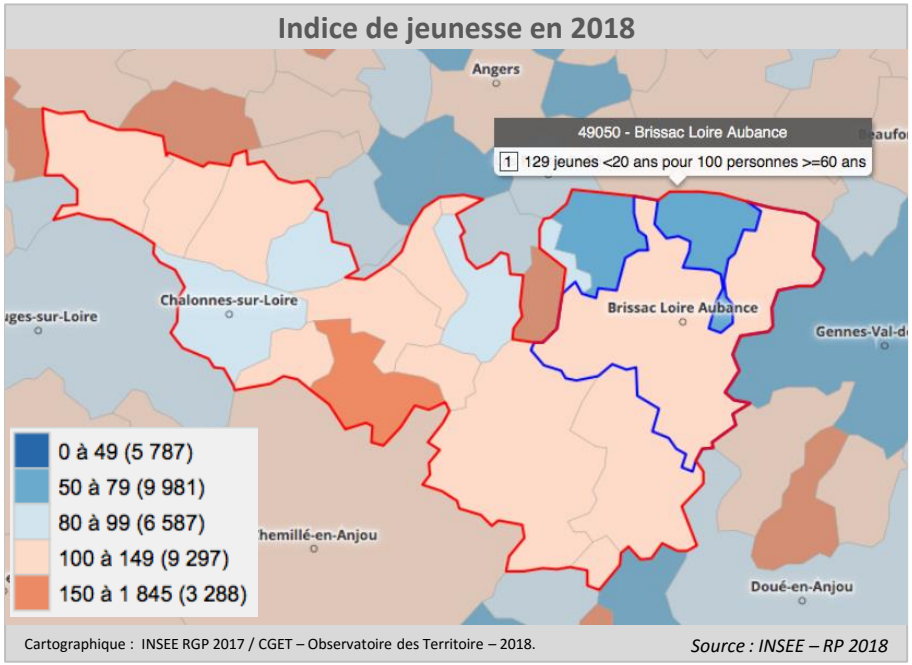

Le logement : Une reprise récente de la construction de nouveaux logements

- **A l'échelle de la commune,** on constate que la courbe de production de logement est très proche de celle de l'évolution de la population. La moindre production de logements depuis 2008 s'est clairement traduite par une baisse de la croissance démographique sur cette même période.

- **A l'échelle de la CCLLA,** sur la période 2013-2018, BLA fait partie des trois communes dont le taux d'évolution annuel du nombre de logements est le plus faible (+0,48%/ an).

- **Sur la période 2015-2020**, la commune enregistre une moyenne d'environ 37 nouveaux logements par an. La reprise de 2020 explique certainement le nombre d'habitants actuellement estimé par les élus : 11.662 habitants (contre les 10.859 de l'INSEE en 2018).

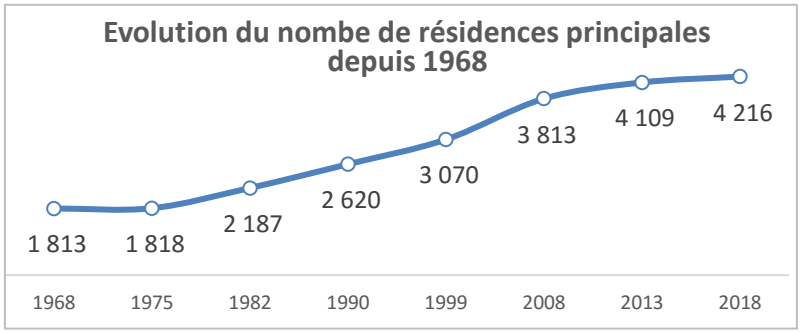

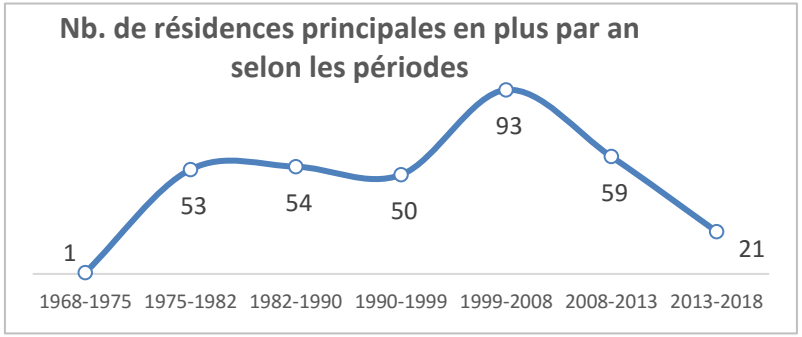

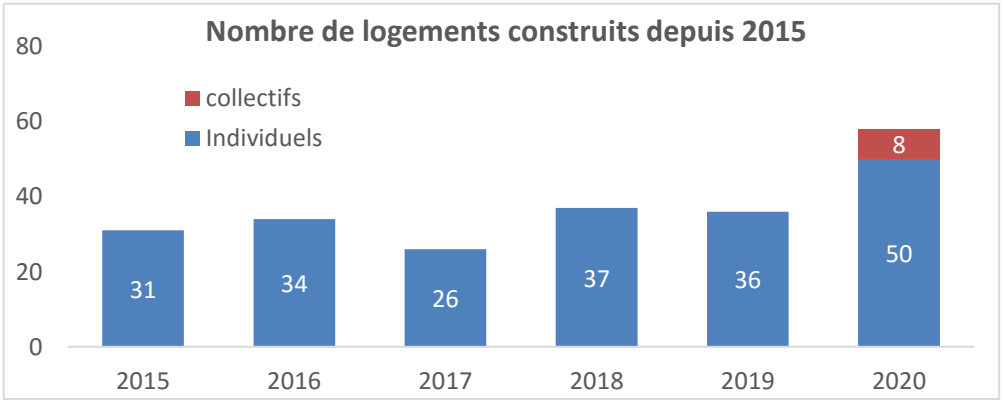

Source : Service Urbanisme – Brissac Loire Aubance + Maine Et Loire Habitat. Oct. 2021.

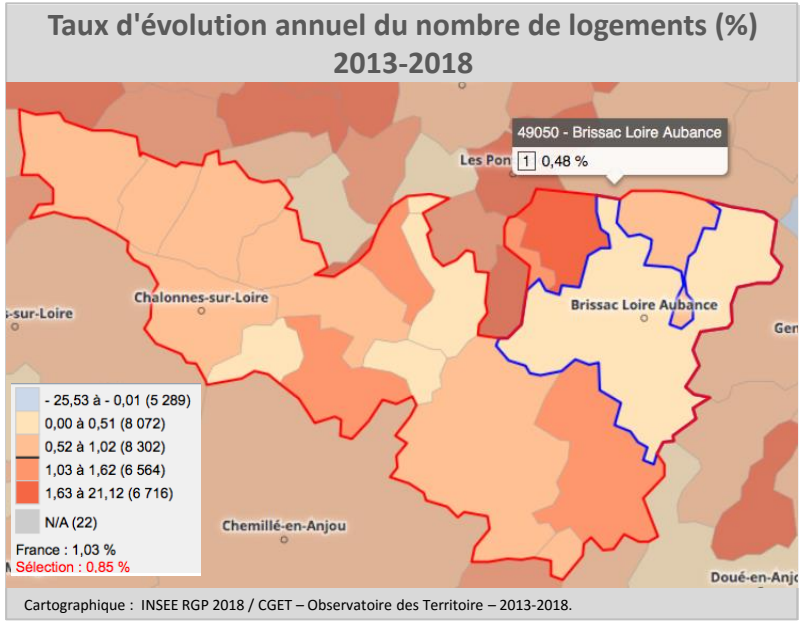

Cartographique : INSEE RGP 2018 / CGET – Observatoire des Territoire – 2013-2018.

Le coût de l'immobilier sur la commune : Une situation proche de l'agglomération d'Angers qui se traduit par une hausse de l'immobilier.

- **Au niveau départemental** : Le Maine-et-Loire enregistre une hausse régulière du coût de l'immobilier, en particulier en raison de la très forte hausse des prix observés sur Angers et les autres communes d'Angers Loire Métropole (ALM).
- **A l'échelle de Brissac Loire Aubance**, la situation est variable en fonction des communes déléguées et de leur éloignement du cœur d'ALM.
- **A Brissac-Quincé**, si le prix à la location est proche de celui observé à l'échelle du Département, le prix au m² pour l'achat d'une maison est supérieur de 150€ à la moyenne départementale.

Comparaison du prix de l'immobilier à l'échelle départementale

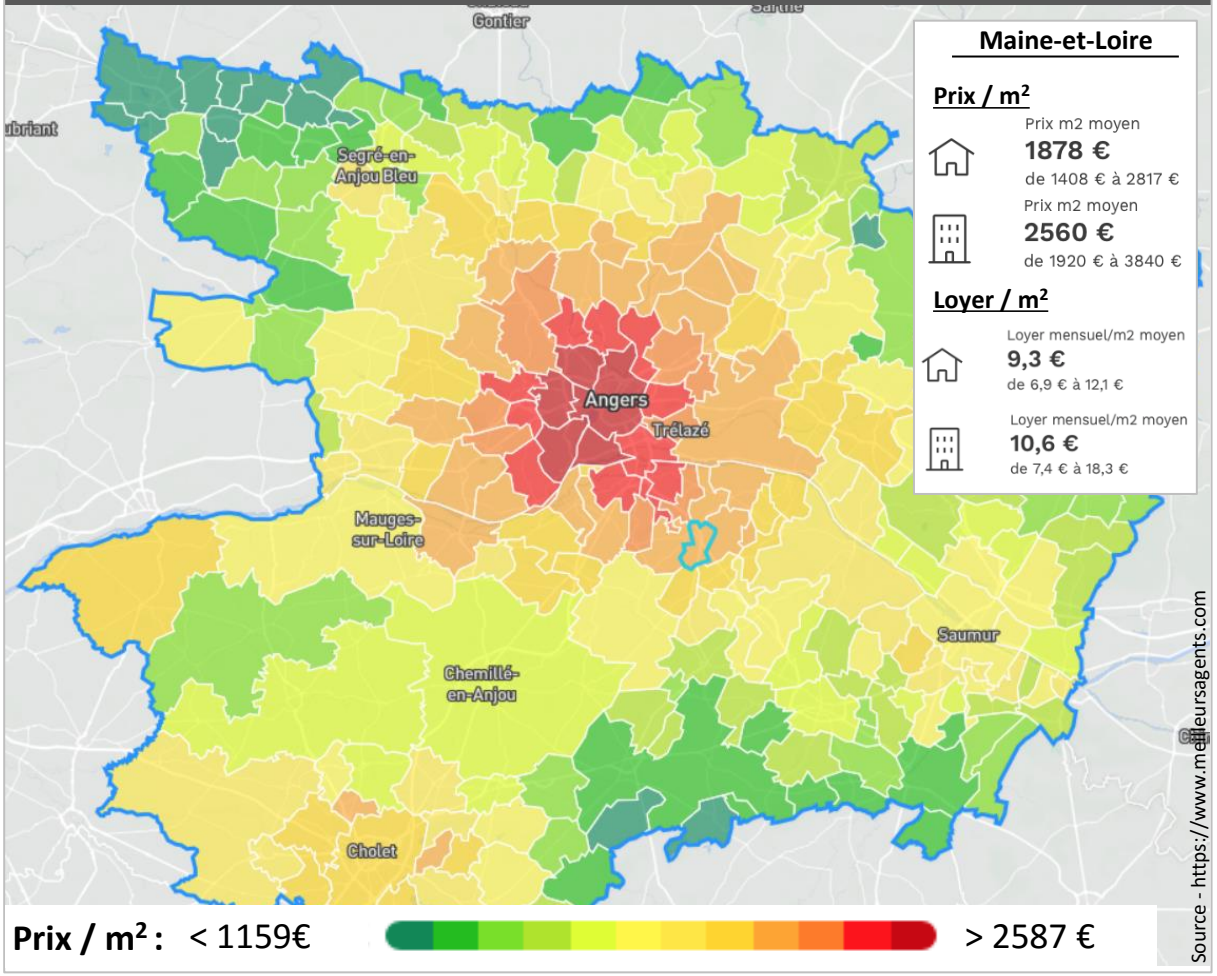

Prix immobilier à Brissac-Quincé (49320)

Estimations de prix MeilleursAgents au 1 octobre 2021. Comprendre nos prix

APPARTEMENT — Prix m2 moyen **1784 €** de 1112 € à 2509 € — Indice de confiance ●●●●○

MAISON — Prix m2 moyen **2028 €** de 1265 € à 2852 € — Indice de confiance ●●●●●

APPARTEMENT — Loyer mensuel/m2 moyen **10,5 €** de 6,8 € à 16,7 € — Indice de confiance ●●●●○

MAISON — Loyer mensuel/m2 moyen **10,2 €** de 7,2 € à 13,3 € — Indice de confiance ●●●●●

Les ménages : Une composition des ménages marquée par une plus importante part de couples avec enfants que sur le Département.

- BLA se distingue du Département par une part de couples avec enfants nettement supérieure à cette observée pour le Département (respectivement 37,6 contre 26,6).

  Néanmoins, le vieillissement globale de la population précédemment souligné s'est traduit par une baisse de la part de ces couples avec enfants, notamment au profit des personnes seules.

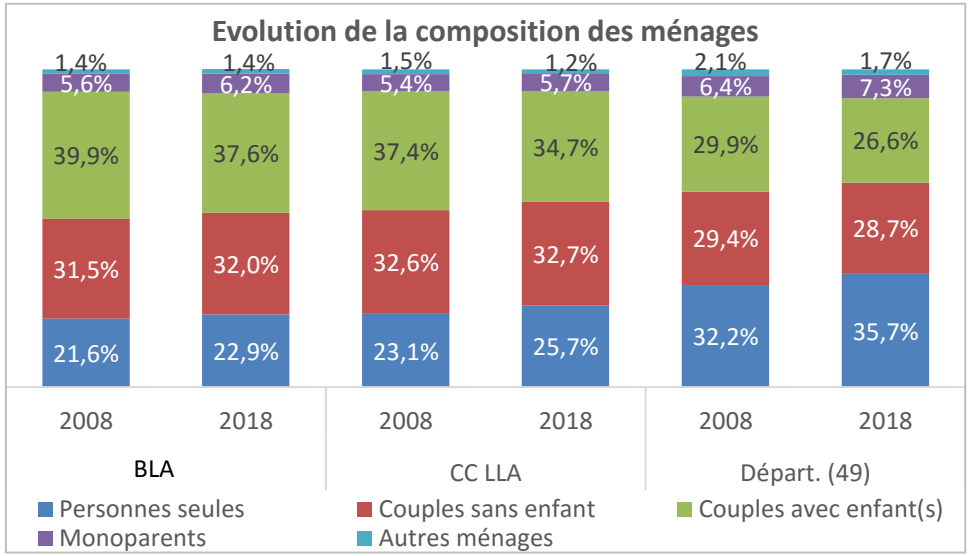

La famille : Une hausse de la part des familles monoparentales

- Si BLA compte une part de familles monoparentales largement inférieure à celle observée à l'échelle du Département et de la France métropolitaine, elle a néanmoins augmenté de deux points en 10 ans pour atteindre 14,5% en 2018.
- On relève ainsi un total de 269 familles monoparentales en 2018, contre 212 en 2013 (soit + 57), point important au regard de la fragilisation notamment économique qui accompagne souvent la séparation du couple. (Cf. données complémentaires en annexe 1).

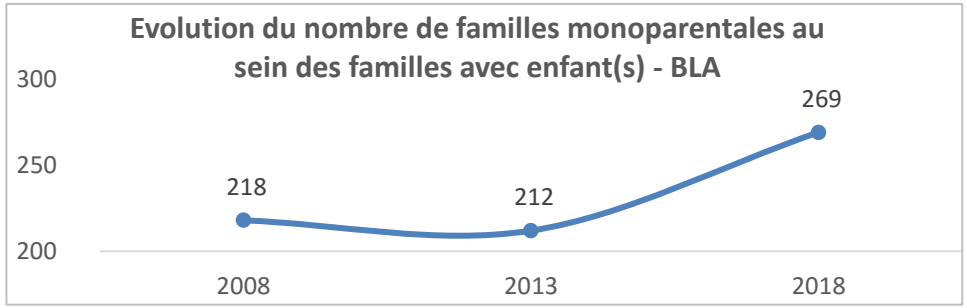

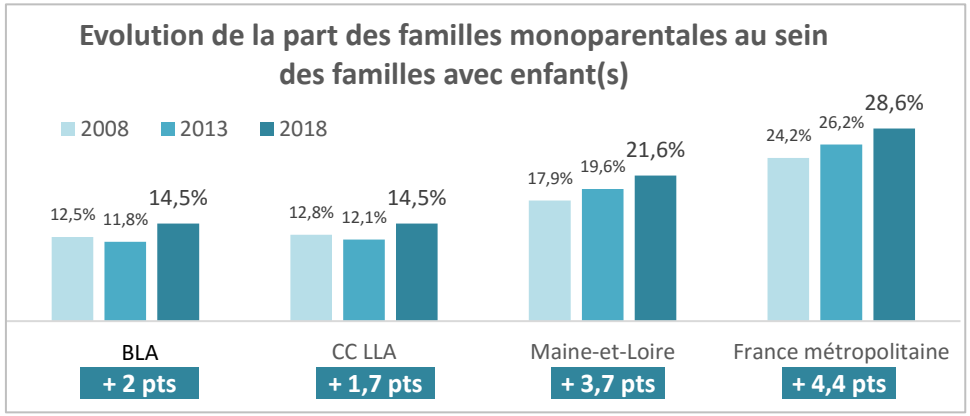

Source : INSEE – RP 2008, 2013 et 2018.

La famille : Une répartition des familles selon leur Quotient Familial (QF) plus favorable qu'à l'échelle du Département et très proche de celle de la CCLLA.

- Les familles BLA peuvent être réparties selon leur QF en trois principales catégories :
  - Les familles à faible QF (< à 900 de QF) qui sont en situation financière que l'on peut qualifier de « précaire » : 26 %
  - Les familles à QF moyen (entre 900 et 1500 de QF) qui composent ce qu'on pourrait nommer la « classe moyenne » : 50%
  - Les familles à fort QF (>1500 de QF) qui sont plus « aisées » : 24%

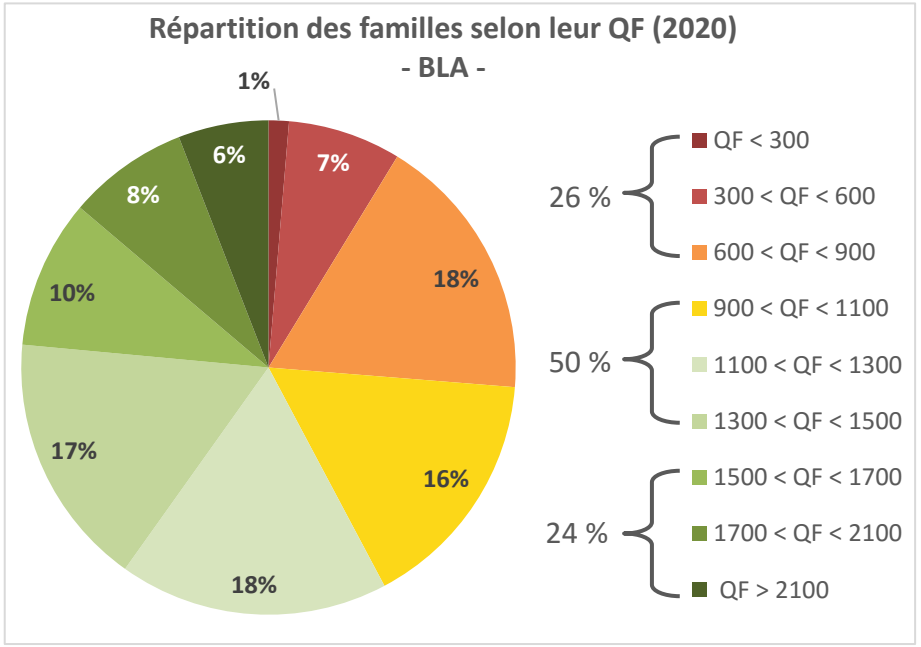

Source : CAF 49 – Sept. 2021

- La commune se démarque assez nettement du Département par l'importance des QF supérieurs à 1100.
- Cela se traduit, inversement, par une part moins importante des faibles QF (300 à 900).

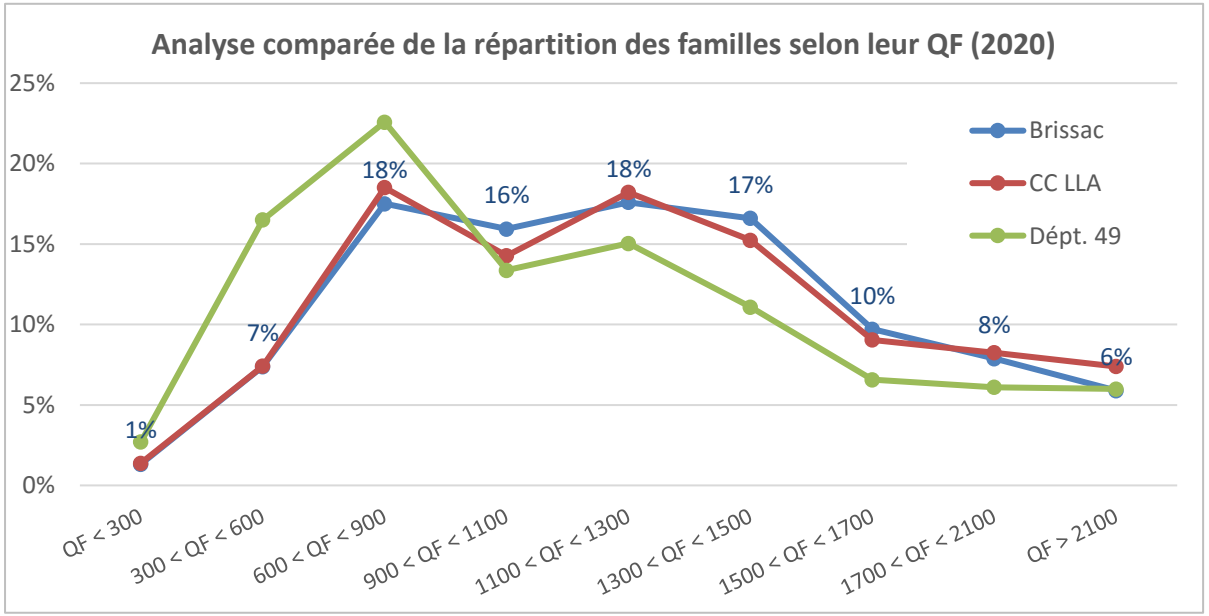

Un taux de scolarisation qui, par rapport au Département, chute avec l'âge des étudiants

- Pour les 15-17 ans, la commune a un taux de scolarisation supérieur à celui du Département (+ 2,5 points).
- Pour les 18-24 ans, BLA enregistre un taux de scolarisation inférieur au Département (-2,4 points) mais supérieur à la CCLLA.
- Pour le 25-29 ans, l'écart avec le Département est assez marqué (-4,5 points) et s'explique par une part de 15-29 ans très inférieure à celle relevée sur le Département.

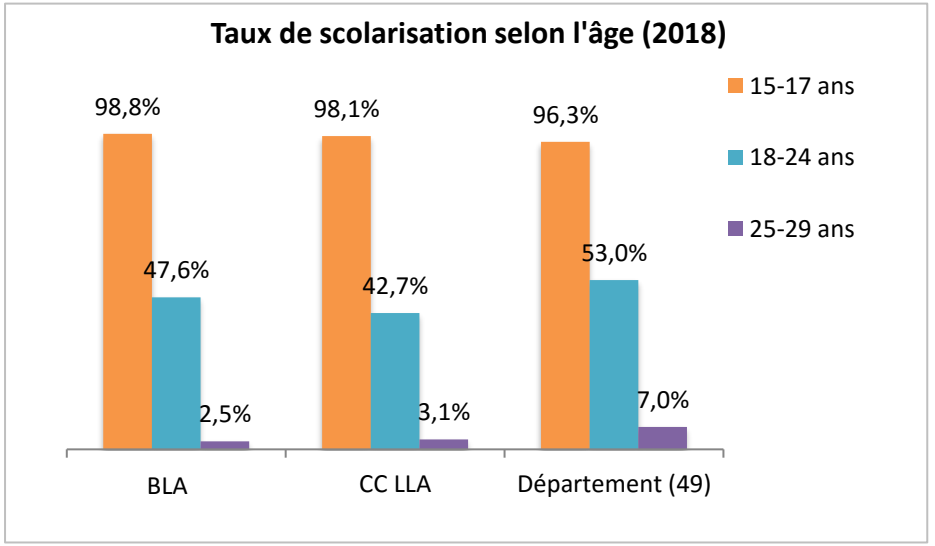

Sources : INSEE - RP 2018 (pour les deux graphiques)

Un niveau de formation supérieur à celui observé à l'échelle départementale.

- Malgré un taux de scolarisation des 18-29 ans inférieur, on relève sur la commune un niveau de formation supérieur à celui du Département :

  → + 4 points de diplômés l'enseignement supérieur,

  → - 6 points pour les sans diplôme ou pas plus d'un BEPC ou Brevet des collèges.

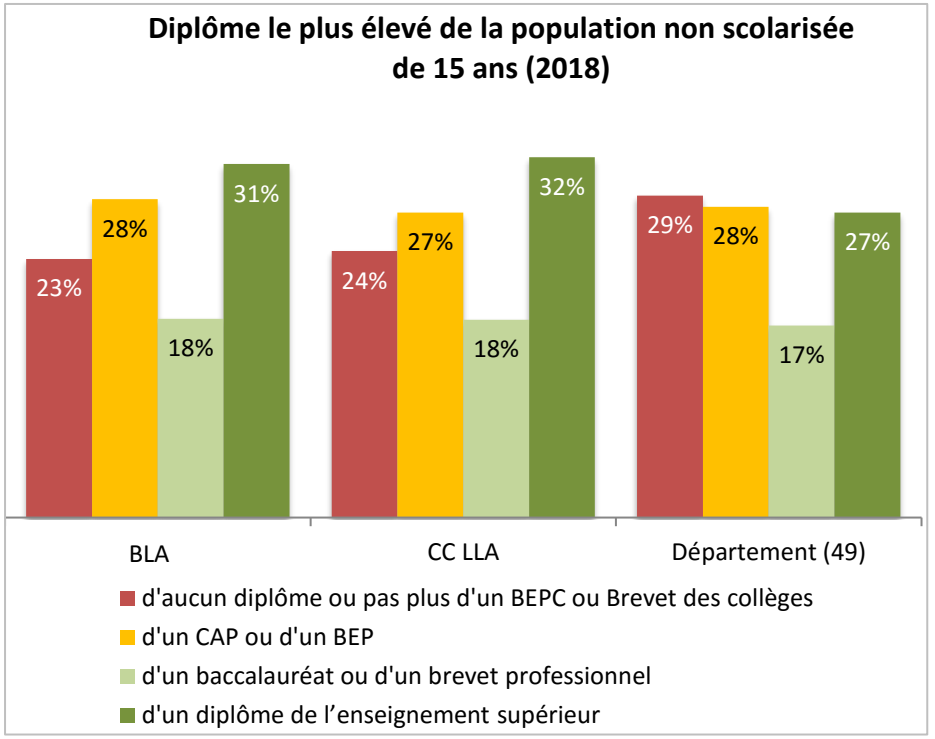

Les catégories socioprofessionnelles : Une recomposition sociologique en cours

- **A l'échelle de la commune**, on relève une baisse de la part des ouvriers au profit d'une hausse de la part de cadres et prof. Intel. sup. et de la part des retraités (liée au vieillissement de la population).
- **Comparée au Département la commune se distingue par :**
  - Une part d'ouvriers nettement inférieure,
  - Une part de cadre et prof. Intermédiaires nettement supérieure,
  - Une part moins importante de retraités (en lien avec l'indice de jeunesse plus favorable sur BLA).

- **En termes de conditions d'emploi**, la commune compte moins d'emplois précaires qu'au niveau de la CCLLA :
  - Plus de CDI (+ 1,5 points).
  - Moins de CDD et Intérim (-3,4 points).
  - Plus d'indépendants et Employeurs (+1,8 pts).

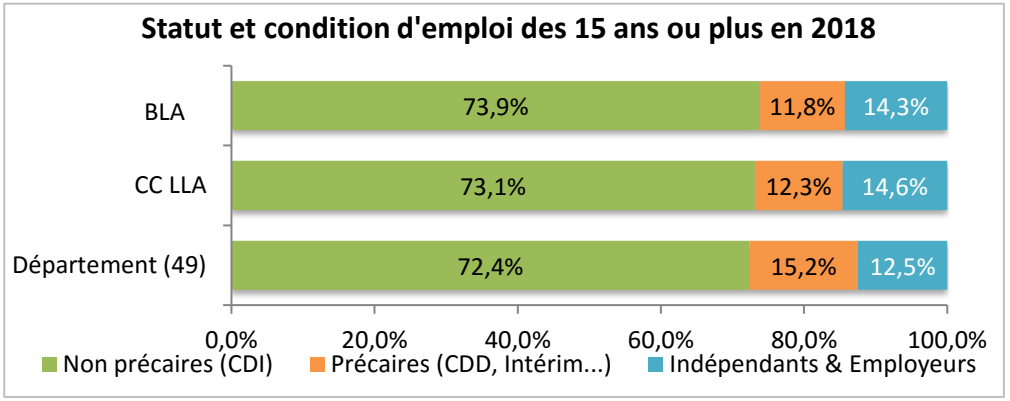

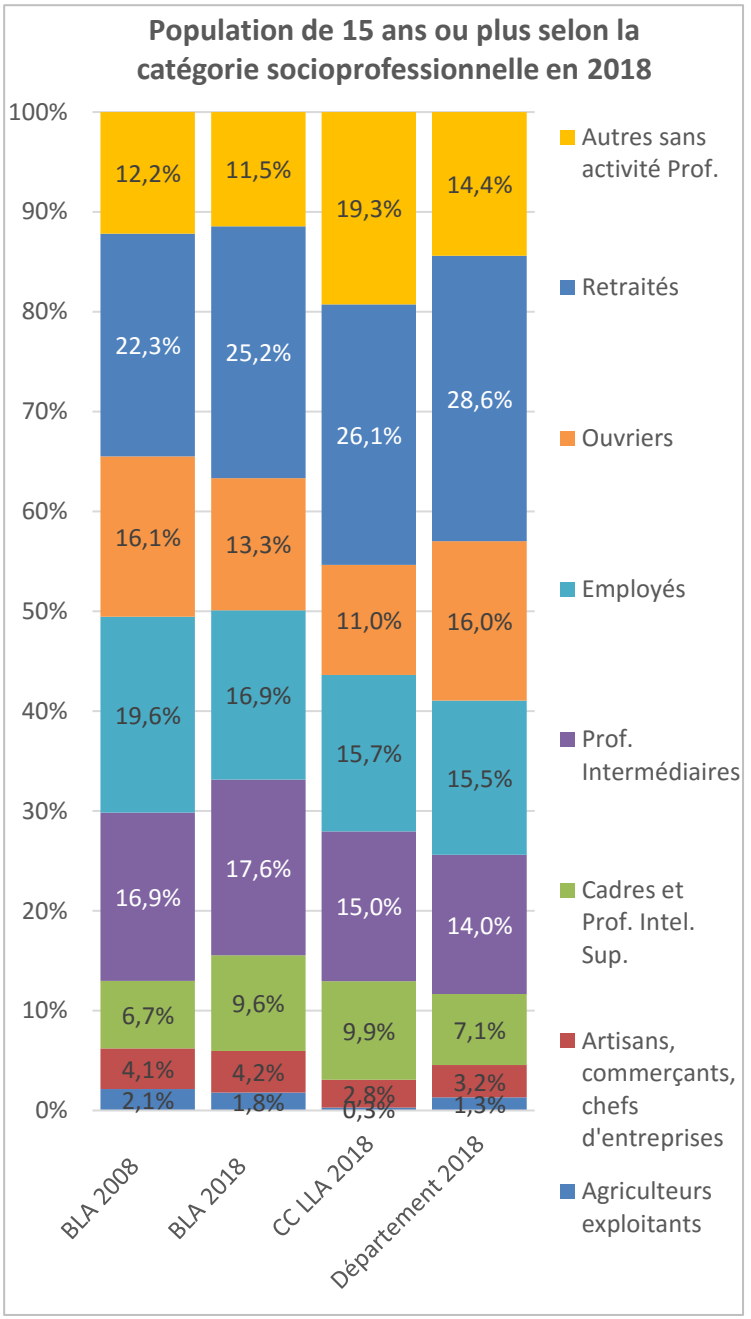

Sources : INSEE – RP. 2008 et 2018

Lieu de travail des actifs : Une part très importante d'actifs travaillent en dehors de la commune.

- **Comparé au Département, BLA polarise nettement moins l'emploi sur place** : 26% à BLA, contre 38% pour le Département. Ce phénomène s'est d'ailleurs légèrement amplifié entre 2013 et 2018.
- En 2018, 95% des ménages possèdent au moins une voiture, soit 2 points de plus qu'en 2008.
- La part des déplacements domicile-travail en voiture n'a que très légèrement augmenté entre 2013 et 2018 (+0,2%), contrairement à celle de la CCLLA.

Evolution de la répartition des ménages selon le nombre de voiture entre 2008 et 2018

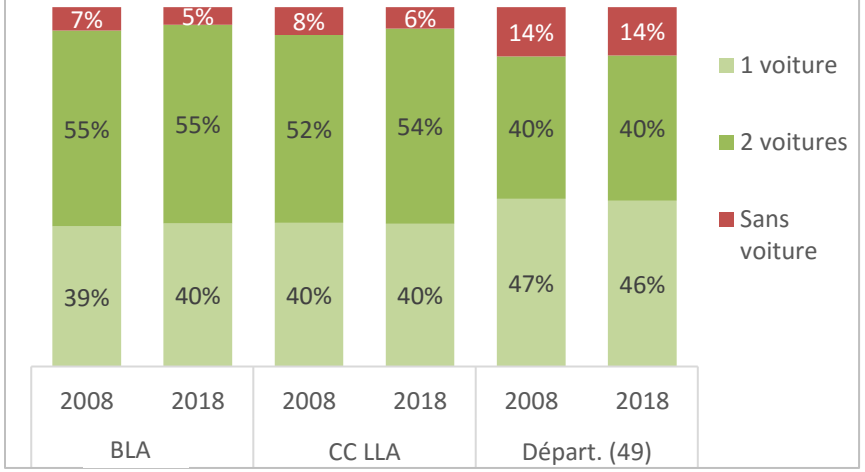

Evolution de la part des déplacements domicile-travail en voiture entre 2013 et 2018

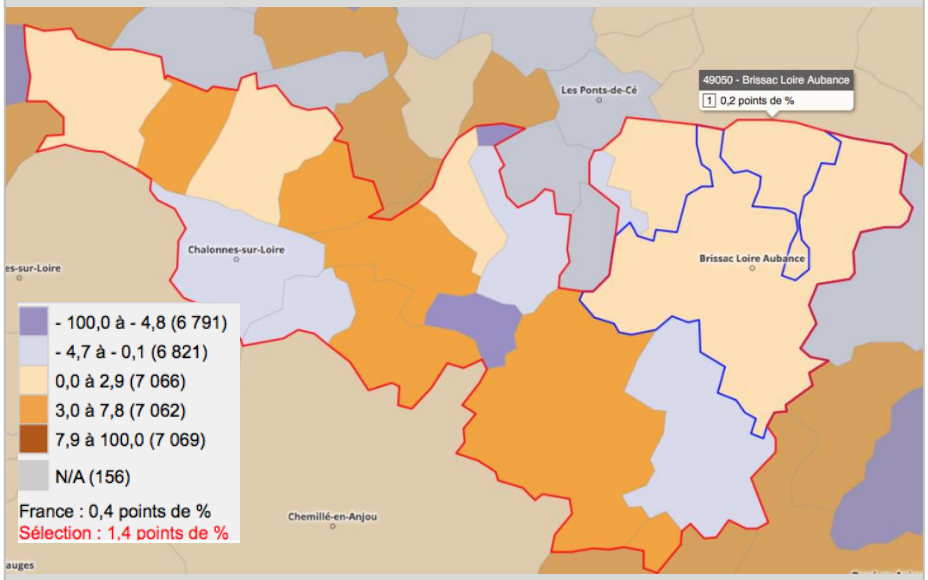

Cartographique : INSEE RGP 2017 / CGET – Observatoire des Territoire – 2013-2018.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et qui résident dans la zone (en 2018)

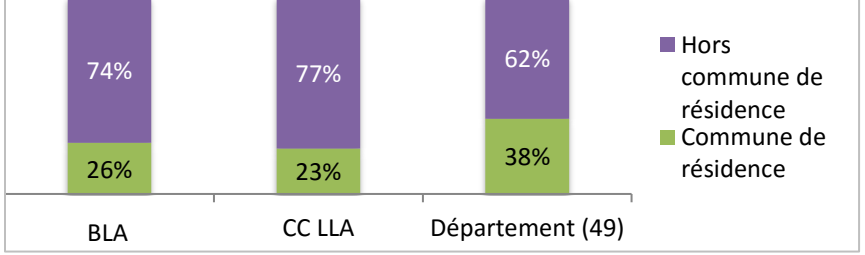

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et qui résident à BLA (Evolution 2008-2018)

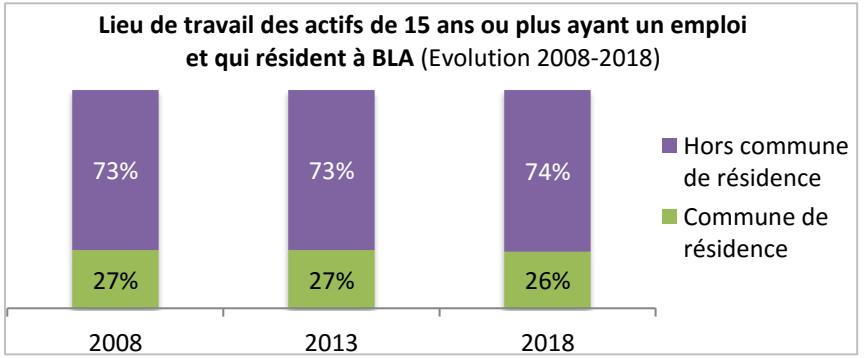

Sources : INSEE – RGP 2008-2013

Le chômage : Une tendance de fond bien plus favorable sur la commune que pour les autres territoires de référence.

- **La situation en 2018** : Un taux de chômage de 8,2% en 2018, soit -3,7 points par rapport au Département.

- **La tendance observée entre 2008 et 2018** : Néanmoins, en 10 ans, comme pour tous les autres territoires de référence, le taux de chômage a augmenté (+1,8 points pour BLA) mais moins qu'au niveau départemental (+2,3 points).

  Il s'agit là des effets de la crise de 2008 observés sur plusieurs années sur une grande majorité des territoires métropolitains.

(Cf. les données plus détaillées dans la partie « Insertion sociale & professionnelle).

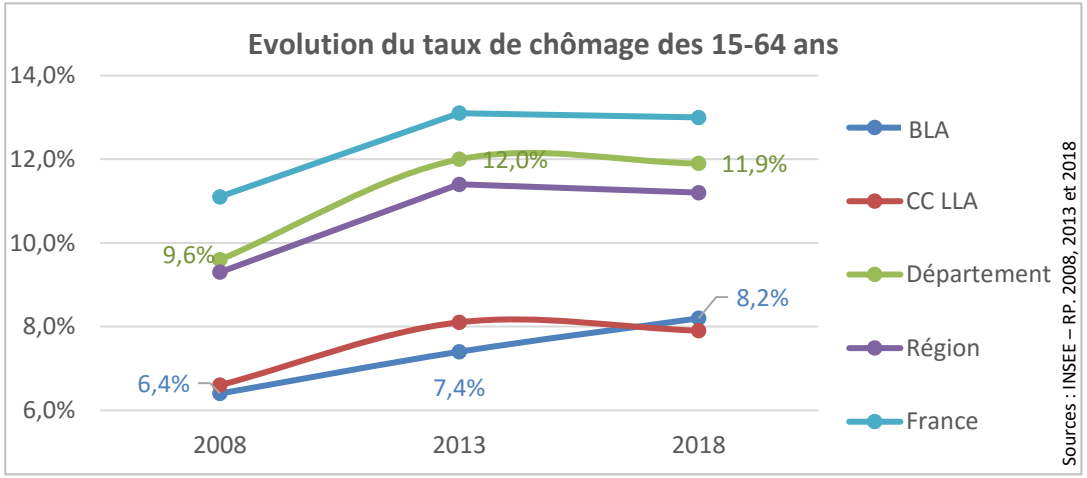

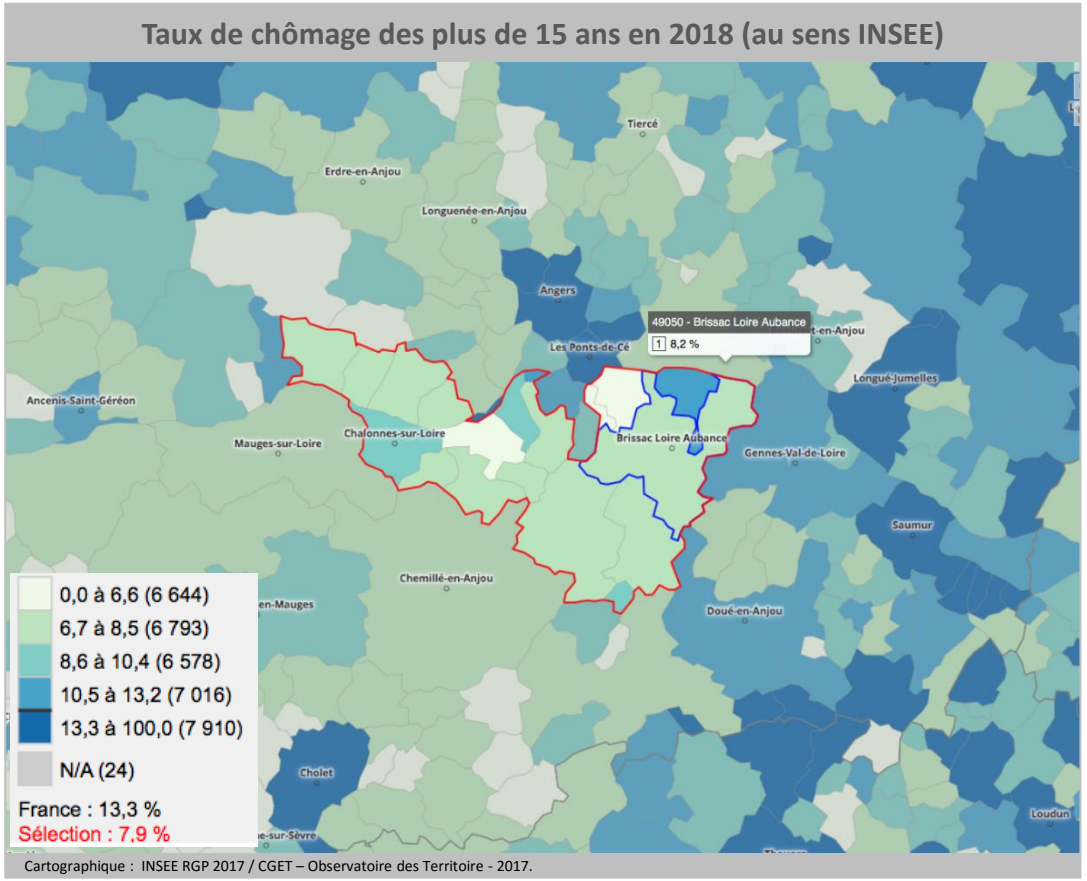

Les revenus des foyers fiscaux : Une situation bien plus favorable qu'à l'échelle du Département mais des écarts importants selon les foyers.

- Comparée à la situation départementale les écarts liés au revenu fiscal moyen sont importants (environ 3.500€ d'écart).
- Cela se traduit par une proportion supérieure de foyers fiscaux imposés (6 points de plus que pour le Département).
- A BLA, 45% des foyers gagnent moins de 20.000€ par an, contre près de 53% à l'échelle du Département.

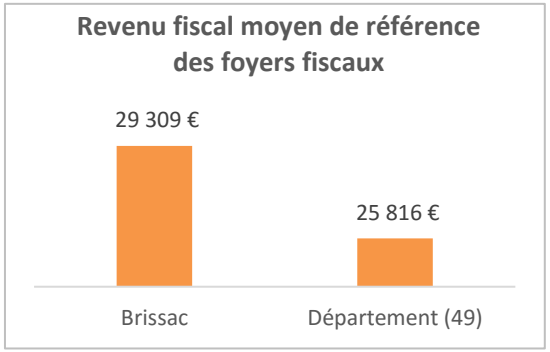

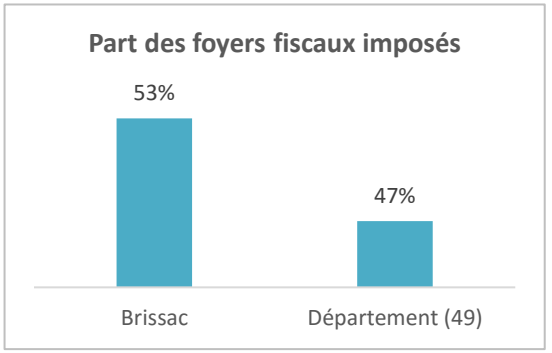

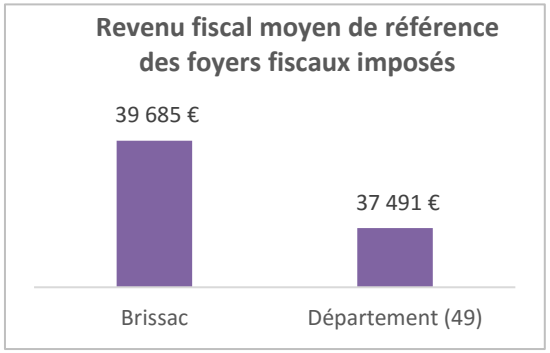

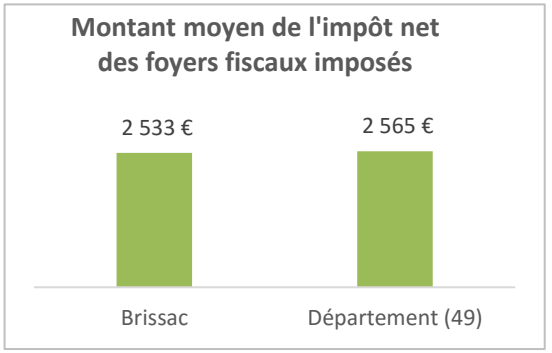

Source : Ministère des finances et des comptes publics - IRCOM 2020 (revenus 2019).

A retenir :

Au global, 63% des foyers fiscaux ont des revenus inférieurs à 30.000 € par an, contre 71% sur le 49.

→ Une situation qui n'est pas sans poser la question des politiques tarifaires mises en place sur la commune.

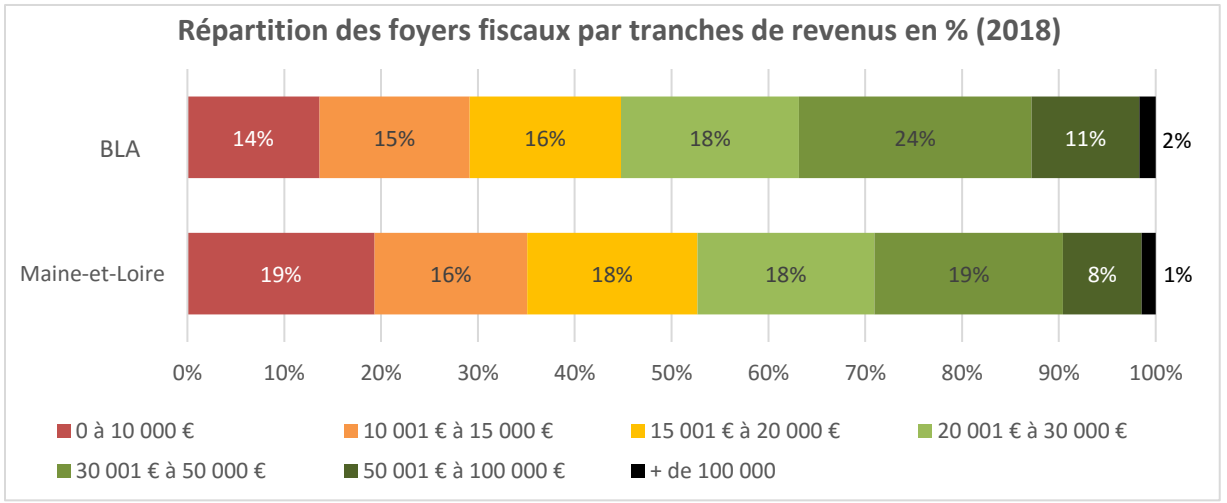

Les perspectives de développement de la commune

- **Des perspectives de développement de l'habitat non-négligeables** : Le PLU de la commune prévoit d'ici 2031 un rythme de construction de 75 nouveaux logements par an, soit un total de 750 logements en 10 ans.

- **La traduction en nombre d'habitants** : Si l'on considère la moyenne communale* de 1,78 personnes par logement, ces perspectives de développement du nombre de logements se traduiraient par :
  - 180 habitants en plus d'ici 2024,
  - 1150 habitants en plus entre 2025 et 2031.

  → **Soit un total de 1330 habitants en plus d'ici 2031.**

  → **Soit une augmentation d'environ 12% de la population en 10 ans, soit un total d'environ 12.200 habitants en 2031.**

  A noter : 76% des nouveaux logements seront construits sur 4 communes déléguées, dont 1/3 à Brissac-Quincé.

Un total de près de 750 nouveaux logements d'ici 2031 dont :

→ 620 logements individuels

→ 130 logements locatifs sociaux

Et environ 100 logements d'ici 2024

Perspectives de développement du logement d'ici 2031

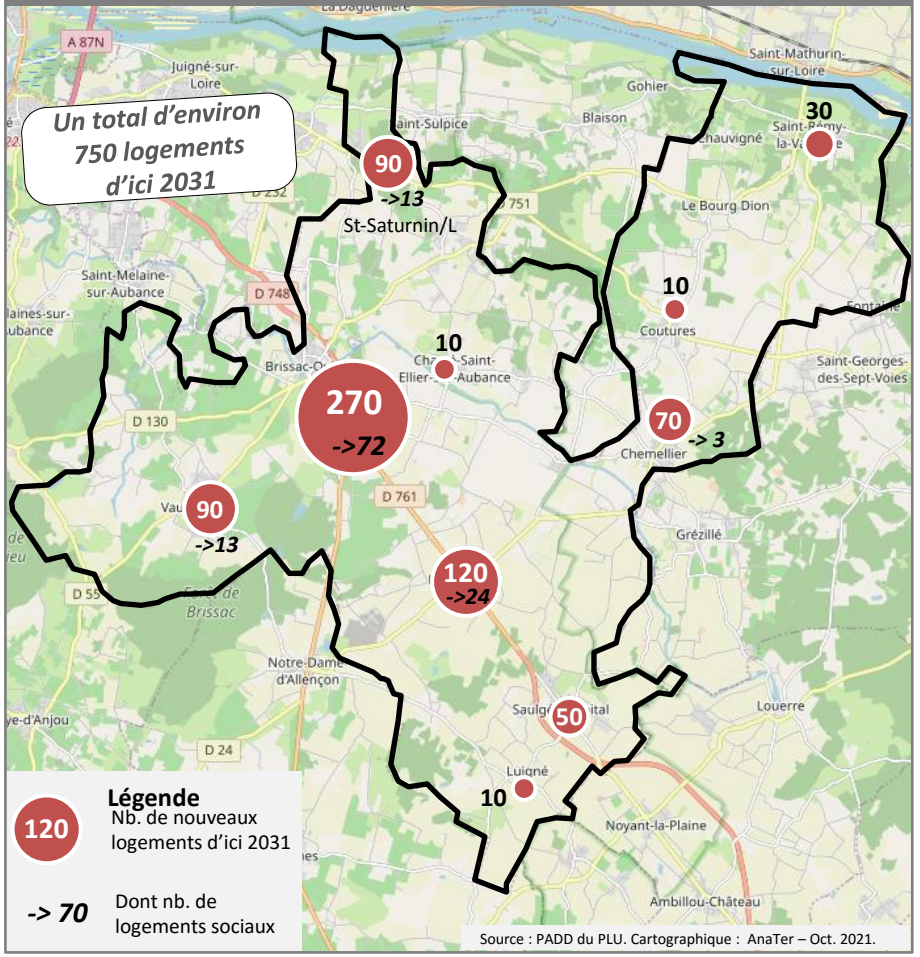

* Source : PADD de la commune

PARTIE 2 :

DIAGNOSTIC SUR L'OFFRE DE SERVICES, LES BESOINS SOCIAUX ET LES ENJEUX DU TERRITOIRE

- Thématique 1 -

L'accueil de la petite enfance (0-3 ans), L'animation-loisirs pour l'enfance/jeunesse (3-17 ans) et l'accompagnement à la parentalité

INDICATEURS DE CONTEXTE : la démographie des 0-17 ans

- **Un total de 2387 enfants de 0-17 ans** en 2019*.

- **Une perte de 138 enfants de 0-17 ans entre 2016 et 2019** qui s'observe pour toutes les tranches d'âge :

  → Les 0-2 ans = 328 enfants, -19 enfants,

  → Les 3-5 ans = 366 enfants, -26 enfants,

  → Les 6-11 ans = 832 enfants, -62 enfants,

  → Les 12-17 ans = 861 jeunes, -31 jeunes.

- **Une tendance à la baisse du nombre annuel des naissances** avec une moyenne annuelle de 115 naissances.

- Une tendance globale qui masque des variations d'une année à l'autre :
  → 157 naissances en 2014,
  → 90 naissances en 2017.

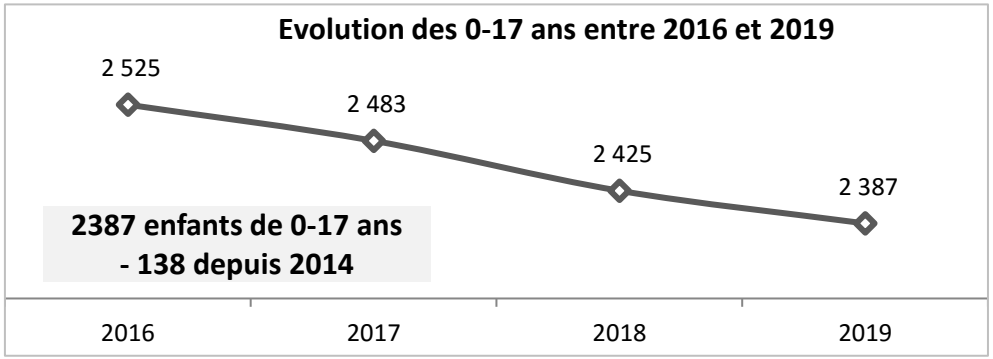

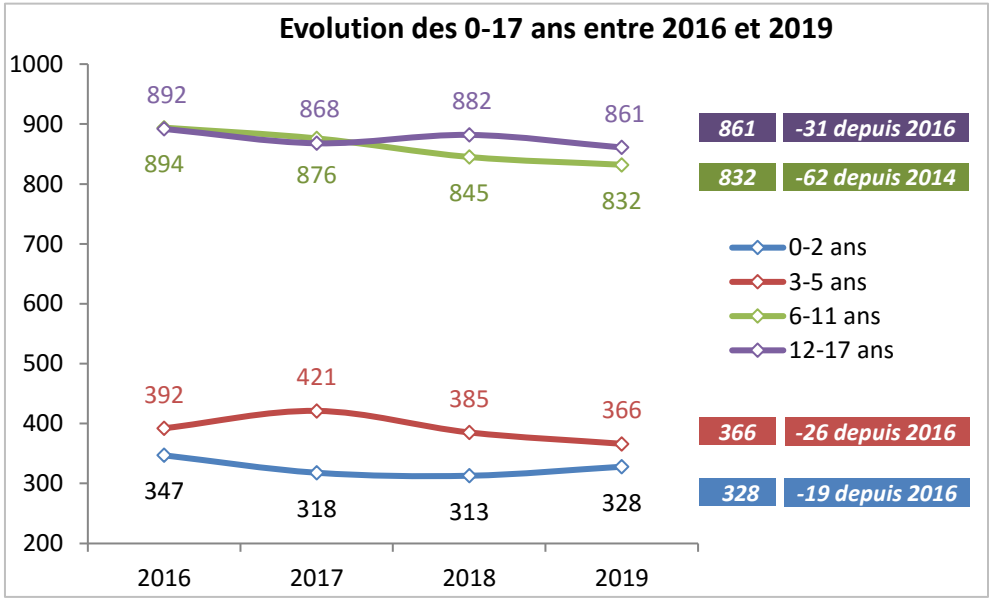

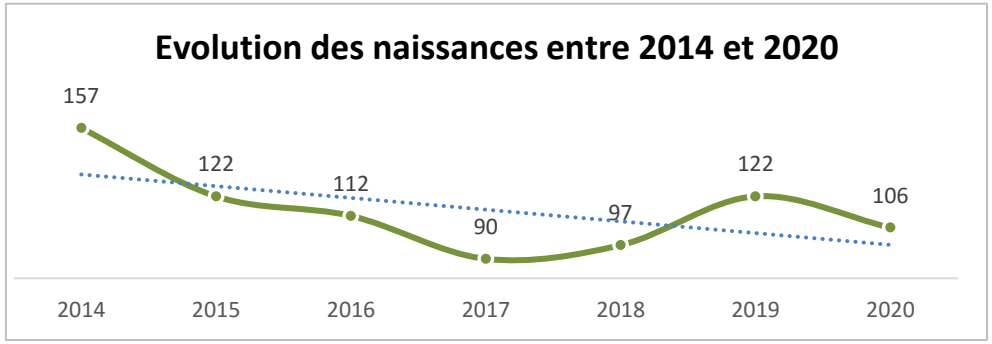

Sources : CAF 49 & CAF DATA – 2016 à 2019

* Source : CAF DATA - Cf. Annexe n°2 pour les chiffres détaillés

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'offre globale

Appréciation globale de l'offre actuelle :

- **Une offre dédiée à la petite enfance qui en termes de modes d'accueil est assez diversifiée :**
  - De l'accueil individuel à domicile proposé par les assistants maternels (AssMat).
  - De l'accueil en Maison d'Assistants Maternels (MAM),
  - De l'accueil collectif en multi-accueil et en micro-crèche.

- **Une offre d'accueil théorique assez intéressante par rapport au nombre d'enfants de 0-3 ans :**
  → Un total théorique de 391 places pour 328 enfants de 0-2 ans.

- **Mais une offre d'accueil individuelle théorique qui ne reflète pas la réalité de l'accueil effectif sur le territoire** (Cf. ci-après).

* RPE = Relais Petite Enfance (Ancien RAM)

Synthèse de l'offre de dispositifs dédiés à la Petite Enfance (0-3 ans)

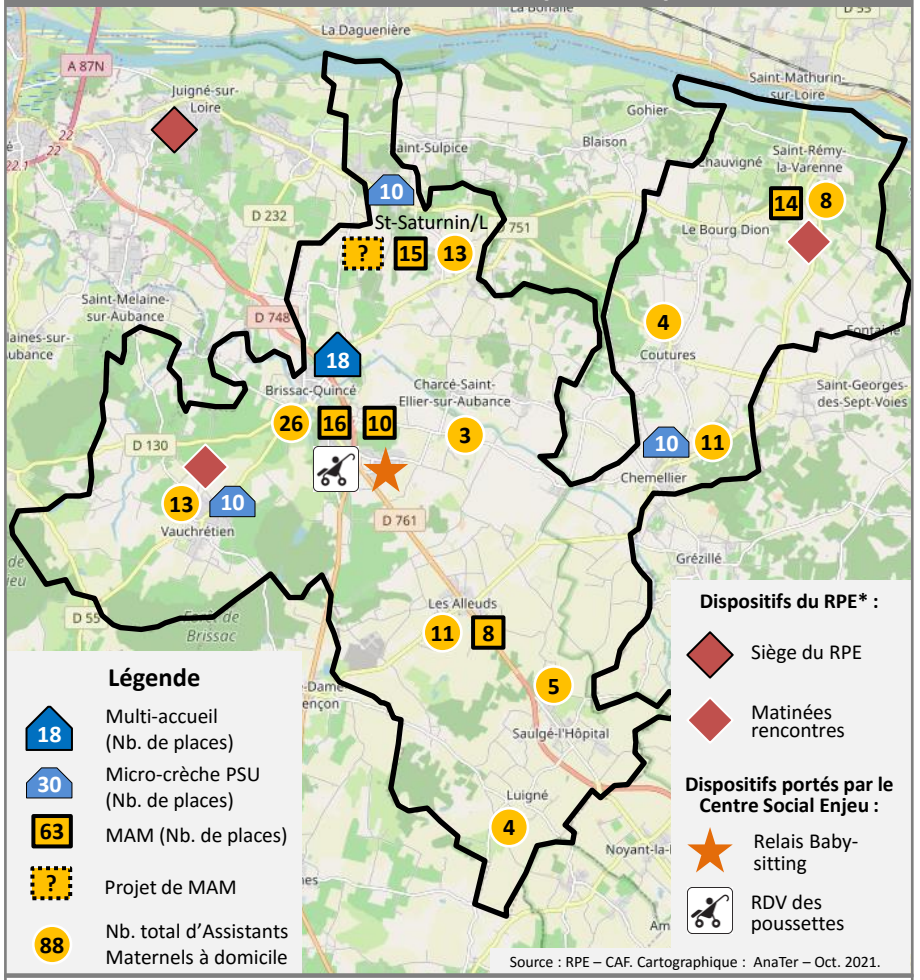

→48 places d'accueil collectif (18 en multi-accueil + 30 en micro-crèche),
→63 places d'accueil en MAM,
→280 places d'accueil chez les assistants maternels à domicile (hors MAM).

Soit un total de 391 places d'accueil

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'accueil individuel

- **Une offre d'accueil théorique qui ne traduit pas du tout la réalité du terrain** → Le RAM ne décompte que 6 places encore libres pour la rentrée de janvier 2022 alors que les demandes restent importantes.
- **Une baisse régulière du nombre d'AssMat en activité depuis 2017** : 333 places en 2017 contre 217 actuellement, soit 116 places en moins en 3 ans.
- **A l'échelle des communes déléguées :** Une offre d'AssMat assez limitée et dont la pérennité est potentiellement compromise, en particulier à Charcé, Luigné, Couture…
- **Une sensible hausse de l'âge moyen des AssMat :** La part des AssMat > 55 ans a augmenté de 5 points entre 2017 et 2020 et va prochainement se traduire par une hausse des départs à la retraite.
- **Une baisse du nombre d'AssMat** liée à des départs à la retraite qui ne sont pas compensés par l'arrivée de nouvelles AssMat (seulement 2 nouveaux agréments en 2020 et aucun en 2021).

L'offre d'accueil individuelle en 2021 (AssMat hors MAM)

	Nombre d'AssMat	Nombre de places AssMat	Nombre d'enfants de 0-2 ans	Taux de places d'AssMat pour 100 enfants de 0-2 ans
Offre d'accueil théorique : AssMat agréées	**88**	**308**	**328**	**94 %**
Offre d'accueil effective : AssMat en activité	**62**	**210**	**328**	**55%**

Source : RAM et CAF - Octobre 2021

Evolution de l'offre individuelle - 116 places en 3 ans
(au 31/12 de l'année)

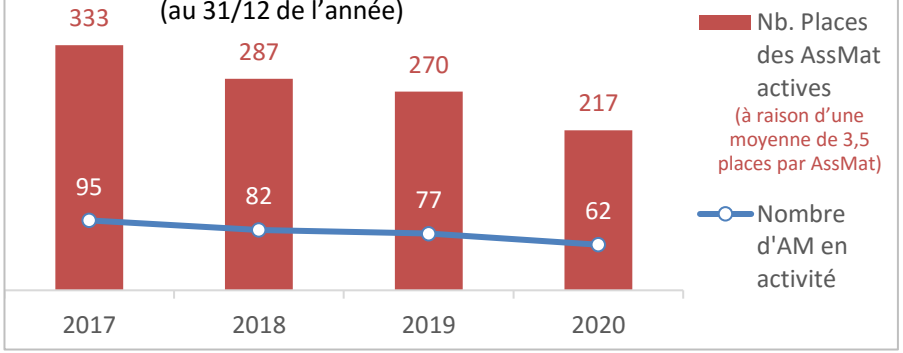

Evolution de la répartition par âge des assistantes maternelles en activité au 31.12 de l'année

Une part d'AssMat de 55 ans et plus qui n'a cessé de progresser :
→ 30,5% fin 2017
→ 35,5% fin 2020
+ 5 points en 3 ans

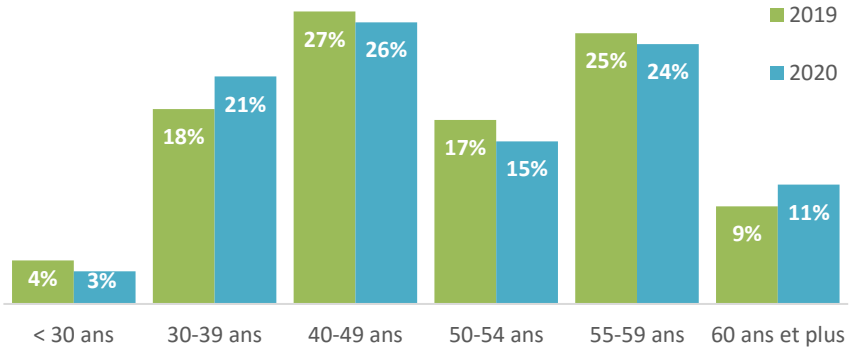

Sources : CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'accueil individuel et le RPE*

- **Autres constats liés aux AssMat :** A l'échelle de RPE, plus d'une quarantaine d'AssMat acceptent des accueils particuliers (Cf. tableau ci-contre) ce qui contribue à mieux répondre à la diversité des besoins des familles.

- **Autres constats relevés par le RPE :**

  - Un engouement des familles pour l'accueil collectif.

  - Des AssMat qui sont relativement bien investies dans les actions proposées par le RPE (Cf. tableau ci-contre).

  - Des matinées rencontre qui sont appréciées.

Nombre d'AssMat acceptant des accueils particuliers	
Accueil en horaires spécifiques	31
L'accueil en urgence	36
L'accueil d'enfant en situation de handicap	22
L'accueil périscolaire	7

Activité du RAM en 2020	
Fréquentation du RAM par les AssMat	150
En individuel	104
En collectif	46
Fréquentation du RAM par les familles	962
Recherche d'un mode d'accueil	202
Rôle de l'employeur / contrat de travail	174
Autres	586
Nombre de familles différentes	250

Sources : Relais Assistantes Maternelles (RAM) – Rapport d'activité 2020

- **Les limites soulignées par le RPE :**

  - Un travail de terrain moins en proximité depuis la crise sanitaire → Des matinées rencontres uniquement sur Vauchrétien et St Rémy la Varenne.

  - Des locaux pas toujours adaptés à l'accueil des matinées rencontres : Brissac-Quincé, Saulgé et Luigné.

  - L'absence de LAEP* et des demandes de plus en plus importantes du côté des parents, pour certains assez isolés.

Brissac Loire Aubance Bilan RAM 2018	familles		AssMat		Nb. de familles aux animations	Nb. d'AssMat aux animations
	Accueil	Tél. / Mail	Accueil	Tél. / Mail		
Brissac-Quincé	6	39	3	99	9	10
Charcé St Ellier	4	7	0	11	0	1
Chemellier	0	5	1	48	1	5
Coutures	2	6	0	12	1	1
Les Alleuds	3	13	1	21	2	3
Luigné	0	6	0	20	0	4
Saulgé l'Hopital	2	44	1	17	1	1
St Rémy la Varenne	1	0	1	15	0	3
St Saturnin sur Loire	4	12	1	8	1	1
Vauchrétien	2	3	0	14	0	4
Total	**24**	**135**	**8**	**265**	**15**	**33**

* RPE = Relais Petite Enfance (Ancien RAM)

* LAEP = Lieu d'Accueil Enfants Parents

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'accueil collectif

- **Le territoire compte un total de 48 places d'accueil collectif** dont 6 places en accueil occasionnel.
- **Une offre d'accueil collectif saturée :** Que ce soit au niveau du multi-accueil ou des micro-crèches, l'offre collective est, comme en attestent les taux de fréquentation, complètement saturée.
- **Des listes d'attente tout au long de l'année :** Une quinzaine de personnes pour janvier 2022 sont sur liste d'attente pour le multi-accueil de Brissac-Quincé.
- **Des attentes qui portent essentiellement sur de l'accueil régulier** : Le multi-accueil relève, au niveau des demandes, une moyenne de 43 heures d'accueil par semaine.
- **Les projets et réflexions en cours :**

- Un projet d'extension du multi-accueil à Brissac-Quincé permettant de créer 6 places supplémentaires.
- Un Projet Social Petite Enfance en cours de définition à la CCLLA visant notamment à travailler sur le parcours des familles et le développement de passerelles.

Structures d'accueil collectif	Nb. de place en accueil régulier	Nb. de place en accueil occasionnel	Total
Multi-accueil Brissac-Q	12	6	18
Micro-crèche St Saturnin	10		10
Micro-crèche Vauchrétien	10		10
Micro-crèche Chemelier	10		10
Total	42	6	48

Evolution du taux de fréquentation des structures d'accueil de la petite enfance 0-3 ans (heures facturées)

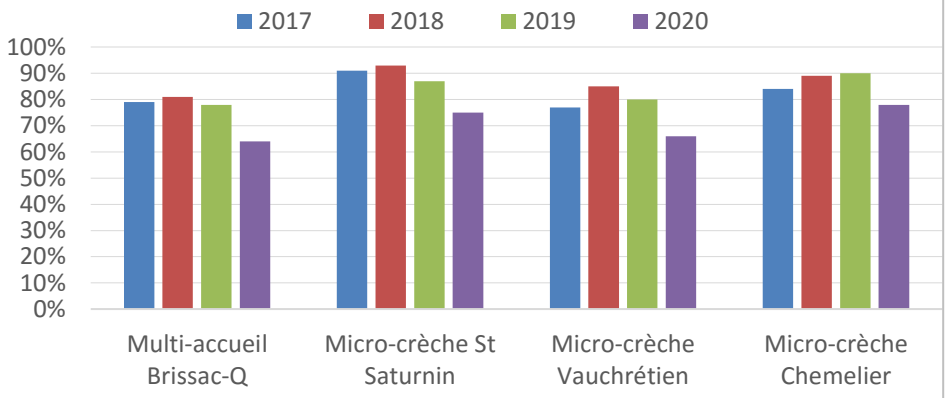

A souligner : La baisse d'activité observée en 2020 est liée à la crise sanitaire

Critères d'attribution des places au multi-accueil :

- Habitant de la CC Loire-Layon-Aubance à partir du 1er janvier 2017.
- Habitant des communes partenaires, si convention pour l'accueil occasionnel.
- Versant de la taxe professionnelle à la CC Loire-Layon-Aubance.
- Travaillant sur la CC Loire-Layon-Aubance.
- Habitant sur les communes de Tuffalun, Gennes Val de Loire.

Et pour la mixité sociale en partenariat avec les services sociaux :

- Habitant hors territoire et ne travaillant pas sur le territoire de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : Point de vue des familles

*Synthèse des résultats de l'enquête**

- **L'échantillon :** Sur les 425 familles ayant des enfants et qui ont répondu, 83 ont au moins un enfant de moins de 3 ans. Au total, ces 83 familles représentent 85 enfants de 0-3 ans.
- **Les principaux modes de garde sont :**
  - Les AssMat : 43 familles (dont 11 hors commune)
  - L'accueil collectif (dont MAM) : 29 familles
  - Les parents eux-mêmes (ou familles) : 26 familles
  - Autres : 4
- **26 familles utilisent un mode de garde en dehors de la commune.**
- **Au moment de choisir un mode d'accueil,** sur 79 familles, 38% étaient d'abord intéressées par de l'accueil collectif, 38% par l'accueil individuel et 24% n'avaient pas de préférence.
- **Concernant le RAM** (RPE aujourd'hui) **:**
  - 96% avaient déjà entendu parlé du RAM,
  - 72% pensent avoir une idée précise de ces missions,
  - 60% l'ont déjà contacté,
  - 20% ont déjà participé à des temps d'animation.
- **Sur 78 familles, 49% ont fait une demande pour une structure collective qui n'a pas été satisfaite.**

Cf. détail des résultats dans le document annexe

- **Les raisons sont :**

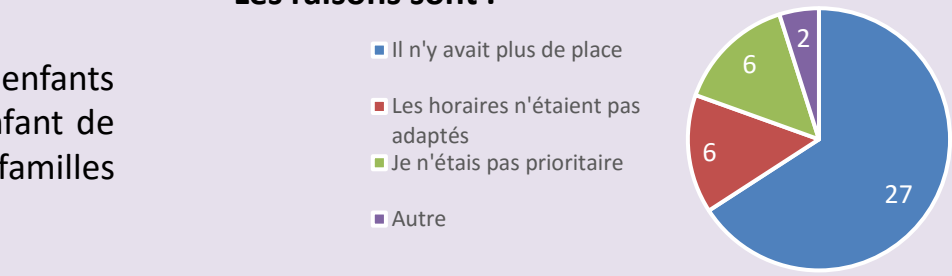

Synthèse des tables-rondes : Paroles d'habitants

- **Les parents présents :** sur les 12 parents, 2 ont des enfants de moins de 3 ans.
- **Des parents qui soulignent la difficulté d'être parent-employeur :** La mise en place du contrat de travail et toutes les démarches administratives qui en découlent sont parfois compliqués, *« heureusement que le RAM est là pour nous aider ! »*.
- **Concernant l'offre d'accueil :**
  - Des parents qui soulignent le manque global de place d'accueil et qui, concernant les structures, estiment avoir de la chance de pouvoir profiter d'une place en accueil collectif.
  - Des parents qui s'interrogent sur la répartition des places du multi-accueil selon les communes déléguées : *« C'est quoi les critères d'attribution ? »*.
- **Des activités mises en place par le RAM très appréciées** : Semaine de la Petite Enfance, Matinées rencontre, etc.

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : Synthèse des constats et enjeux

1

Une offre d'accueil assez diversifiée (accueil individuel et collectif) **et dont l'accessibilité tarifaire est intéressante** (car toutes les structures collectives sont publiques).

→ Un enjeu de pérennisation de cette diversité des modes d'accueil afin de répondre aux différents types de besoins (très ponctuels, occasionnels, réguliers, etc.) et dans une logique d'accompagnement social et professionnel des familles.

2

MAIS… une offre d'accueil qui, d'un point de vue quantitatif, répond de moins en moins aux besoins du territoire.

→ Un enjeu de renforcement de l'offre globale d'accueil via :

- Le maintien de l'offre individuelle : Comment valoriser le métier d'AssMat ?,

- Le renforcement de l'offre collective publique et privée (quels partenariats avec les porteurs de projets privés ?).

3

Une pluralité d'acteurs de terrain concernés par la question de l'accueil de la petite enfance - gestionnaires des dispositifs d'accueil, acteurs de l'insertion, Centre Social, acteurs de la culture (lecture publique) - **dont les collaborations pourraient être renforcées :**

→ Un enjeu d'articulation et de coordination de l'action portée par les acteurs locaux dans la perspective d'un renforcement des actions collectives.

4

Une compétence « Petite Enfance » communautaire et travaillée à l'échelle des micro-territoires et qui va se décliner dans le cadre d'un *« Projet social Petite Enfance » de la CCLLA*.

→ Un enjeu d'articulation avec le Projet Social de BLA., élément qui pose la question de l'ingénierie mobilisable sur Brissac Loire Aubance.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre de dispositifs et actions enfance & jeunesse

- **Une offre de dispositifs dédiés à l'enfance et à la jeunesse qui s'est étoffée et diversifiée au cours des dernières années :**
  - Un nouvel ALSH à St Rémy,
  - Un accueil passerelle 11-13 ans,
  - Un accueil jeunesse itinérant (sur chaque commune déléguée),
  - Un offre de camps intéressante (7 par an),
  - Un accompagnement à la scolarité sur Brissac-Quincé et sur St Rémy.

- **De nouvelles actions qui n'ont pas pu être déployées à cause de la crise sanitaire et dont les résultats sont difficiles à évaluer.** La crise sanitaire n'a pas permis de pleinement mettre en œuvre les actions nouvellement définies dans le cadre du Projet Social du Centre Social.

- **Les limites en termes d'équipements :** Des locaux au Centre Social qui doivent faire l'objet d'une réhabilitation afin de pouvoir réaménager les espaces selon les besoins d'accueil des publics et du fonctionnement de l'association.

Synthèse de l'offre de dispositifs dédiés à l'Enfance et la Jeunesse (3-17 ans)

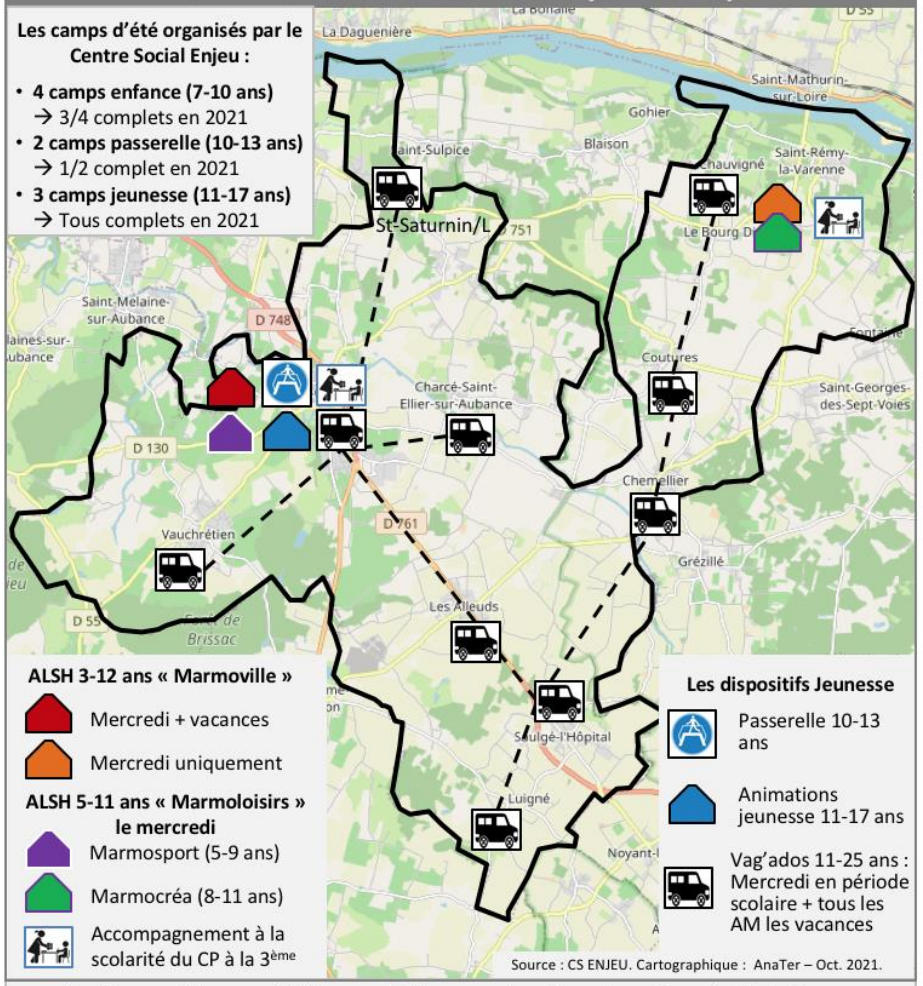

Autres dispositifs portés par le Centre Social Enjeu :

- *« Show les Marmots »* (création de spectacles avec les 8-10 ans).
- Les soirées jeunesse à l'Espace Jeunes le 3ème vendredi de chaque mois et les soirées Discord (Espace Jeunes virtuel) le 1er vendredi de chaque mois.
- Projet Radio (2 fois par mois).
- Stage baby-sitting (2 fois par an).

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre de dispositifs et actions enfance & jeunesse

- **Une fréquentation globale en nette hausse entre 2018 et 2019 :** + 22.697 heures, soit +36%.
- **Une hausse de l'activité qui concerne tous les accueils :** Extrascolaire (+ 17 896 heures, soit +46%), jeunesse (+ 3.821 heures, soit +48%) et périscolaire (+ 980 heures soit +6%).
- **2020, une baisse de l'activité liée à la crise sanitaire,** mais une fréquentation qui reste néanmoins supérieure à celle de 2018.
- **En nombre moyen d'enfants,** on relève une forte augmentation le mercredi matin liée au retour aux 4 jours d'école, ainsi qu'une hausse du secteur enfance pendant les vacances et des camps.
- **Principaux constats faits par l'association Enjeu :**
  - Une forte hausse notamment du mercredi matin depuis le retour aux 4 jours d'école /semaine.
  - Une problématique de recrutement d'animateurs : manque 1 à 2 animateurs le mercredi.

  → Conséquence : Une dizaine de familles sont aujourd'hui sur liste d'attente.

CF. Données complémentaire en annexe 3)

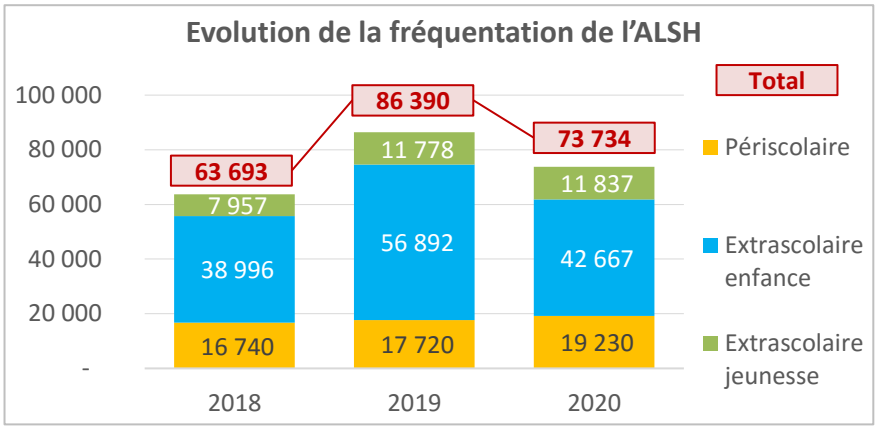

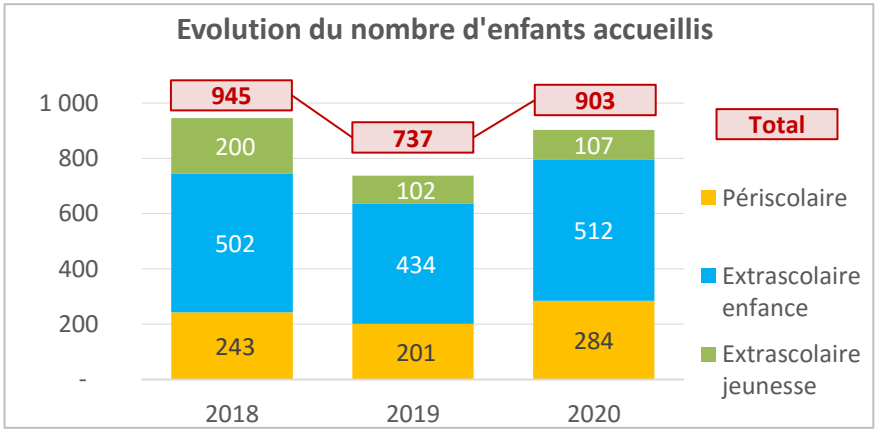

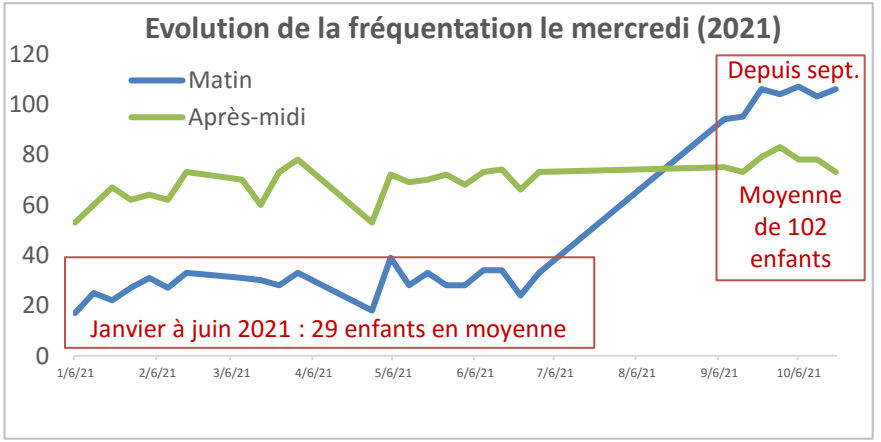

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : Zoom sur la tarification des ALSH

- **Une politique tarifaire qui, comparée à d'autres ALSH, est moins avantageuse pour les familles :**
  - Un prix plancher élevé (pour ne pas dire dissuasif) pour les 8% des familles à bas revenus : 7,10€.
  - Un prix à la journée également important pour les 34% de familles à à revenus modestes : de 12,10€ à 15,50€.
  - Un prix plafond également important pour les familles plus aisées : de 17,50€ à 19,10€.
- **Des tarifs légèrement plus abordables pour les forfaits à 4 ou 5 jours pendant les vacances, mais qui restent coûteux.**

→ Une politique tarifaire qui ne participe pas à l'attractivité des ALSH, notamment pour les familles à revenus modestes ou moyens.
(Cf. résultat de l'enquête ci-après).

Grilles tarifaire de l'ALSH « *Marmoville* »

TARIFS JOURNEES			
Quotient familial	Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée+ repas
-450	1,70 €	5,40 €	7,10 €
451-600	2,90 €	6,60 €	9,50 €
601-750	4,20 €	7,90 €	12,10 €
751-900	4,80 €	8,50 €	13,30 €
901-1100	5,90 €	9,60 €	15,50 €
1101-1400	6,90 €	10,60 €	17,50 €
1401 et 1700	7,30 €	11,00 €	18,30 €
1701 et +	7,70 €	11,40 €	19,10 €

FORFAITS pendant les vacances		
Quotient familial	FORFAIT 4 JOURS (dans une même semaine)	FORFAIT 5 JOURS (dans une même semaine)
-450	27,20 €	33,30 €
451-600	37,60 €	45,10 €
601-750	45,60 €	54,90 €
751-900	49,60 €	59,60 €
901-1100	57,50 €	67,00 €
1101-1400	64,70 €	77,50 €
1401 et 1700	67,60 €	80,90 €
1701 et +	70,40 €	84,30 €

Tarification ALSH	Prix « plancher » avec repas	Prix « plafond » avec repas	Nb. moyen de tranches de QF
ALSH Marmoville	*7,10 €*	*19,10 €*	*8*
Moyenne de 14 ALSH	*6,55 €*	*14,08 €*	*7,35*

→ Des prix « plancher » et « plafond » pour une journée complète (avec repas) qui sont supérieurs à un échantillon de 14 ALSH hors département.

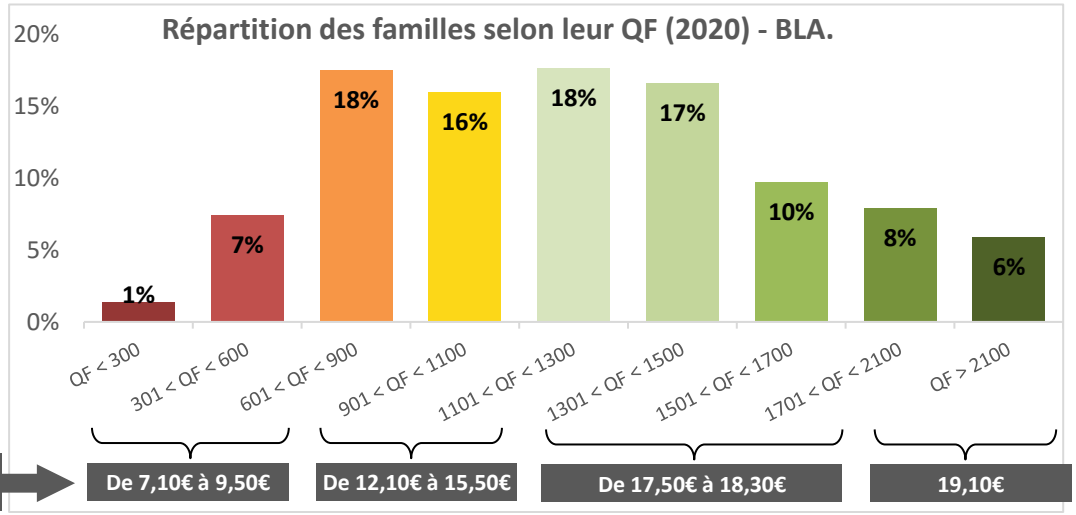

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : Autres constats des acteurs locaux

- **Concernant l'accompagnement à la scolarité :** Au-delà du CLAS porté par le Centre Social (à Brissac-Quincé et St Rémy), le collège propose également de l'aide aux devoirs de 17h30 à 18h30. Ce dispositif mobilise environ 15 élèves par soir et un total de près de 60 élèves.
- **La question de la mobilité et de la remobilisation des jeunes dans des activités extrascolaires :** Le collège souligne les difficultés de mobilité et constatent que les jeunes sont pas encore réinvestis dans les activités, notamment l'UNSS le mercredi après-midi.
- **Le partenariat entre les acteurs locaux** : Les différents acteurs locaux s'accordent sur la nécessité de renforcer les liens entre le collège et le Centre Social, avec les écoles, etc. afin de travailler sur des sujets communs tels que le harcèlement scolaire et le harcèlement sur les réseaux sociaux.
- **Concernant les conséquences de la crise sanitaire**, le collège relève quelques situations assez compliquées (troubles psychiques), mais que depuis la rentrée les élèves « *re-vivent* ». La MFR relève de son côté différentes fragilités chez les jeunes : une baisse de travail, des jeunes qui doivent être plus cadrés, qui ont des problèmes de posture… et des familles « *un peu perdues* », notamment par rapport à l'orientation de leurs enfants.

« Zoom sur les conséquences de la crise sanitaire » (Résultats enquête parents).

- **L'échantillon :** 165 familles ont répondu à cette partie de l'enquête.
- **Les difficultés liées à la crise sanitaire vécue par leurs enfants :** 65% des familles ont constaté des difficultés chez leur enfant.

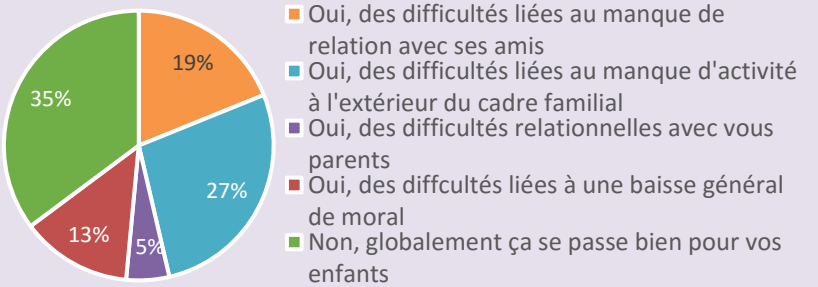

- **Les difficultés au niveau scolaire liées à la crise sanitaire :** 38% des familles constatent que leurs enfants ont rencontré des difficultés au niveau scolaire.

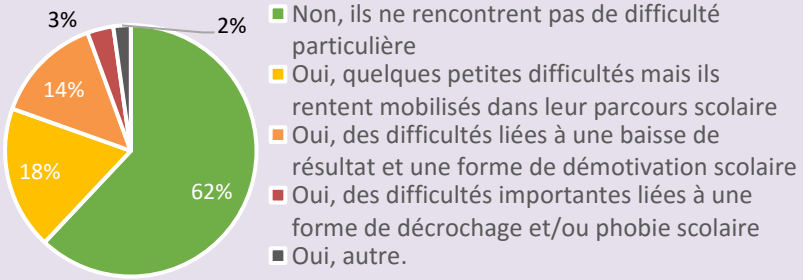

**Cf. détail des résultats dans le document annexe*

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-11 ANS) : Point de vue des familles

Synthèse des résultats de l'enquête* : L'enfance (3-11 ans)

- **L'échantillon :** 327 familles ayant des enfants de 3 à 11 ans.

- **L'usage des ALSH :**
  - Sur les 327 familles ayant une enfant de 3-11 ans, 122 utilisent un ALSH, soit 37% des familles.
  - Les périodes les plus utilisées sont le mois de juillet (93%), les petites vacances (88%), le mois d'août (71%) et le mercredi (53%).
  - Le principal motif d'inscription est, de loin, le besoin d'un mode de garde (92%).

- **Le niveau de satisfaction global par rapport aux ALSH :** Des familles globalement satisfaites ou très satisfaites, sauf sur la tarification (Cf. ci-contre).

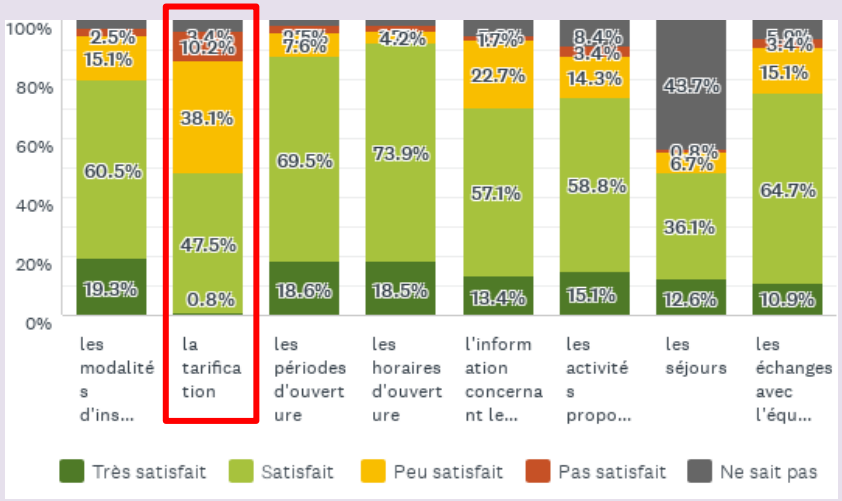

**Cf. détail des résultats dans le document annexe*

- **L'accès aux ALSH :**
  - 39% des parents (soit 48 parents) ont déjà été en situation de ne pas pouvoir inscrire leur enfant à l'ALSH.
  - Les trois principales raisons sont :
    1. Le manque de place d'accueil (près de 27/48, soit 56%).
    2. L'ALSH était fermé (17/48, soit 35%).
    3. Financières (13/48, soit 27%).
  - 82 familles sur 118 (soit 69% des usagers) ont été contraintes de limiter la durée d'inscription à l'ALSH pour des raisons financières :

Vous est-il déjà arrivé de limiter la durée d'inscription pour des raisons financières ?

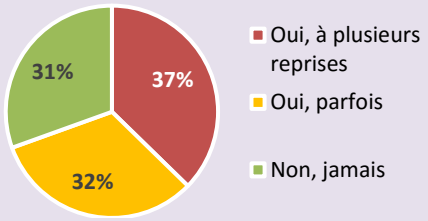

  - Ceux confrontés à cette situation ont confié leur enfant à une personne de la famille (29 familles) et ou ont pris une journée de congé (13 familles).

- **Les pratiques sportives et culturelles des 3-11 ans :**
  - Sur 120 familles, 78 ont un ou des enfants qui ont une pratique sportive ou culturelle en dehors de l'ALSH.
  - 71% sont globalement satisfaites de l'offre sportive et culturelle, contre 16% pas vraiment satisfaites.

Comment jugez-vous l'offre sportive et culturelle de la commune ?

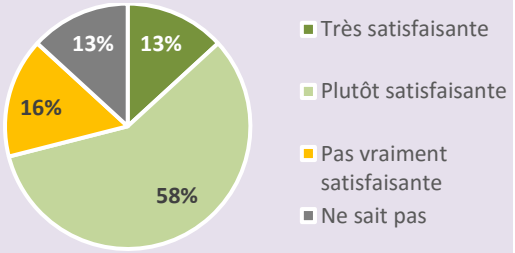

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-11 ANS) : Point de vue des familles

Concernant les non-usagers de l'ALSH soit environ 200 familles sur les 327 ayant des enfants de 3-11 ans.

- **Les principaux motifs de non-utilisation de l'ALSH sont** :
  1. Les parents peuvent s'occuper de leurs enfants : 119 familles, soit 50%.
  2. Le service est trop cher : 65 familles, soit 27%.
  3. Mon enfant ne veut pas y aller : 32 familles, soit 13,5%

→ A noter : 20 familles (soit 10%) déclarent que leur enfant reste seul à la maison.

- **Concernant les pratiques sportives et culturelles de ces 200 familles :**

  - 178 pratiquent une activité sportive et/ou culturelle sur la commune et 98 en dehors de la commune.

  - 67% sont globalement satisfaites, 13% pas vraiment satisfaites, 5% pas du tout satisfaites et 19% ne savent pas.

Synthèse des tables-rondes : Paroles d'habitants

- **Les parents présents :** sur les 12 parents, 10 ont des enfants de 3 à 11.
- **Une offre d'ALSH qui est globalement considérée comme satisfaisante pour les parents :** Les activités proposées sont jugées intéressantes et les animateurs expérimentés.
- **Des appréciations différenciées selon l'ALSH considéré :**
  - Des parents qui soulignent la difficulté pour les enfants les plus petits (3-6 ans) de se retrouver au sein d'une grosse structure comme l'ALSH à Brissac-Quincé : *« C'est pas évident pour les p'tits loulou, y'a beaucoup d'enfants, beaucoup de bruit… ».*
  - A contrario, l'ALSH de St Rémy est très apprécié à travers son caractère plus convivial : *« Le mercredi, y'a un groupe de 15-20 enfants, c'est génial pour eux, c'est à taille humaine ».*
- **Des camps d'été organisés par Enjeu qui sont très appréciés, mais qui ne proposent pas assez de places.** *« J'peux vous dire que quand votre enfant est motivé et qu'au final y'a plus de place, c'est un peu dur… ».*
- **Des parents qui s'interrogent sur le lien fait entre les clubs sportifs et l'ALSH le mercredi après-midi**. Si certains soulignent qu'il y a un pédibus à Brissac-Quincé, d'autres aimeraient plus de liens encore.
- **Des parents qui soulignent clairement leurs difficultés quant à la tarification de l'ALSH** : *« Concrètement, c'est trop cher, on a été contraint d'arrêter l'ALSH le mercredi… et pour certaines vacances scolaires ».*
  → Si pour certaines familles, les grands-parents prennent le relais, c'est clairement plus compliqué pour d'autres qui gèrent notamment à travers le télétravail. (éléments qui corroborent avec les résultats de l'enquête. Cf. ci-avant).

L'ENFANCE-JEUNESSE (11-17 ANS) : Point de vue des familles

Synthèse des résultats de l'enquête : L'enfance (11-17 ans)*

- **L'échantillon :** 175 familles ayant des enfants de 11 à 17 ans.
- **La présence des jeunes sur les réseaux sociaux** : 30% considèrent que leurs enfants sont « très présents » sur les réseaux sociaux, 49% qu'ils sont moyennement présents et 24% qu'ils ne sont pas présents.

- **L'usage des structures jeunesse :**

  - Sur les 175 familles ayant des enfants de 11-17 ans, 41 (soit 23%) ont un ou plusieurs enfants qui fréquentent un service jeunesse.

  - Pour ces jeunes, la fréquentation des services jeunesse a surtout lieu pendant les vacances.

  - Les principales motivations sont : Retrouver les amis sur place, faire des activités en groupe sur place et faire des sorties.

- **Un bon niveau de satisfaction global par rapport aux services dédiés aux 11-17 ans :**

Comment jugez-vous les différentes propositions faites aux jeunes sur la commune ?

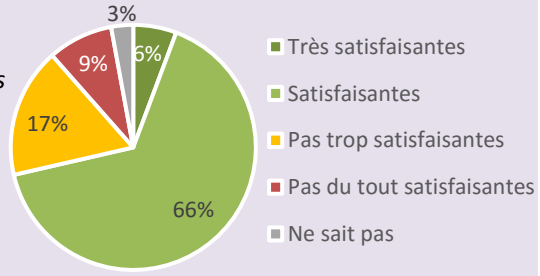

**Cf. détail des résultats dans le document annexe*

Concernant les 131 familles dont les enfants ne fréquentent pas de dispositif jeunesse proposé sur la commune

- **Les principales raisons dans l'ordre décroissant :** *« ces amis n'y vont pas » (54), « Il n'a pas de moyen de transport pour y aller seul » (39 jeunes), « Il ne sait pas vraiment ce qui est proposé » (39 jeunes), « Il est très occupé par d'autres activités en club » (30 jeunes).*

- **Les jeunes de 11-17 ans s'ennuient-ils ?**
  (Selon les parents) :

Avez-vous le sentiment que votre enfant "s'ennuie" faute de pouvoir faire des activités en dehors de la maison ?

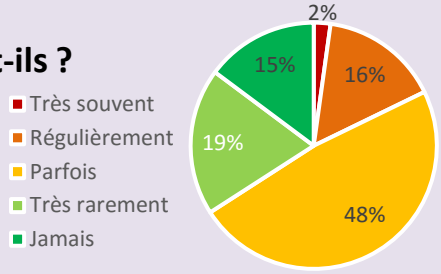

- **Concernant leurs pratiques en club :**
  - 75 pratiquent une activité sportive ou culturelle sur la commune et 53 en dehors de la commune.
  - 59 sont globalement satisfaits et 18 pas vraiment satisfaits

Synthèse des tables-rondes : Paroles d'habitants

- **Les parents présents :** sur les 12 parents, 6 ont des enfants de 11 à 17 ans.
- **Une problématique de la mobilité des jeunes très vite mise en avant** : « *Clairement ça manque de pistes cyclables, y compris sur Brissac-Quincé, pour qu'ils puissent être un peu plus autonomes* ».
- **L'appréciation de l'action Jeunesse** : Des parents qui soulignent la qualité du travail mené par Enjeu, mais également le manque de visibilité sur ce qui est proposé.
- Des parents qui soulignent qu'à partir de 13 ans, les jeunes ne veulent plus être « cadrés » et qu'il est parfois difficile de les motiver pour des activités ou actions en groupe.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : Principaux constats et enjeux

1 **Une transition Petite enfance / Enfance qui ne fait pas l'objet de collaborations actives entre les acteurs locaux :**

→ Un enjeu de renforcement des liens entre la Petite Enfance (EAJE) et les ALSH gérés par le Centre Social afin de faciliter la transition Petite enfance → Enfance pour les familles.

2 **Une offre d'accueil de loisirs qui est saturée le mercredi (le matin en particulier) depuis le retour aux 4 jours d'école.**

→ Un enjeu de recrutement d'animateurs afin de répondre aux besoins de toutes les familles.

→ Un enjeu de formation BAFA mutualisées entre la ville et Enjeu.

3 **Des camps en juillet qui constituent une offre éducative importante pour les enfants (rapport au collectif) mais qui sont également saturés.**

→ Un enjeu d'augmentation du nombre de camps en juillet afin de maintenir l'engagement des enfants dans des temps de partage collectifs.

4 **Une politique tarifaire qui limite l'accès aux ALSH pour les familles les plus modestes.**

→ Un enjeu de réajustement de la politique tarifaire afin de répondre aux besoins de toutes les familles.

5 **Une offre d'accompagnement à la scolarité qui reste centrée sur Brissac-Quincé et St Rémy.**

→ Un enjeu d'élargissement du CLAS à d'autres communes ?

6 **Une offre dédiée à la jeunesse intéressante et diversifiée, mais qui mérite d'être amplifiée en lien avec les acteurs du territoire** (établissements scolaires notamment).

→ Un enjeu de « remise en œuvre » des actions stoppées par la crise sanitaire et ce, dans le cadre de partenariats renforcés entre le Centre Social et les autres acteurs de terrain.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ : Les actions menées et le retours des familles

Principaux constats liés à l'accompagnement à la parentalité menée sur la commune :

- **L'action jusqu'ici menée a essentiellement porté sur le champ de :**

  - la Petite Enfance via le RPE qui a organisé différentes conférences et le Centre Social qui a mené deux actions : Le relais Baby-sitting et le RDV des Poussettes (rencontres entre les parents).

  - l'Enfance, via le collège qui a également organisé une conférence sur le harcèlement notamment.

- **Des actions qui ont été stoppées avec la crise sanitaire.**

- **Pas de Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur la commune.**

- **Des actions qui restent assez dispersées et qui ne font pas l'objet d'un partenariat mobilisant l'ensemble des acteurs dans la durée.**

Synthèse des résultats de l'enquête : « L'accompagnement à la parentalité »

- **L'échantillon :** 180 familles ont répondu à cette partie de l'enquête.
- **L'intérêt des familles pour des services dédiés à l'accompagnement des parents :** Globalement 30% sont intéressés contre 55% qui ne le sont pas et 15% qui ne savent pas.
- **Les services dédiés aux parents jugés les plus intéressants** (part des parents intéressés) **:**
  1. Un site internet : 49%,
  2. Un lieu d'information dédié aux parents : 31%
  3. Avoir des informations sur mon rôle de parent via des conférences : 25%
  4. Des rencontres individuelles avec un professionnel : 24%
  5. Avoir accès à des lieux de rencontre et de discussion entre parents : 20%
- **Les sujets qui intéressent le plus les parents :**

1. La jeunesse : (55%)
2. L'enfance : (22%)
3. Les jeunes adultes : (18%)
4. La petite enfance : (4%)

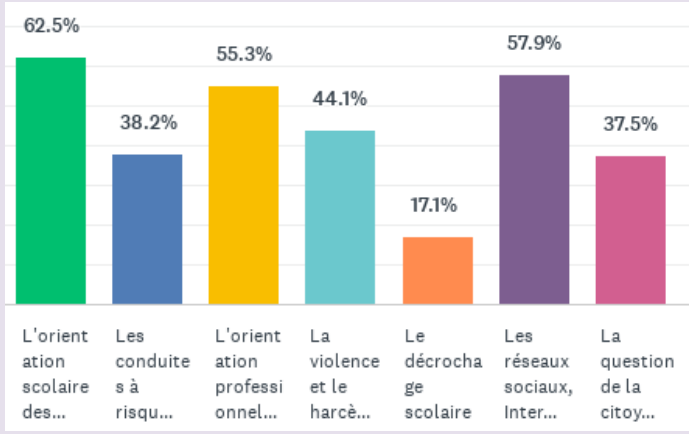

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ :

Synthèse des tables-rondes : Paroles d'habitants

- **Des parents qui soulignent les actions jusqu'ici menées :** *« Enjeu a organisé des soirées débat avec les parents, c'était bien ! Même chose au collège, y'a eu des conférences intéressantes… ».*
- **Des parents qui se tournent aussi vers les professionnels.** Une maman souligne : *« Il nous arrive régulièrement d'échanger avec les enseignants, ça permet d'avoir un avis extérieur et parfois c'est important, on se sent moins seul face aux problèmes »*. Une autre explique avoir fait appel à un psychologue pour que son enfant soit accompagnée individuellement et dans la durée.
- **Des attentes pour une meilleur communication sur l'ensemble de ces actions.** Les parents présents soulignent l'intérêt de passer aussi par les réseaux sociaux afin de diffuser l'information aux familles.
- **A la marge de la table-ronde, les parents regrettent qu'il n'y ai plus le Forum des associations**. *« C'est bien pour avoir les informations sur ce qui est proposé ! ».*

Les deux principaux constats et enjeux liées à l'accompagnement à la parentalité :

1

Une offre liée à l'accompagnement à la parentalité qui reste dispersée. Chaque acteur développe ses actions sans forcément voir ce qui est déjà fait par ailleurs.

→ Un enjeu de coordination des acteurs locaux dans le cadre d'un réseau formalisé et animé.

2

Une offre d'actions qui reste finalement assez limitée. Au regard des conséquences de la crise sanitaire au sein des familles, les marges de progrès sont encore assez importantes.

→ Un enjeu de définition d'un projet commun d'actions parentalité porté par les différents acteurs du réseau à constituer.

- Thématique 2 -

L'insertion sociale et professionnelle

INSERTION : Indicateurs de contexte

- **BLA, une commune dont le nombre de personnes en situation de précarité est peu important par rapport à d'autres communes de la CCLLA ou d'ALM :**

  →En 2019, on relève sur la commune :
  - 444 bénéficiaires d'une aide au logement. Tendance : ↘
  - 595 personnes à bas revenus. Tendance : ↘

- **Le taux de pauvreté :** BLA fait partie des trois communes de la CCLLA qui ont un taux de pauvreté le plus faible (7%).

  → On relève les écarts suivants :
  - 1 points avec Bellevigne et Chalonnes,
  - 4 points avec Les Ponts de Cé,
  - 9 points avec Trélazé,
  - 13 points avec Angers.

Indicateurs sociaux pour BLA	2016	2017	2018	2019
Nb. de bénéficiaires d'une aide au logt	497	465	404	444
Nb. d'allocataires à bas revenus	319	295	277	289
Nb. de personnes à bas revenus	724	662	572	595

Source : CAF Data – 2016-2019

Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian) 2018

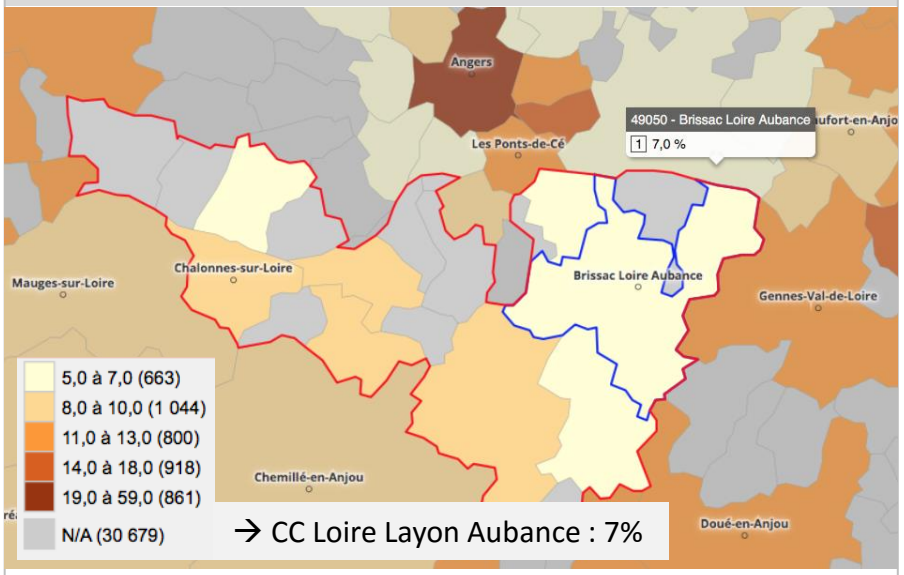

Précisions : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.

Cartographique : INSEE RGP 2017 / CGET – Observatoire des Territoire – 2018.

Taux de pauvreté sur les autres communes :

- Les Ponts de Cé : 11%
- Trélazé : 16%
- Angers : 20%
- Bellevigne en Layon : 8%
- Terreanjou : 7%
- Chalonnes : 8%

*** Définition** : Un foyer ou une personne sont considérés « à bas revenus » quand leurs revenus sont égaux ou inférieurs à 60% du revenu médian des revenus par unité de consommation (RUC) équivalents. Exemples de situations « à bas revenus » en 2017 :

- Une personne seule est « à bas revenus » si ses revenus sont < 960€ .
- un couple sans enfant est « à bas revenus » si ses revenus sont < 1860€.
- un couple avec 2 enfants est « à bas revenus » si ses revenus sont < 2400€.

INSERTION : Indicateurs de contexte

- **Une part de salariés en emploi précaire qui a légèrement augmenté en 10 ans : 27,1% en 2018 contre 25,4% en 2008.**

- Une hausse qui est davantage liée à l'évolution de la situation des femmes que celle des hommes.

- **Les demandeurs d'emploi → Principales tendances :**

- Un nombre de DEFM en Cat. A qui, après une nette hausse jusqu'en déc. 2020, a pratiquement retrouvé son niveau de 2018 (forte baisse depuis déc. 2020).
- Fin sept 2021, un total de 941 DEFM, dont 336 de catégorie A.
- Une évolution 2018-2021 des DEFM de cat. A néanmoins moins favorable qu'à l'échelle de la CCLLA.

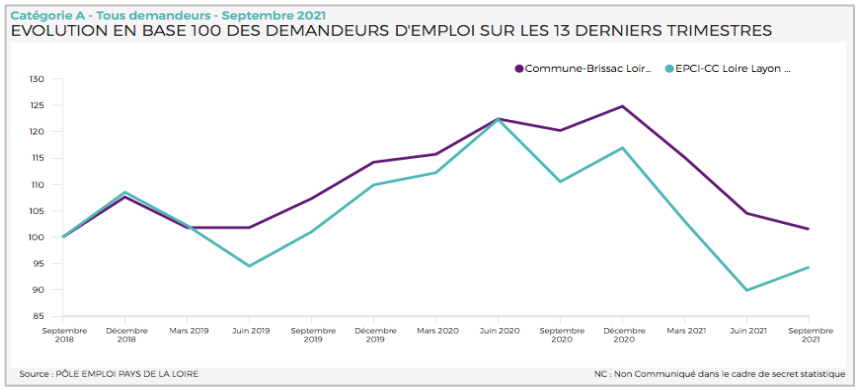

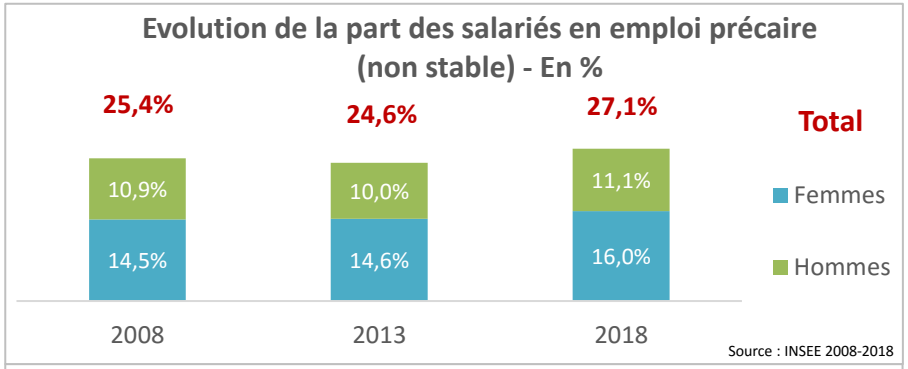

Les emplois précaires *correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.*

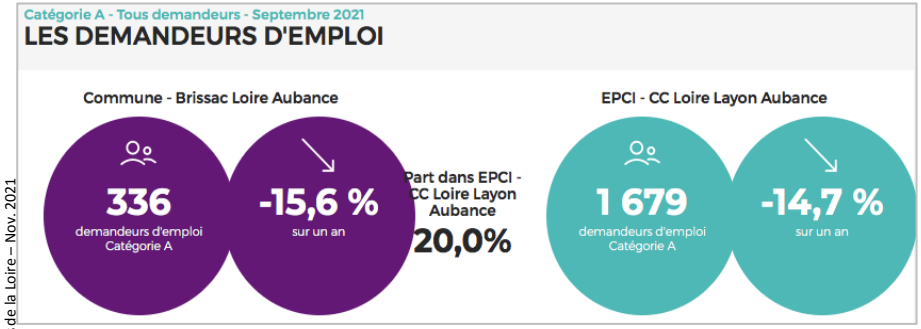

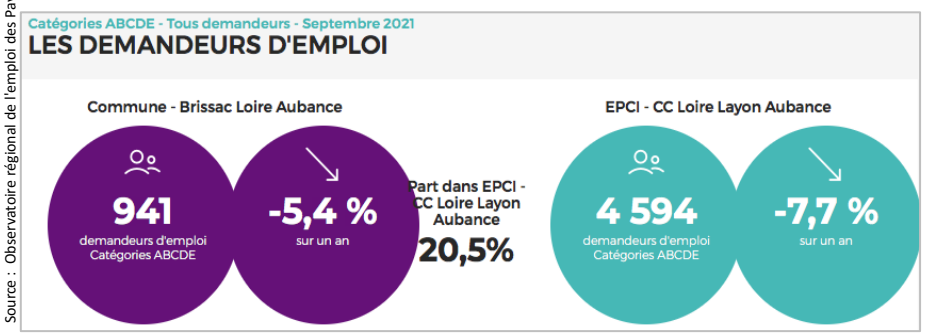

Source : Observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire – Nov. 2021

* DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois. Cf. Annexe 4 pour la définition des différentes catégories de DEFM

INSERTION : Indicateurs de contexte

- **Une légère hausse du nombre demandeurs d'emploi depuis 2018 :**
  - **Total des DEFM** : 941, +59 DEFM de cat. ABCDE en 3 ans
  - **Cat. A** : 336, +5 DEFM en 3 ans.
- **Depuis déc. 2020, une nette baisse pour toutes les catégories de demandeurs d'emploi :**
  - Baisse du chômage des femmes comme des hommes,
  - Baisse des chômeurs de longue durée,
  - Baisse du chômage des jeunes et des 26-49 ans

MAIS hausse du nombre de chômeurs de 50 ans et plus :

- +4% pour les cat. A
- + 8,4% pour les cat. ABCDE

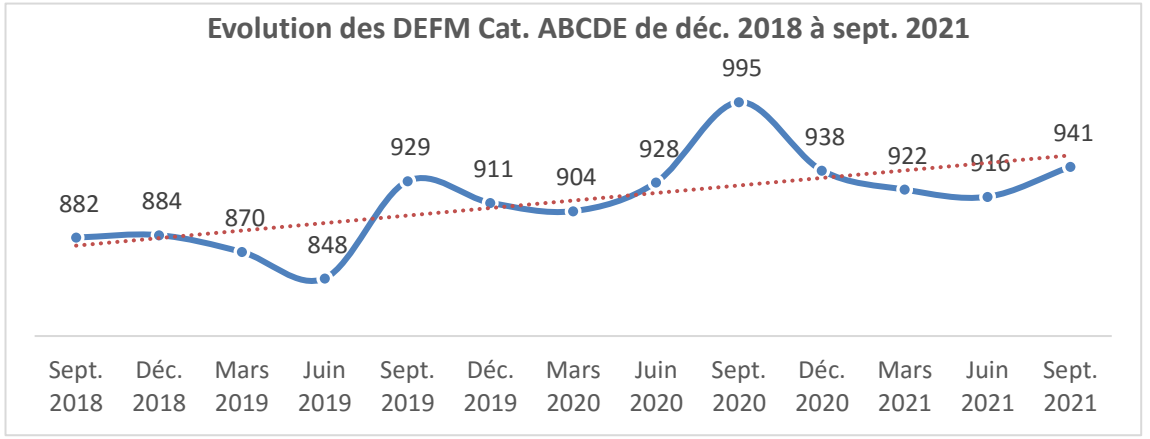

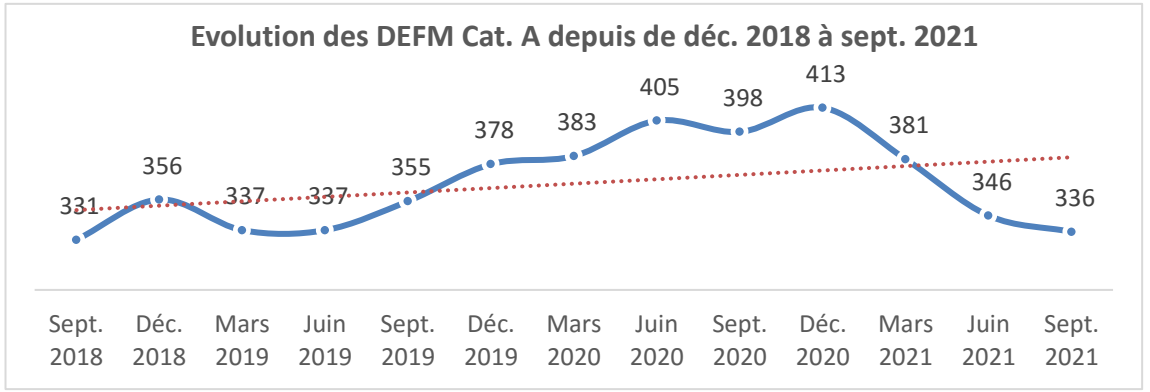

Brissac Loire Aubance (Situation en sept. 2021)	Cat. A		Cat. ABCDE	
	Nb.	Évol. depuis 1 an	Nb.	Évol. depuis 1 an
Homme	168	-14,7%	412	-7,4%
Femme	168	-16,4%	529	-3,8%
Inscrits depuis moins d'un an	200	-16,3%	461	-1,1%
Inscrits depuis plus d'un an (DELD)	136	-14,5%	480	-9,3%
Moins de 26 ans	60	-32,6%	150	-18,5%
26-49 ans	171	-17,8%	521	-7,3%
50 ans et +	105	4,0%	270	8,4%
Indemnisés	190	-15,6%	573	-6,1%
Non indemnisés	146	-15,6%	367	-10,3%

Source : Observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire – Nov. 2021

INSERTION : Indicateurs de contexte

- **Les offres d'emploi → principales tendances depuis un an :**

  - Pôle Emploi relève 375 offres d'emploi, chiffre en hausse à l'échelle de la commune de BLA (+40%) comme pour la CC Loire Layon Aubance (+32%).

  - Une majorité des offres est liée au secteur des services (55% des offres contre 50% pour la CCLLA), de l'industrie (18% pour pour la commune et la CCLLA) et du commerce (11% contre 8% pour la CCLLA).

  - La nature des contrats proposés :
    - 58% d'emplois durables
    - 38% d'emplois temporaires

→ Au final, une offre d'emploi qui représente que 17% des offres de la CCLLA et qui traduit bien, en matière d'accès à l'emploi, la dépendance des actifs de BLA aux autres pôles d'emplois.

Tous secteurs - Cumul 12 mois - Septembre 2021

LES OFFRES D'EMPLOI

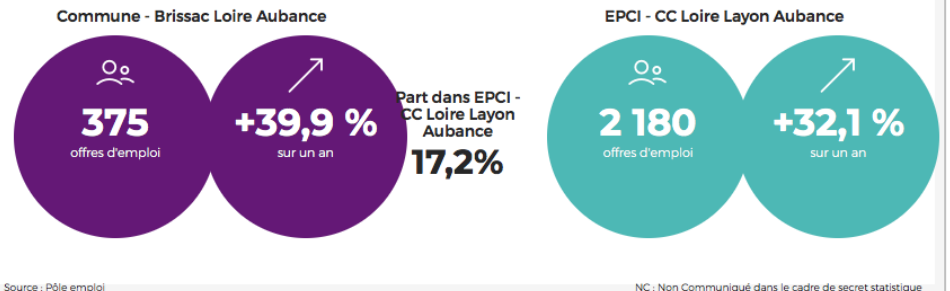

Source : Pôle emploi

NC : Non Communiqué dans le cadre de secret statistique

Tous secteurs - Cumul 12 mois - Septembre 2021

RÉPARTITION SECTORIELLE

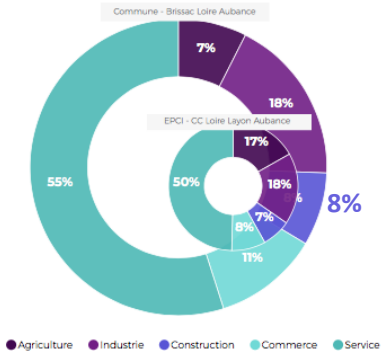

Volume	Commune - Brissac Loire Aubance	EPCI - CC Loire Layon Aubance	Part dans EPCI - CC Loire Layon Aubance
Agriculture	28	366	7,7 %
Industrie	68	390	17,4 %
Construction	30	157	19,1 %
Commerce	43	185	23,2 %
Service	206	1 082	19,0 %

Evolution annuelle	Commune - Brissac Loire Aubance	EPCI - CC Loire Layon Aubance
Agriculture	-47,2%	-16,2 %
Industrie	+223,8%	+165,3 %
Construction	+20,0%	+35,3 %
Commerce	+34,4%	+20,9 %
Service	+50,4%	+35,8 %

Source : Pôle emploi

NC : Non Communiqué dans le cadre de secret statistique

Tous secteurs - Cumul 12 mois - Septembre 2021

RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT

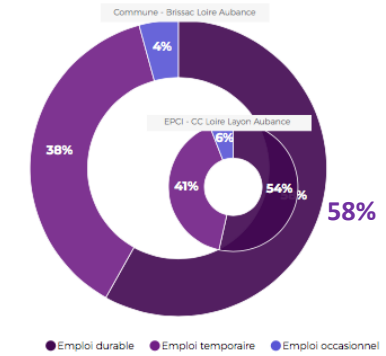

Volume	Commune - Brissac Loire Aubance	EPCI - CC Loire Layon Aubance	Part dans EPCI - CC Loire Layon Aubance
Emploi durable	218	1 167	18,7 %
Emploi temporaire	141	885	15,9 %
Emploi occasionnel	16	128	12,5 %

Evolution annuelle	Commune - Brissac Loire Aubance	EPCI - CC Loire Layon Aubance
Emploi durable	+59,1%	+47,2 %
Emploi temporaire	+14,6%	+26,2 %
Emploi occasionnel	+100,0%	-17,9 %

Source : Observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire – Nov. 2021

INSERTION : Les acteurs et dispositifs en présence

- **Une pluralité de partenaires institutionnels et d'acteurs locaux qui constitue un atout évident pour le territoire.**

- **Un réseau d'acteurs de l'insertion jusqu'ici mobilisé dans le cadre du « collectif des travailleurs sociaux »** (Cf. détail P. 47) **et qui s'est élargi depuis la création de France Services.**

- **Une gestion de France Services par le CCAS et des locaux partagés qui positionnent le CCAS au cœur du réseau d'acteurs** (Cf. ci-après).

Synthèse des acteurs présents sur le territoire de Brissac Loire Aubance et/ou qui assurent une permanence à France Services

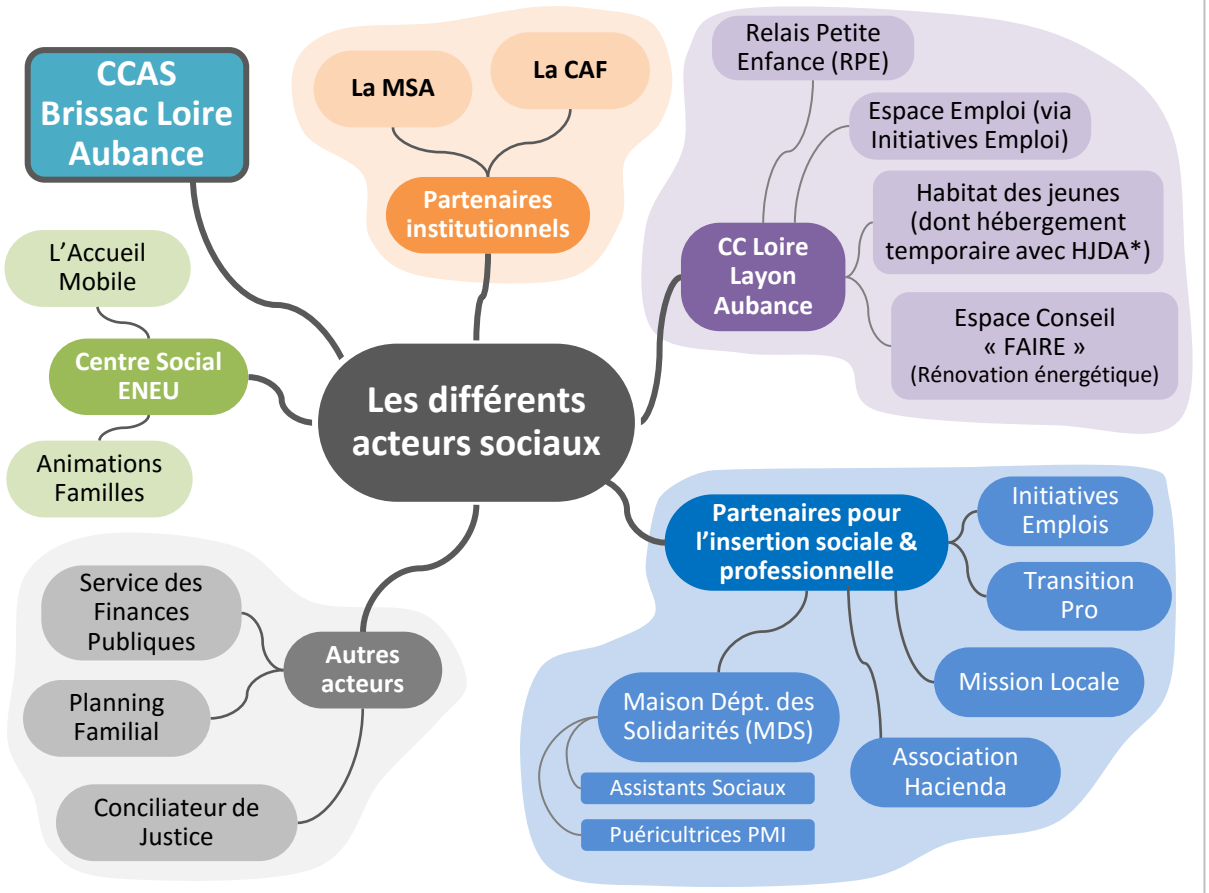

*Association Habitat Jeunes David d'Angers (HJDA)

→ **Au final, France Services constitue un « outil commun » permettant de maintenir sur le territoire la présence des différents partenaires et à partir duquel les partenariats se renforcent progressivement.**

INSERTION : Principaux enseignements liés à l'activité de France Services

- **Une activité en hausse constante depuis l'ouverture :** En un an (entre oct. 2020 et oct. 2021), la fréquentation a augmenté de 150%, passant de 173 à 432 personnes accueillies par mois.

- **71% des usagers habitent la commune** (soit 2687 personnes en un an), mais l'outil d'analyse de la fréquentation jusqu'ici utilisés ne permet pas de savoir de quelle commune déléguées ils habitent.

- **L'accès à France Service** s'effectue à 46% par contact téléphonique, 38% en présentiel sur RDV et 16% en présentiel sans RDV.

- **Les principaux acteurs sollicités :** 62% des demandes sont liées au CCAS, 14% à la Mission Locale et 9% à la MDS/PMI.

- **La nature des demandes :** 59% des demandes nécessitent un accompagnement individuel (notamment en lien avec le CCAS), 26% concernent un RDV avec un partenaire, 13% sont liés à une demande d'informations générales et 2% sont liés à l'accès à un ordinateur en libre service.

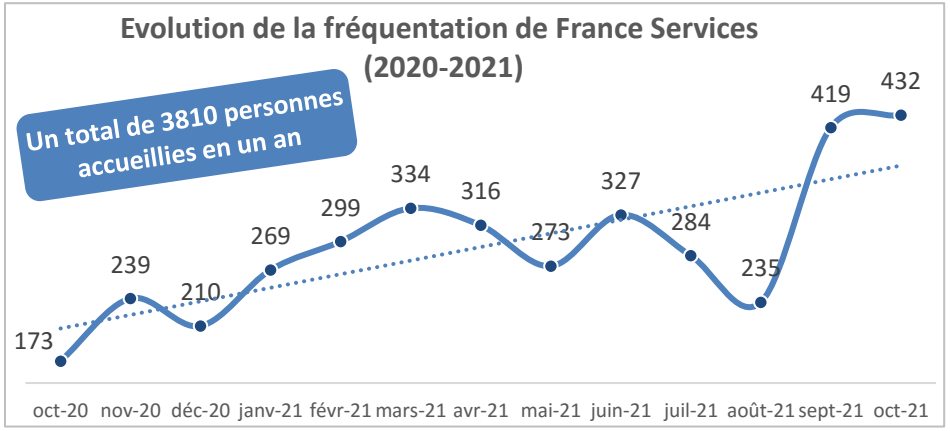

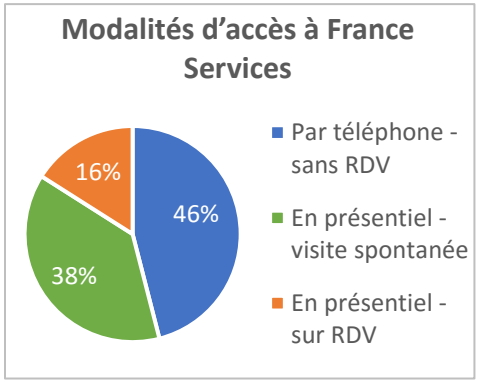

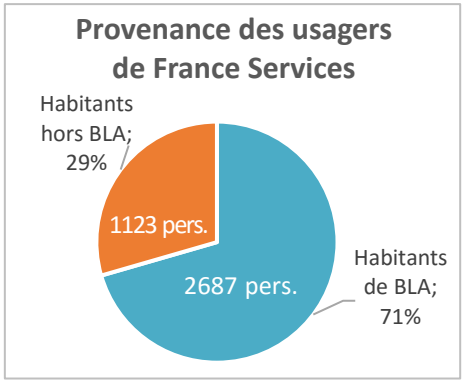

Top 10 des partenaires locaux	Nb. de demandes	Part des demandes
CCAS	1357	62%
Mission Locale	300	14%
MDS	135	6%
Initiatives Emplois	84	4%
Emploi / Formation / Insertion	82	4%
Mairie	72	3%
PMI	70	3%
Espace Faire	35	2%
CLIC	30	1%
Maison des Adolescents	13	1%
Total des contacts	2178	100%

INSERTION : Synthèse de l'action menée dans le cadre du CCAS

- **Un travail d'accompagnement des publics du CCAS structuré selon 4 principaux types d'actions :**
  - Les actions de proximité,
  - Les actions de solidarité,
  - Les actions en direction des habitants,
  - L'action liée au logement.
- **Les moyens humains** : 3 personnes, soit 2,6 ETP.
- **Les moyens financiers :** le budget de fonctionnement du CCAS avoisine les 50.000€ par an.
- **Un projet 2021 structuré selon 4 principales orientation**. Cf. détails en Annexe 5.

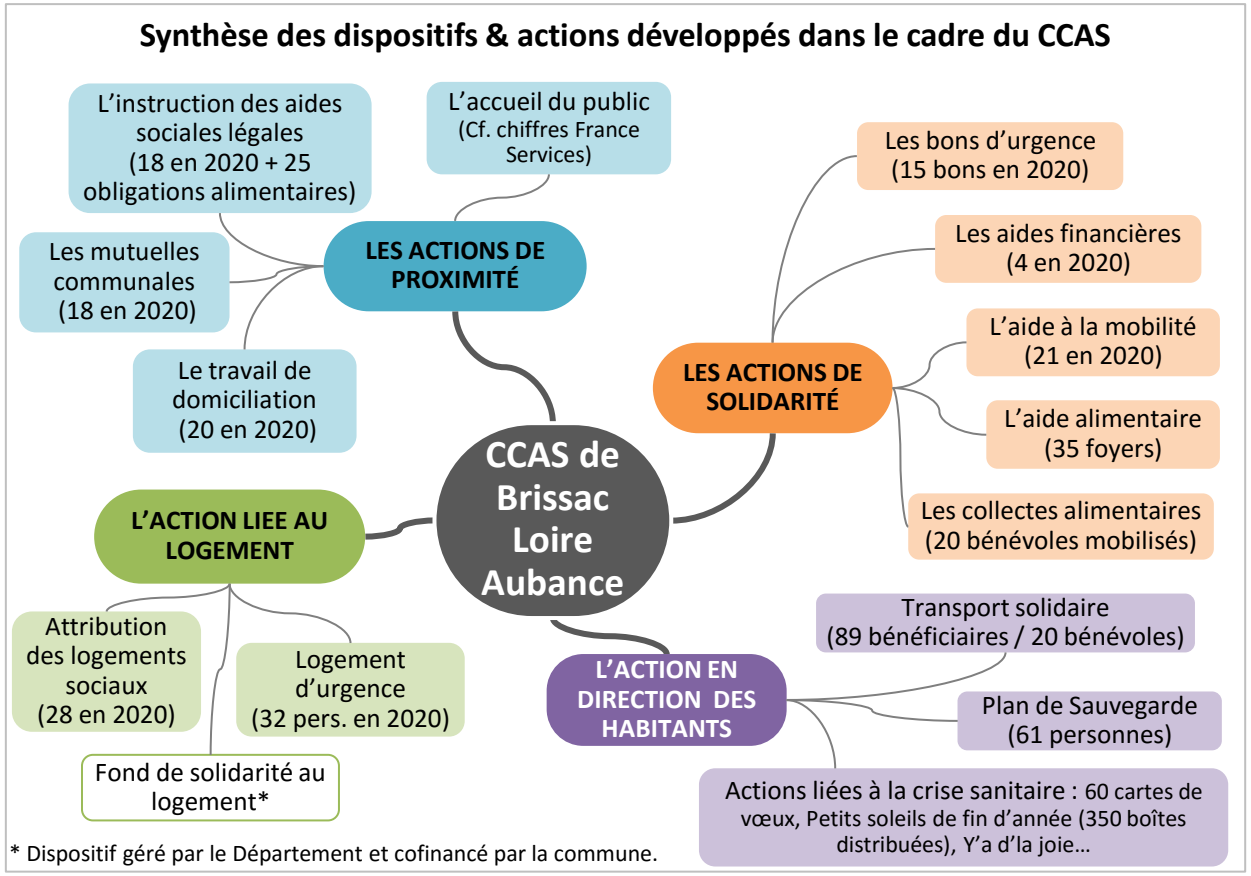

Les principales orientations du CCAS pour 2021*

1. Analyser les besoins sociaux du territoire (ABS)
2. Développer l'accès aux droits et aux services en fédérant les acteurs du territoire
3. Accompagner les personnes fragilisées dans leurs parcours de vie quel que soit leur âge
4. Accompagner le vieillissement de la population et prévenir la perte de lien social

*Source : CCAS, NOTE D'INFORMATION : « *Proposition d'orientations 2021* »

INSERTION : Principaux constats et enseignements liés à l'action du CCAS

• **Des aides financières qui portent essentiellement sur l'accès à l'énergie** (eau/électricité) et qui font l'objet de partenariats renforcés avec les autres acteurs pour l'accès aux droits.

• **Un dispositif transport solidaire à relancer suite à la crise sanitaire et à davantage structurer** : L'enjeu, au-delà de la mobilisation dans la durée des bénévoles, est de structurer le dispositif afin qu'il ne repose pas uniquement sur la relation bénévoles – bénéficiaires (travail en cours).

• **La difficile cohérence entre les attentes légitimes des élus et les moyens limités du CCAS** : Des nombreuses actions sont légitimement envisagées par les élus et ne peuvent pas être mises en œuvre faute de moyens d'ingénierie suffisants. Un constat qui amène à la définition des priorités au regard des moyens mobilisés.

• **La question de l'accessibilité du CCAS et plus largement de France Services pour tous les habitants de BLA** : Un choix stratégique de regrouper tous les services et acteurs dans un lieu unique (France Services) et de limiter l'accueil en mairies déléguées a été fait. Il pose néanmoins la question de l'accessibilité pour les publics les plus isolés et les moins mobiles.
→ **Une question à travailler** : L'itinérance de France Services sur les communes déléguées.

• **Des partenariats entre acteurs locaux qui doivent être renforcés selon plusieurs axes** :

- L'interconnaissance : Ce travail est déjà bien engagé mais reste à affiner.

- Le partage des enjeux sociaux du territoire : Travail non engagé collectivement et qui va s'opérer dans le cadre de la démarche d'ABS.

- Le développement d'actions collectives : Des actions menées (exemple du repérage des personnes isolées mené via le Collectif des travailleurs sociaux) mais qui sont à amplifier.

→ **Des questions à travailler** : Comment mieux structurer et coordonner le réseau d'acteurs de l'insertion, en lien avec les autres services municipaux (Pôle éducation) et de la CCLLA ? Qui pour assurer ce travail de coordination ? Avec quels moyens ?

INSERTION : Principaux constats soulignés par les partenaires (approche qualitative)

La MDS :

- **Les constats liés aux publics accompagnés** :
  - Une forte hausse du nombre de dossiers depuis deux ans, notamment des bénéficiaires du RSA (orientation sociale).
  - Des demandes qui émanent également de personnes âgées qui ne peuvent pas effectuer leurs démarches administratives en ligne et qui, pour certaines, ont des troubles cognitifs.
  - Des difficultés pour certains publics à venir jusqu'à France Services et qui ne peuvent plus se tourner vers les mairies déléguées.
  - Une hausse des situations de personnes ayant des troubles psychiques et une difficulté pour qu'elles soient accompagnées (absence de dispositifs en proximité et saturation de ceux existants).
  - Une difficulté croissante pour accéder à un logement social liée à une offre très insuffisante.
  - Des publics pour lesquels l'enjeu est de les sortir de l'isolement social dans lequel ils sont, de les faire venir au centre social afin de faire des activités, rencontrer d'autres personnes…
  - Autre constat lié à la précarité sur le territoire : Pas d'écart très marqué d'une commune déléguée à l'autre.
- **Les constats liés au réseau d'acteurs locaux** :
  - De bons partenariats depuis la création de France Services.
  - Une rencontre trimestrielle via le collectif des travailleurs sociaux. Celui-ci est surtout basé sur l'interconnaissance et doit maintenant plus travailler sur des actions collectives.

Zoom sur le « collectif des travailleurs sociaux » :

• **Le collectif** : Un dispositif initié et animé par le Centre Social Enjeu, Via coordinatrice AVL. Un dispositif antérieur à la création de France Services.

• **Les membres du collectif** : CCAS, Mission Locale, MDS, Initiatives Emploi, CAF, MSA, RPE, CLIC, CCLLA, Césame et Centre Social.

• **Rythme des rencontres** : Une fois par trimestre.

• **Action menée** : Un travail d'interconnaissance dans un premier temps et qui se donne pour objectif de développer de nouvelles actions collectives en direction des publics, qu'ils soient accompagnés ou non.

INSERTION : Principaux constats soulignés par les partenaires (approche qualitative)

La Mission locale Angevine (MLA) :

- **Les constats liés aux publics accompagnés** :
  - Deux profils de jeunes assez distincts :
    . Soit des jeunes diplômés qui cherchent des missions et qui sont très vite mobilisés.
    . Soit des jeunes en décrochage, avec un faible niveau de formation, confrontés à des problématiques éducatives complexes.
  - Une augmentation des problématiques liés à la santé mentale, en particulier depuis la crise sanitaire et des dispositifs d'accompagnement (type CMP – Centre Médico-psychologique) qui sont saturés et vécus comme stigmatisant par les jeunes.
  - Des parents qui ne savent plus comment gérer la situation de leurs enfants. La Mission Locale est de plus en plus sollicitée par les parents eux-mêmes.
  - L'accès à France Services : Au regard du manque de mobilité des jeunes, la MLA s'interroge sur leurs difficultés d'accès à France Services et donc à la MLA. *« Ce qui est certain, c'est que les jeunes viennent souvent à France Services avec leurs parents ».*
  - Transport Solidaire, un service trop cher et qui ne correspond pas aux pratiques des jeunes (trop « compliqué »).
  - Des jeunes qui, malgré le dispositif habitat jeunes de la CCLLA, sont en difficulté pour accéder à un logement.
  - Au final, des jeunes difficiles à mobiliser sur les dispositifs tels que la Garantie Jeunes.

- **Evolution du nombre de jeunes accompagnés** : Entre 2017 et 2019, le nombre de jeunes accompagnés est resté assez stable.

Pour autant, l'année 2021 semble marquée par une baisse sensible du nombre de jeunes accompagnés, en particulier depuis sept 2021.

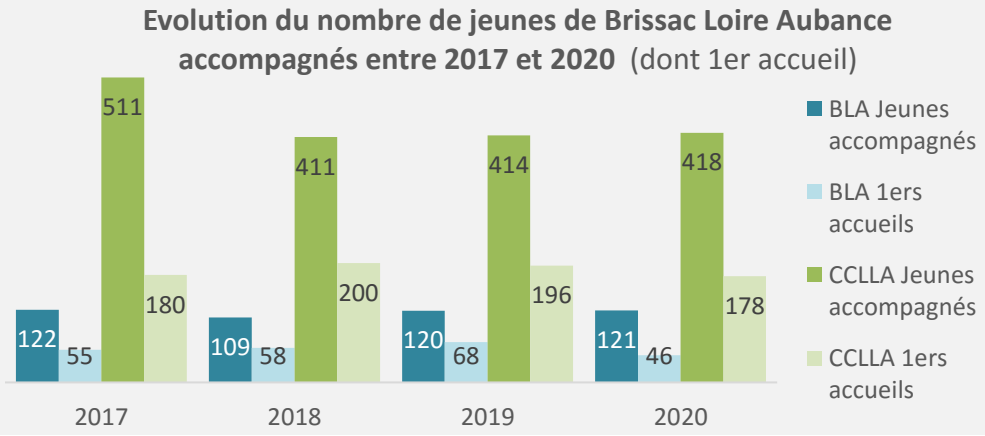

INSERTION : Principaux constats soulignés par les partenaires (approche qualitative)

La Mission locale Angevine (suite) :

• **Les constats liés au réseau d'acteurs locaux** :

- Des échanges avec la CCLLA sur le volet « insertion » mais pas sur le volet « santé ».
- Un partenariat à renforcer avec le Centre Social Enjeu au-delà du Collectif des Travailleurs sociaux : Exemple des actions « Job d'été » et « Réseau Etincelle » mises en place avec le Centre Social à Beaufort en Anjou pour sensibiliser les jeunes sur la Garantie Jeunes.

• **Autres constats liés au manque d'outils mobilisables sur le territoire :** De nombreux outils doivent être déployés sur le territoire afin de mieux accompagner les jeunes : « Promo 16-18 ans avec l'AFPA », les prépa apprentissage pour la découverte des métiers, les chantiers éducatifs, les services civiques (seulement 2 cette années).

Initiatives Emploi :

• **Les constats liés aux publics accompagnés** : Les principales difficultés sont l'isolement, le manque de mobilité, la santé (dont addictions), la difficile montée en compétence (accès à la formation) et leur posture en décalage vis-à-vis des attentes des acteurs économiques.

• **Les constats liés à l'association et au réseau d'acteurs locaux** :

- Des difficultés liées à la visibilité de la structure : Initiatives Emploi n'est pas assez connu, la communication n'est pas suffisante, il faut pouvoir aller à la rencontre des demandeurs d'emploi. Au final, des offres d'emploi ne sont pas pourvues.
- Un partenariat local qui, via le collectif des travailleurs sociaux, porte surtout sur l'enfance-jeunesse et parentalité (et c'est très bien, car il y en a besoin), mais pas assez sur l'accompagnement des parcours d'insertion. Idem avec le CCAS, le partenariat pourrait d'avantage porter sur les parcours d'insertion.

→ Au final, il manque une instance de travail dédiée à l'accompagnement des parcours d'insertion permettant de mobiliser les acteurs locaux de l'insertion (dont la CCLLA).

INSERTION : Principaux constats soulignés par les partenaires (approche qualitative)

Réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) – Brissac Loire Aubance - Rapport d'étape 1 : « Diagnostic Social » - AnaTer, Nov. 2021.

Centre social ENJEU :

- **Les constats liés à certains jeunes *« un peu perdus »*** : Enjeu constate qu'une dizaine de jeunes adultes viennent régulièrement au Centre Social. Ils sont dans une situation compliquée, tant vis-à-vis de leur parents que par rapport à leur parcours de formation et d'insertion professionnelle.
- **Zoom sur l'Accueil Mobile mis en place depuis janvier 2021** :

Premiers enseignements

- Une montée en puissance de l'action : 115 personnes touchées au 2ème trimestre, contre 57 au 1er trimestre.
- Une mobilisation de bénévole intéressante et des répercussions directes évaluées à 60%.
- Constat d'une forte demande d'animation.

Axes de progrès et pistes

- Etendre le dispositif à toutes les communes.
- Renforcer le partenariat avec les bibliothèques et autres acteurs locaux (ex. artistes pour le pique-niques 2022).
- Favoriser les projets d'échanges en extérieur et permettant de faire le lien Café Repair notamment.

Bilan de l'Accueil Mobile de janvier à juin 2021 :
- 58 permanences sur 8 communes
- 128 heures de présence
- 172 personnes touchées

Bilan des pique-niques de juillet 2021:
- 4 communes concernées
- 54 heures de présence
- 217 personnes touchées (30 familles)

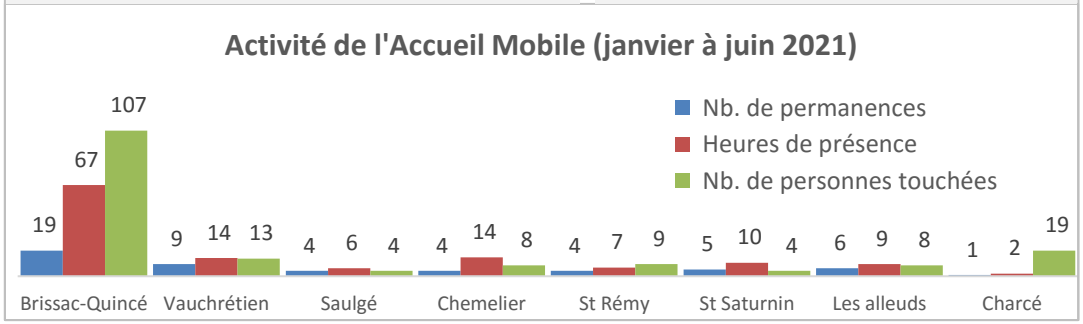

La situation des gens du voyage - Association « Hacienda » :

- **La tendance de fond :** Une sédentarisation de plus en plus souhaitée par la majorité des familles. À BLA, la moitié des enfants est scolarisée et « *ça se passe très bien* ».
- **Les difficultés rencontrées** :
  - La commune de BLA ne propose qu'une halte (pas un aire d'accueil en tant que telle). Si cela arrange certaines familles car l'occupation de la halte est gratuite, d'autres sont dans l'attente d'une aire avec eau et électricité.
  - Les implantations illicites génèrent, comme à l'été 2021, des problèmes de voisinage et restent difficiles à gérer pour les acteurs locaux.

L'enjeu : Développer une véritable aire d'accueil (avec un bureau fixe) afin de favoriser la scolarisation des enfants et l'insertion des familles via un travail d'accompagnement social (via les travailleurs sociaux de Voyageur 49).

INSERTION : Point de vue d'habitants

Les participants à la table-ronde *: Seulement 3 personnes étaient présentes (sur les 9 invitées), dont une personne ayant une situation professionnelle stable (commerçant) et deux personnes en situation de handicap suite à des maladies professionnelles.*

Les principaux enseignements sur les difficultés rencontrées :

- **Les difficultés d'une maman qui vit seule avec sa fille en situation de handicap** : « *Ma fille est souvent malade et franchement, je n'arrive pas à tout gérer : mes problèmes de santé, ma fille que je ne peux pas laisser toute seule…, mes démarches pour retrouver un emploi… Même si j'ai pu faire des missions avec Initiatives Emploi et que je suis très bien soutenue par Mme Cornu au CCAS, c'est pas facile* ».
- **Les difficultés liées à la reconversion professionnelle** : Un monsieur qui avait un emploi et qui a été arrêté suite à une maladie professionnelle, aujourd'hui accompagné par Cap Emploi, explique : « *La reconversion professionnelle n'est pas si simple que ça, ça ne se fait pas du jour au lendemain… déjà le temps d'avoir une reconnaissance RQTH, faire un bilan de compétences, trouver une formation, la faire financer… bref, c'est quand même un peu le parcours du combattant tout ça… alors que j'avais un métier qui me plaisait !...* ».
- **Concernant le commerçant :** Il souligne les difficultés liées au recrutement de nouveaux salariés pour étendre son activité. *« C'est difficile de trouver des gens motivés… le CV, l'essai c'est bien, mais ça ne garanti rien. Ce métier demande d'avoir un bon relationnel avec les clients et j'ai l'impression que le Covid a joué sur la motivation, sur la rigueur (par rapport aux horaires par exemple)* ». Concernant l'animation économique, il sait qu'il y a un Club d'entreprises, mais il n'a pas le temps d'y aller.

- Résultats de l'enquête : Zoom sur le lieu de travail des habitants de Brissac Loire Aubance -

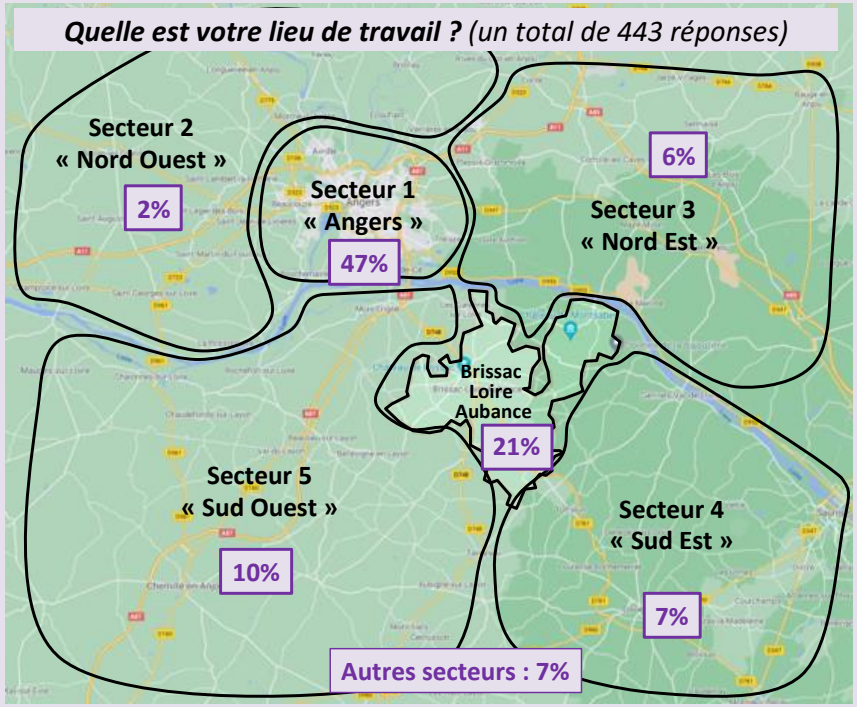

INSERTION : Point de vue d'habitants

Synthèse des résultats de l'enquête* :

- **L'échantillon :** Sur 590 personnes ayant répondu à l'enquête, 39 sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation → Des résultats à prendre avec précautions au regard du faible nombre de répondants.
- **La situation des personnes ayant répondu à l'enquête** : 12 sont sans emploi depuis plus d'un an, 12 depuis moins d'un an et 12 en reconversion professionnelle.

1. La recherche d'emploi :

- 25 sur 38 éprouvent des difficultés dans leur recherche d'emploi.

- Les principaux interlocuteurs sont Pôle Emploi (72%), Initiatives Emploi (17%), France Services (8%), La Mission Locale (8%) et 14% déclarent n'avoir aucun interlocuteur.

3. Des demandeurs d'emploi qui considèrent qu'il n'y a pas assez de structures pour les accompagner dans leur parcours d'insertion.

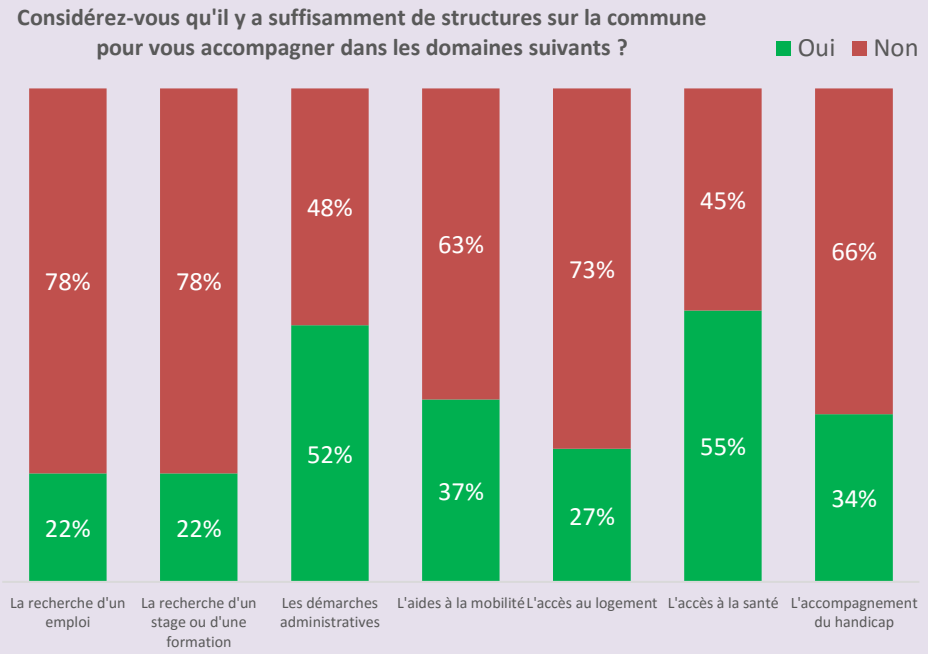

2. Les principales difficultés rencontrées :

- La garde d'enfants (40%),
- L'absence de structures (32%),
- Les démarches administratives (27%),
- La santé (22%),
- Le logement (14%).

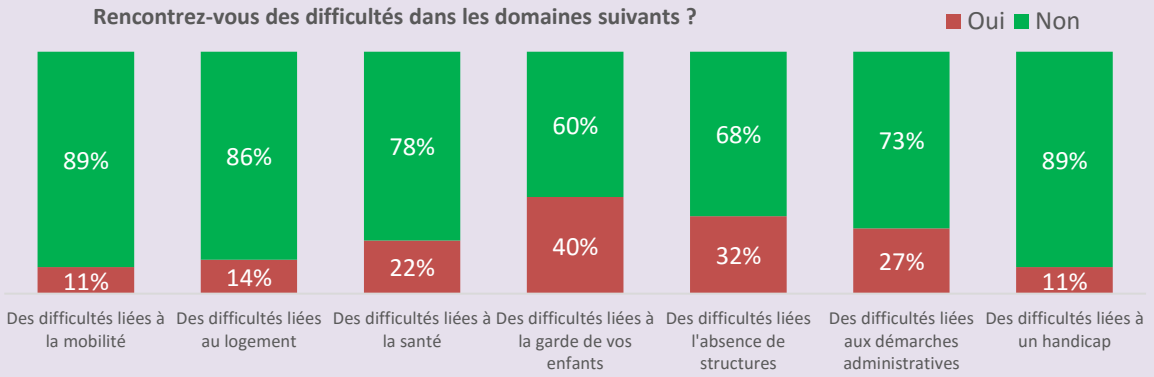

INSERTION : Point de vue d'habitants sur l'accès aux services et l'accès aux droits

- **L'échantillon :** Sur 590 personnes ayant répondu à l'enquête, environ 500 (selon les différentes questions) ont répondu à cette partie du questionnaire.

1. Les principales difficultés liées à l'accès aux services ou aux droits :

Rencontrez-vous des difficultés d'accès aux services ou à vos droits dans les domaines suivants ?

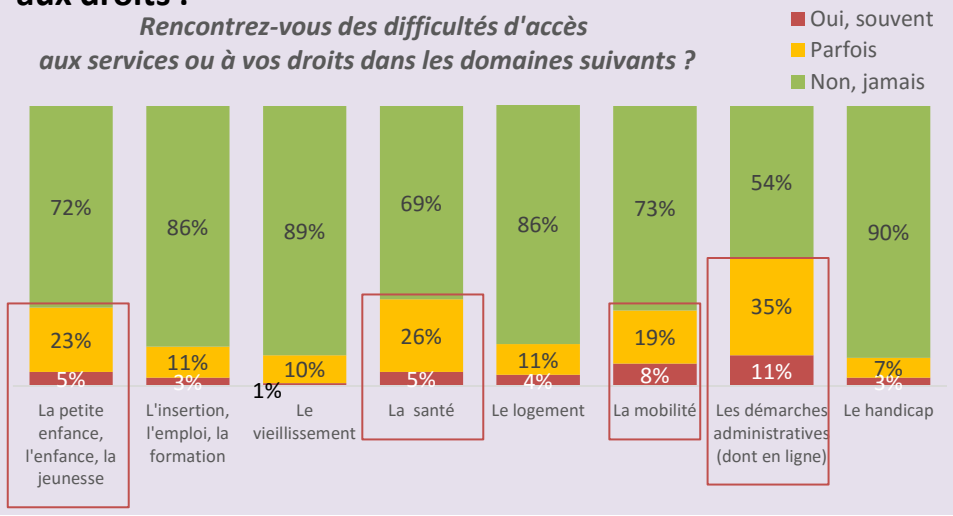

2. Comment se renseignent les habitants ?

À qui vous adressez-vous lorsque vous cherchez une information sur les services dans les domaines jusqu'ici évoqués ?

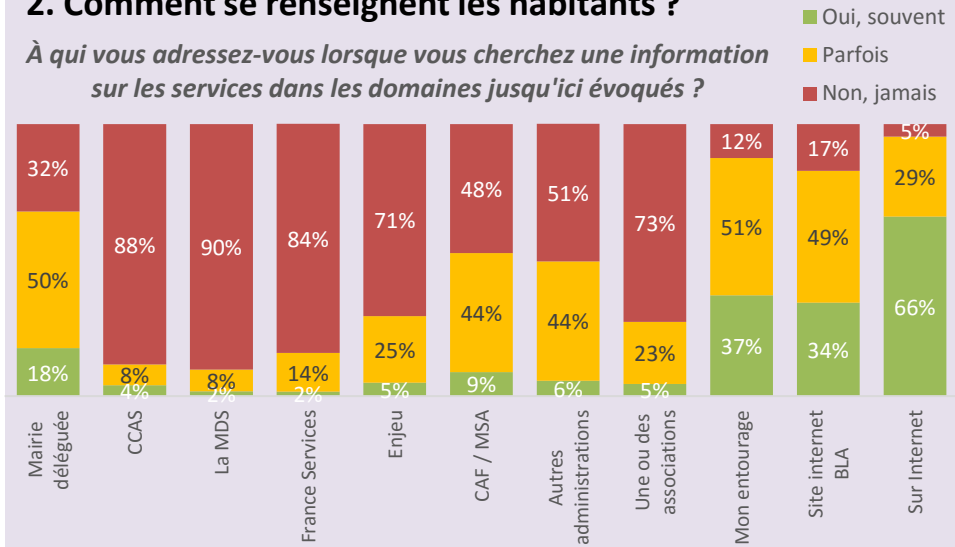

3. La connaissance des dispositifs de proximité :

Connaissez-vous les dispositifs suivants et ce qu'ils proposent ?

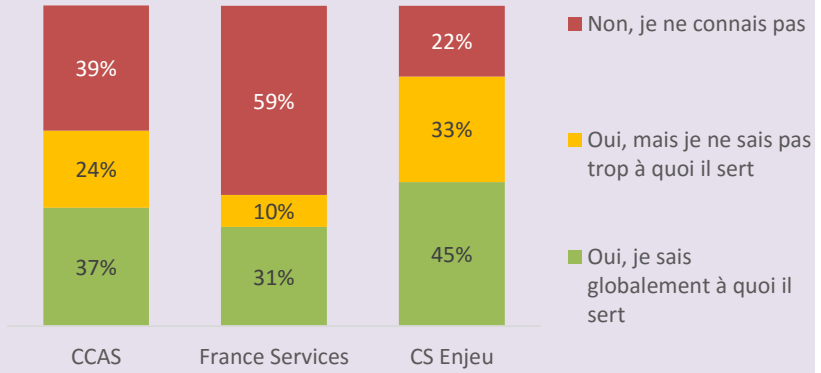

4. L'usage des dispositifs de proximité :

Avez-vous déjà fait appel aux dispositifs suivants ?

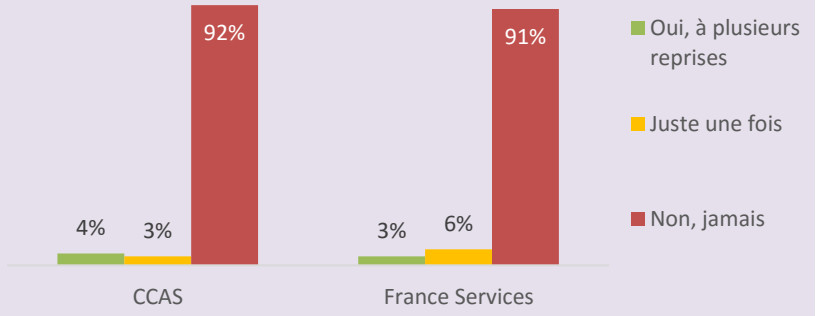

- Un recours massif à Internet (dont site de BLA),
- Un entourage qui joue également un rôle important,
- Des mairies déléguées qui restent, malgré tout, présentes dans l'esprit des habitants,
- A l'inverse, France Service et le CCAS, des outils vers lesquels le habitants ne se tournent pas spontanément.

INSERTION : Les principaux enseignements et enjeux

1 **Des actions** (telles que Transport Solidaire) **et des partenariats** (le collectif des travailleurs sociaux) **stoppés par la crise sanitaire :**

→ **Un enjeu de remobilisation des acteurs** liés à l'insertion sociale et professionnelle.

2 **Des freins aux parcours d'insertion qui restent difficiles à surmonter :**

- L'accès au logement social (l'offre actuelle ne répond pas aux besoins),
- L'accueil de la petite enfance (ne répond ni à l'ampleur, ni à la diversité des besoins).
- La monoparentalité (en hausse) et les difficultés qui l'accompagnent (précarité économique notamment),
- La mobilité et l'accès aux dispositifs d'insertion.
- L'accès à la santé (nette hausse des problématiques liées à la santé mentale).

→ **Un enjeu de renforcement des actions permettant de limiter ces différents freins à l'insertion sociale et professionnelle.**

3 **Le repérage de publics isolés, notamment chez les jeunes, une difficulté partagée par tous les partenaires.**

→ **Un enjeu de définition et mise en place d'un travail de fond permettant de mieux repérer et accompagner les publics isolés.**

4 **Un accès à France Services (et CCAS) qui, malgré une fréquentation en forte hausse depuis un an, pose question pour les publics les plus éloignés :**

→ **En enjeu de renforcement de l'accessibilité (au sens pluriel du terme) de France Service et du CCAS** : Quid de la fonction de 1er accueil de proximité sur les communes déléguées ?

5 **La présence d'une « palette » d'acteurs (via France Services) qui constitue un véritable atout, mais un réseau qui reste encore insuffisamment coordonné et mobilisé dans le cadre de partenariats actifs.**

→ **Un enjeu de structuration et de coordination du réseau d'acteurs** permettant de renforcer l'interconnaissance et de développer des actions collectives.

- Thématique 3 -

Le vieillissement

LE VIEILLISSEMENT : Les indicateurs de contexte

- **La situation en 2018 :** Un total de 2417 personnes de 60 ans et plus, dont 1690 de 60-74 ans et 727 de 75 ans et plus.

- **Une augmentation + 634 personnes de 60 ans et plus entre 2008 et 2018.**

- **L'évolution 2008-2018 :**
  - → Une part de 60-74 ans très proche de celle observée à l'échelle départementale, mais qui a fortement augmenté entre 2008 et 2018 (+ 4,2 points)
  - → Une part de 75 ans qui reste inférieure à celle observée à l'échelle départementale et qui a peu augmenté entre 2008 et 2018 (+0,4 points)

- **Un montant des retraites et pensions plus favorable qu'à l'échelle départementale :**

→ Un écart de 945€ entre BLA et le Maine et Loire.

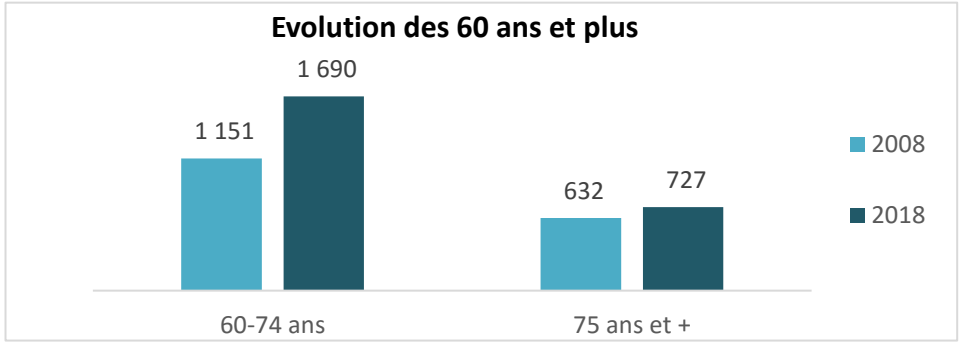

Sources : INSEE RGP - 2018 / 2018

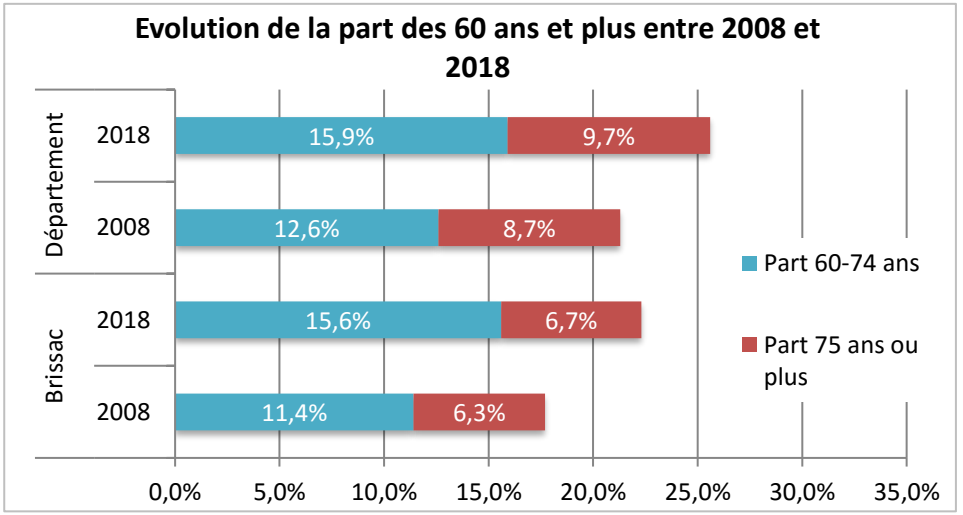

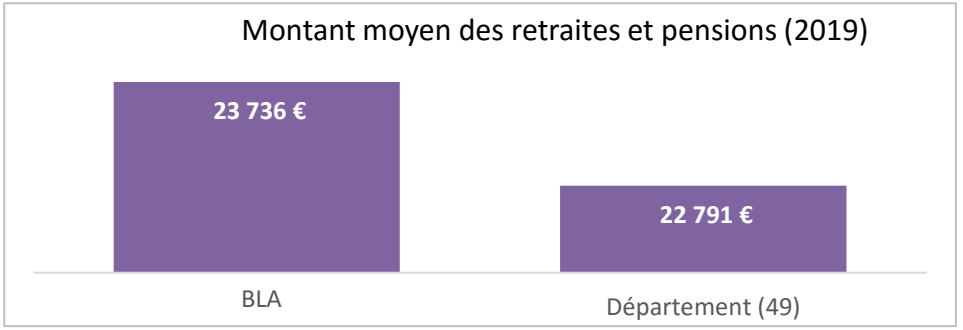

Source : Ministère des finances et des comptes publics - IRCOM 2020 (revenus 2019)

LE VIEILLISSEMENT : Les indicateurs de contexte

• 40,5% des personnes de 75 ans et plus vivent seules :

- Une part supérieure à celle de la CCLLA (38,5%) mais inférieure à la moyenne des autres territoires de références (de 42% pour le Département à 51,7% pour Angers).
- BLA, une des 5 communes de la CCLLA qui compte la part la plus importante de personnes de 75 et plus vivant seules (3 communes sont à moins de 20%).
- Une part des 75 ans et plus vivant seuls qui a baissé : 45,4% en 2008 contre 40,5% en 2018.

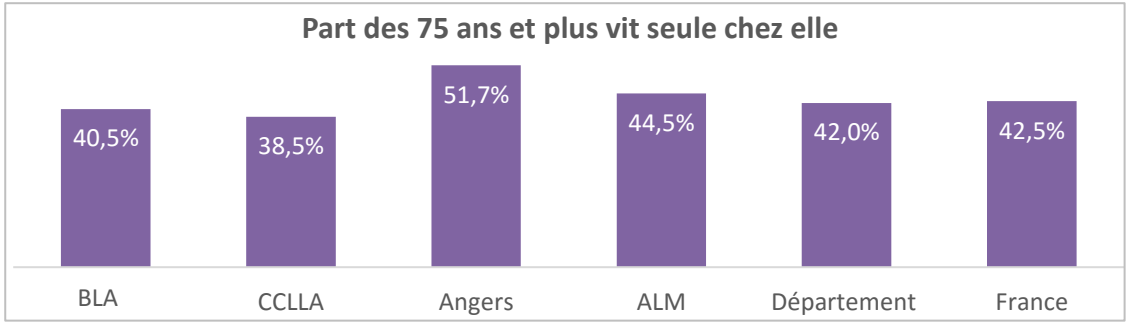

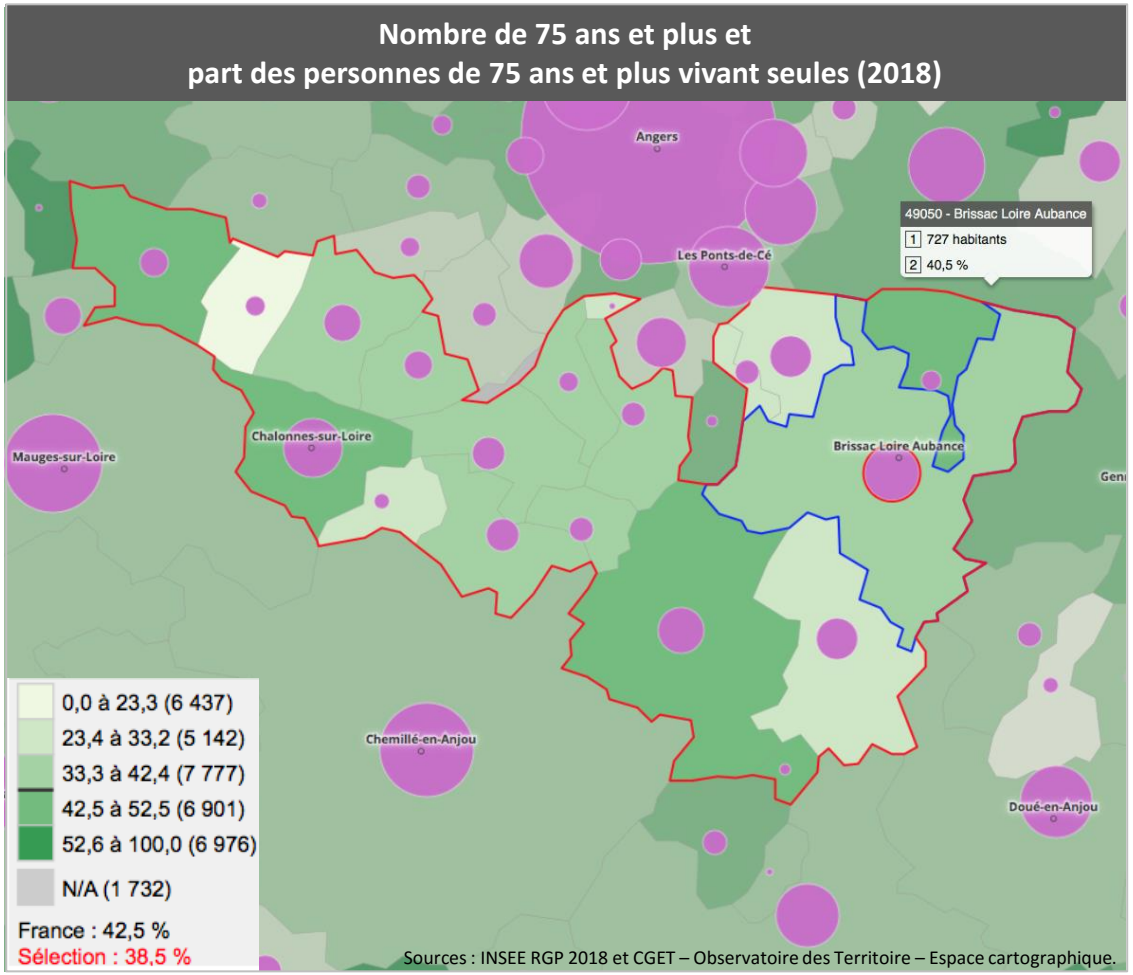

LE VIEILLISSEMENT : Les indicateurs de contexte

- **La part de personnes de 75 ans et plus vivant dans un établissement :**

- Elle est bien inférieure aux autres territoires de référence : 14,4% pour la CCLLA contre 11,9% pour le Département.
- Elles est au même niveau que la France (9,4%)
- Elle est la plus petite à l'échelle de la CCLLA : Seulement 9,4% à BLA contre 22% à Terranjou et 29% à St Georges sur Loire.
- Elle a baissé : 10,3% en 2008 contre 9,4% en 2018.

Au final, proportionnellement par rapport à la CCLLA, BLA compte plus de personnes de 75 ans et plus, mais celles-ci vivent nettement moins en établissement.

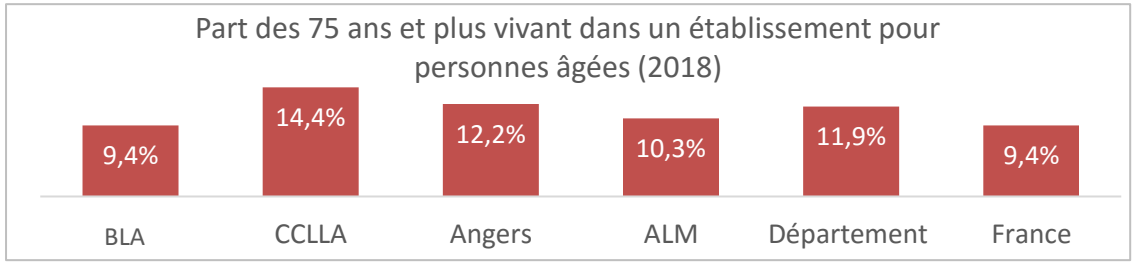

Part des personnes de 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (2018)*

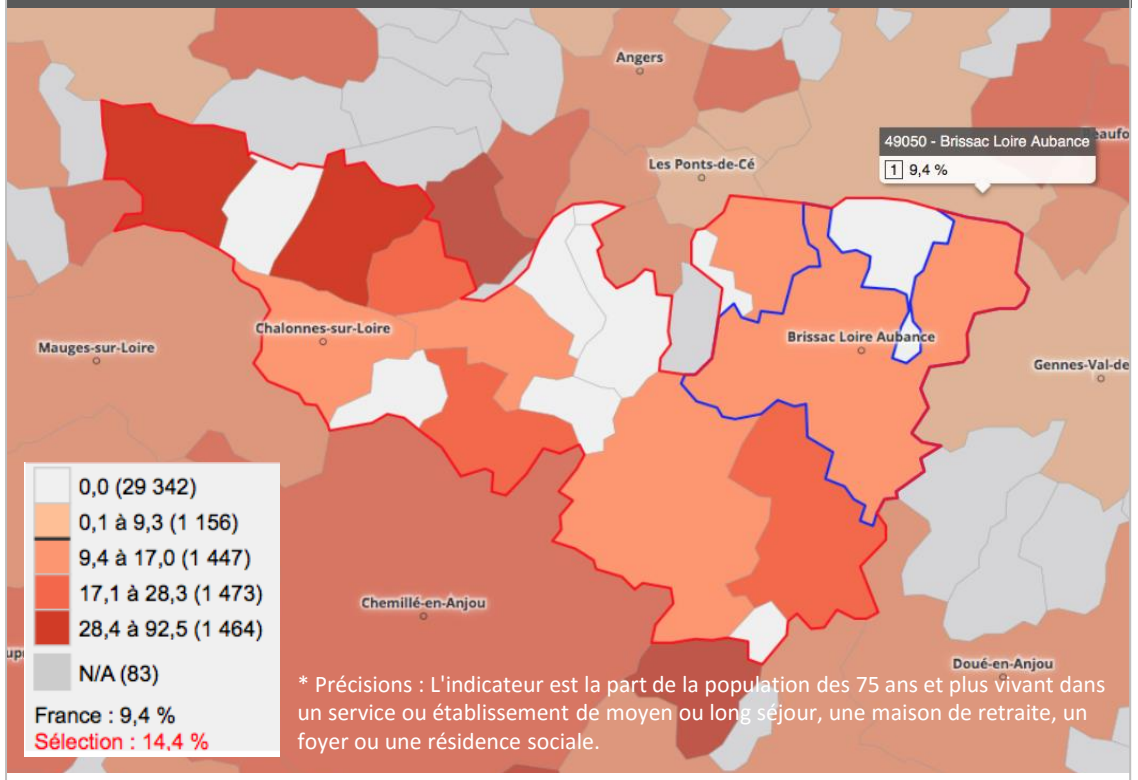

Sources : INSEE RGP 2018 et CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

→ Une situation communale qui se traduit mécaniquement par des besoins liés au maintien à domicile, plus importants qu'à l'échelle de la CCLLA.

LE VIEILLISSEMENT : Synthèse de l'offre locale

Le schéma ci-contre propose une lecture synthétique des dispositifs et acteurs présents sur le territoire et permet plusieurs constats :

- **L'offre d'hébergement** est bien présente, mais elle reste partiellement diversifiée (pas de résidence autonomie).
- **L'offre de services à domicile et de soins infirmiers** est, commune sur de nombreux territoires, conséquente et diversifiée.
- **L'offre liée au handicap est très peu développée.**
- **L'offre d'animation est portée par différents acteurs et globalement assez variée.**

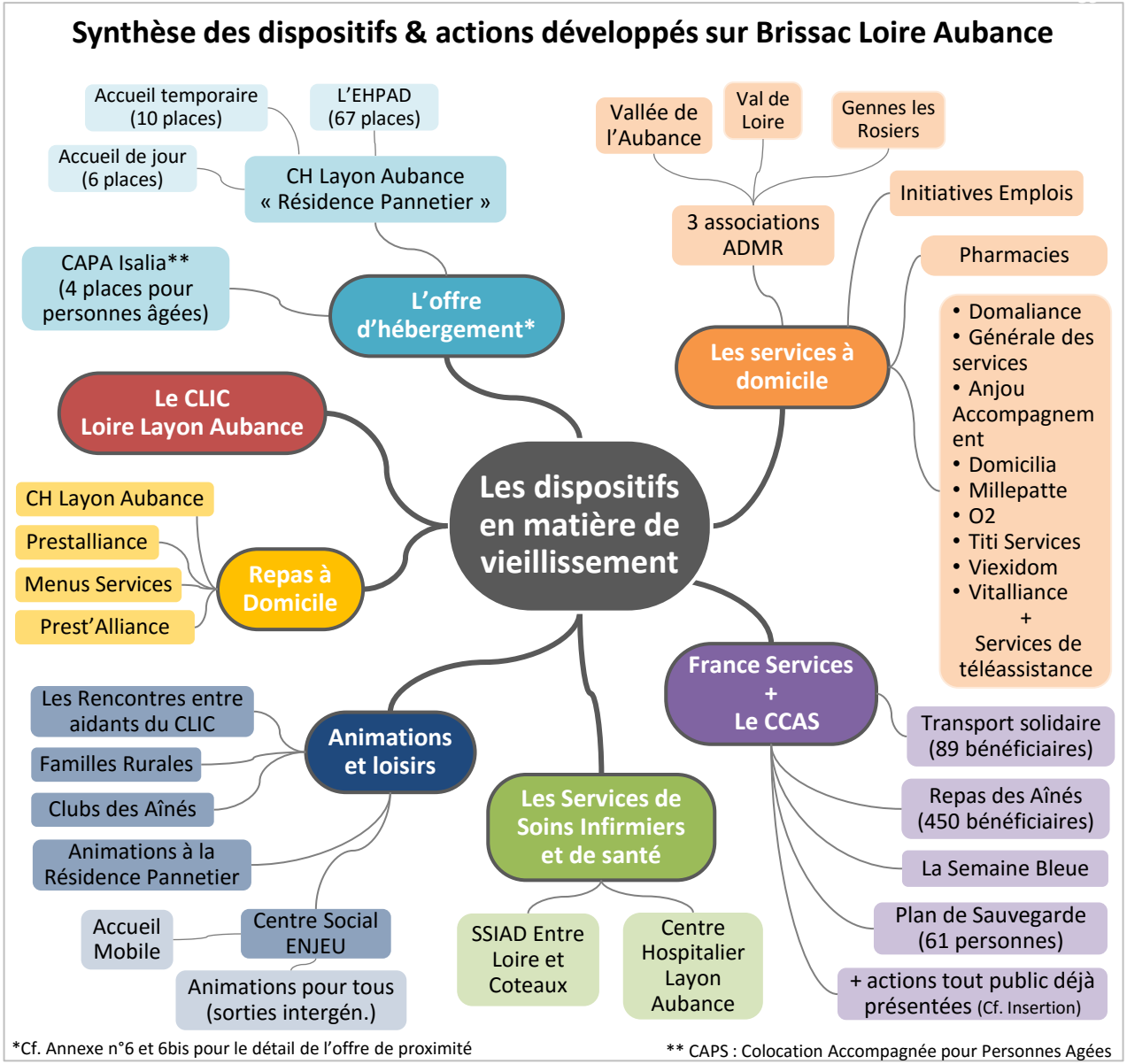

- **France Services et le CCAS** constituent des outils d'accompagnement importants en matière d'Accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

LE VIEILLISSEMENT : Principaux constats faits par les différents acteurs

- **Une offre d'hébergement qui ne permet pas de répondre à toutes les demandes du territoire, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.**

  - Manque de places en EHPAD en particulier, et manque d'une Résidence Autonomie sur le territoire.

  - Manque de logements adaptés, de plein pieds et/ou accessibles aux PMR*.

  - Des logements parfois très mal isolés qui sont des « gouffres énergétiques » et qui génèrent de la précarité.

  - Des personnes âgées qui se projettent difficilement dans un leur parcours résidentiels et qui sont souvent amenées à faire des choix radicaux et subis suite à un accident par ex.

- **Des acteurs locaux confrontés à d'importants problèmes de recrutement du personnel → Des services saturés.**

  - Dans le secteur de l'aide à domicile, l'ADMR et les autres acteurs sont contraints à prioriser les interventions et soulignent que tous les plans d'aide ne sont pas honorés. L'ADMR enregistre une baisse de 45% de son activité depuis 2016 et le nombre moyen d'heures par personnes est passé de 108 à 64 (soit -41%). Au final les délais de réponses opérationnelles sont de plus en plus longs.

  - Le SSIAD est, lui aussi, totalement saturé, ce qui se traduit par de la fatigue voire de l'épuisement des familles, des aidants qui gèrent seuls les sorties d'hôpital notamment.

  - En octobre 2021, la direction du Centre Hospitalier, indique qu'il manque au moins 7 à 8 ETP sur l'établissement.

Zoom sur l'ADMR Vallée de l'Aubance :

- **Le périmètre d'intervention :**

12 communes dont 7 de BLA.

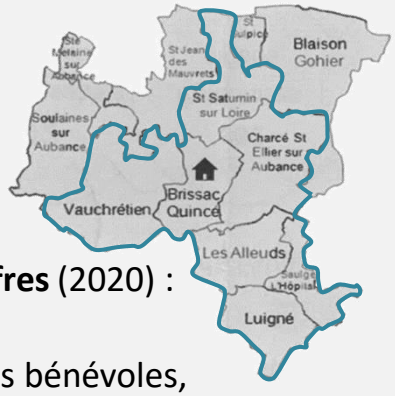

- **L'ADMR en chiffres** (2020) :

- 23 salariés,
- 12 responsables bénévoles,
- 332 personnes aidées,
- La commune de Brissac-Quincé représente 65% de l'activité de l'asso.,
- 21.240 heures d'intervention dont 58% pour des personnes âgées et 10 pour des personnes handicapées,
- Une baisse 45% de l'activité en 5 ans,
- Un nombre moyen d'heures par personnes qui baissé de 41% en 5 ans.

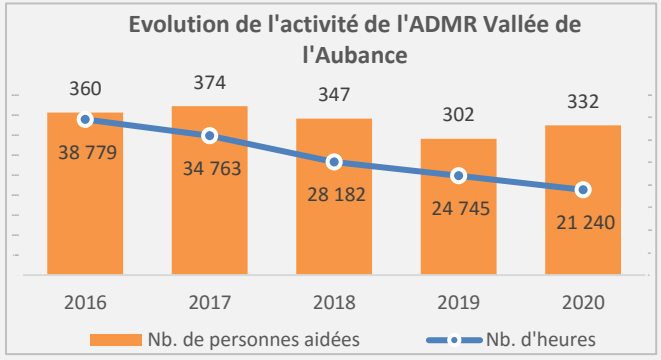

* PMR : Personnes à mobilité réduite

LE VIEILLISSEMENT : Principaux constats faits par les différents acteurs

- **Des retraités, notamment du secteur agricole, qui se retrouvent dans des situations de précarité économique compliquées à gérer.**

- **Des difficultés liées au manque de mobilité qui ne sont pas sans conséquences pour l'accès aux services et aux droits.**

  - Un service de Transport Solidaire à relancer et à structurer (constat d'une relative autonomie des bénévoles qui pose question).

  - Une organisation France Services « centralisée » et une fermeture partielle des accueils en mairie qui posent problème pour les publics peu ou pas mobiles qui ne peuvent gérer seuls les démarches en ligne notamment.

- **Des personnes âgées qui sont, pour certaines, dans une situation d'isolement assez marquée, et qui s'est amplifiée depuis la crise COVID.**

  - Un constat fait par les services d'aide à domicile tels que l'ADMR.

  - Des situations d'isolement qui fragilisent fortement les aidants.

  - Des Clubs des Aînés qui peinent à redémarrer depuis la crise sanitaire et qui ne réussissent pas à mobiliser des plus jeunes retraités.

Zoom sur le CLIC Loire Layon Aubance :

- **Le périmètre d'intervention :** Le territoire de la CCLLA + 3 communes.
- **L'équipe du CLIC** : 5 personnes (3,2 ETP) dont 3 coordinatrices (2,7 ETP).
- **L'accès au CLIC** : Au delà de l'accueil sur site et des permanences à France Services, le CLIC effectue également des visites à domicile.
- **L'activité du CLIC en 2020 sur BLA :**
  - 111 personnes différentes accompagnées en 2020 (contre 108 en 2019), soit 137 dossiers. 73 femmes et 39 hommes.
  - 861 entretiens dont 499 par téléphone et 306 par courriers ou mails.
  - 34 visites à domicile (62 en 2019).

63% des demandes émanent de trois communes déléguées

Cf. détail en annexe 7.

Communes déléguées d'origine		
Brissac-Quincé	36	32%
Charcé	7	6%
Chemelier	7	6%
Coutures	3	3%
Les Alleuds	7	6%
Saulgé	4	4%
Luigné	4	4%
St Rémy	18	16%
St Saturnin	9	8%
Vauchrétien	16	14%
Total BLA	**111**	**100%**

LE VIEILLISSEMENT : Principaux constats faits par les différents acteurs

- **Une lecture du vieillissement par les acteurs de terrain très « contrastée » :**
  - S'ils constatent que la majorité des personnes âgées se portent plutôt bien, une autre frange des aînés relève de situations plus complexes qui nécessitent un accompagnement souvent bien plus conséquent : À un manque de mobilité, s'ajoutent des problématiques de santé (dont santé mentale) et/ou de logement inadapté au vieillissement et au handicap…
  - Une difficulté croissante, également repérée par les acteurs de terrain, concerne les 60-75 ans qui sont en situation de fragilité et qui ne sont pas pour autant accompagnés par des services d'aide à domicile ou d'autres services. Ces personnes, ne pouvant ni prétendre à l'APA et ni être accompagnées par les caisses de retraite, ne peuvent accéder à des prestations d'aide à domicile payantes (courses, ménage…) et se retrouvent, in fine, d'autant plus fragilisées.

*MAIA : Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Les réseaux d'acteurs :

• La mise en place du CLIC a permis de progressivement structurer les réseaux d'acteurs. Mais ceux-ci s'organisent à plusieurs échelles territoriales et selon des objectifs différents :

→ **Le Réseau des acteurs sur BLA :** CLIC, CCAS, SSIAD, Accueil de jour, ADMR, Millepatte, … Un réseau qui fonctionne bien, mais qui ne mobilise pas encore tous les acteurs de terrain (médecins, Centre hospitalier, Centre social…).

→ **Des rencontres plus spécifiques aux acteurs travaillant en lien direct avec le CLIC** :

- Des réunions trimestrielles organisées par le CLIC avec le SSIAD, les ADMR et autres partenaires de l'aide à domicile. Elles sont liées à du suivi de situations individuelles.
- Des réunions sur l'aide aux aidants à l'échelle du CLIC.
- Des réunions liées à la MAIA* Sud 49.

LE VIEILLISSEMENT : Paroles d'habitants

***Les participants à la table-ronde** : 13 personnes âgées habitants sur 9 communes déléguées. Toutes sont relativement autonomes, une seule personne (en situation de handicap) ne peut pas se déplacer seule.*

Concernant le logement et de l'hébergement :

- **Des difficultés à se projeter sur leur futur parcours résidentiel** : À part une personne qui vient de faire construire une nouvelle maison de plein pieds, les participants soulignent qu'il leur est difficile d'anticiper leur avenir résidentiel. *« C'est vrai que pour l'instant, on ne se projette pas trop dans un autre logement, on est content de pouvoir accueillir les enfants et petits enfants à la maison et c'est difficile d'envisager de vivre autre part, même si parfois l'entretien de la maison est pesant… ».*

- **Des enjeux d'adaptation du logement au vieillissement :** *« On aurait des travaux à faire faire mais on ne sait pas trop comment gérer tout ça… en plus, on est limite harcelé par des démarcheurs à domicile à qui il est difficile de faire confiance ».*

Concernant les services à domicile :

- Le portage de repas à domicile : Une réelle satisfaction notamment pour ceux qui ne peuvent pas faire leurs courses seuls. Des repas équilibrés et variés. Une occasion d'avoir une petite visite pour ceux qui vivent seuls à domicile.

- ADMR et Initiative Emploi : Ne répondent pas aux demandes des personnes âgées du fait du manque de salariés (problème de recrutement).

Concernant les démarches administratives :

- **8 personnes sur 13 éprouvent des difficultés pour effectuer leurs démarches, notamment en ligne** : *« C'est toujours très compliqué… heureusement que les enfants peuvent nous donner un coup de main ».*

- **Une appréciation très positive vis-à-vis de France Services** *« Il y a des gens très compétents ! C'est quand-même plus facile quand vous avez quelqu'un en face de vous ! ».*

Concernant l'isolement, la solitude :

- Des personnes soulignent le **manque de contact avec les élus** sur les communes déléguées et regrettent la moindre ouverture des secrétariats de mairie.

- Un sentiment d'une **baisse des relations** entre les habitants depuis la crise sanitaire : *« On s'est isolé ! »*

- **Des clubs des aînés qui peinent à reprendre** depuis le COVID et à se renouveler (pas de jeunes nouveaux adhérents).

Concernant l'information et les attentes :

- Seulement 4 personnes sur 13 se considèrent bien informées sur les différents dispositifs. 10 sur 13 connaissent le CLIC et 8 sur 13 connaissent le CS Enjeu.

- Des attentes qui portent sur des rencontres à l'échelle des communes déléguées (via des sortes de « comités de quartier »).

LE VIEILLISSEMENT : Point de vue d'habitants

Synthèse des résultats de l'enquête :

- **L'échantillon :** Sur 590 personnes ayant répondu à l'enquête, 88 ont entre 60 et 74 ans, 20 ont plus de 75 ans, soit un total 108 personnes de 60 ans et plus.
- **La situation des personnes ayant répondu à l'enquête** :
  - 78% vivent en couple et 22% vivent seules.
  - 38% ont des membres de leur famille sur la commune qui peuvent aider en cas de besoin.
  - 62% ne peuvent pas faire appel à un membre de leur famille en cas de besoin (dont 18% n'ont personnes).

1. Les trois principales difficultés rencontrées :

- 45% : Les démarches administratives, dont en ligne.
- 34% : L'entretien de la maison ou du jardin.
- 28% : L'isolement, le manque de rencontre.

2. Vers qui se tournent les personnes âgées en cas de difficultés :

- 65% : Des membres de la familles.
- 25% : Des voisins ou des proches.
- 8% : France Services ou mairie déléguée ou CLIC.

3. La connaissance du CLIC :

- 28% : Oui, je connais bien.
- 44% : J'en ai entendu parlé, mais je ne sais par trop à quoi il sert.
- 28% : Non, je ne connais pas du tout.

4. Appréciation de l'offre liée au maintien à domicile :

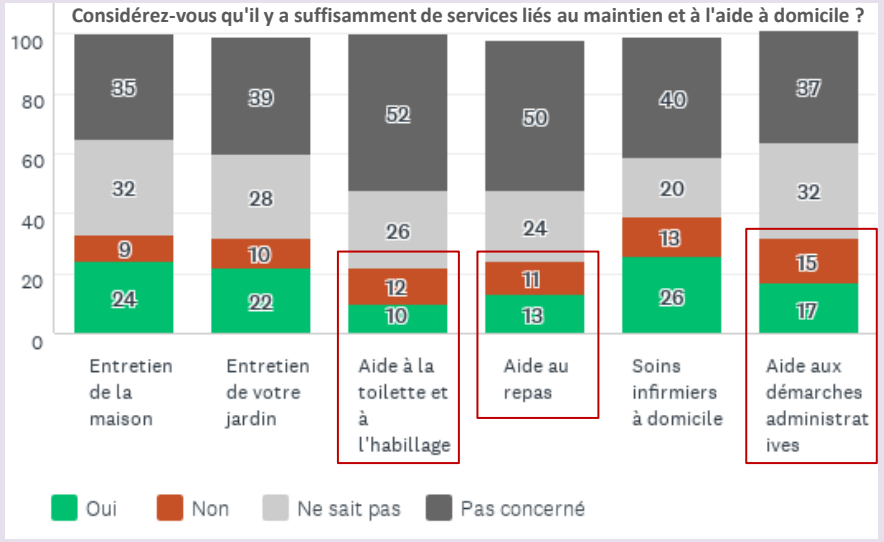

→ **Une offre jugée plutôt suffisante sauf pour :**

- l'aide à la toilette et à l'habillage,
- l'aide au repas,
- l'aide au démarches administratives.

5. Concernant les actions dédiées aux personnes âgées :

→Des manques qui portent notamment sur :

- la rencontre et l'échange,
- la prévention de la perte d'autonomie

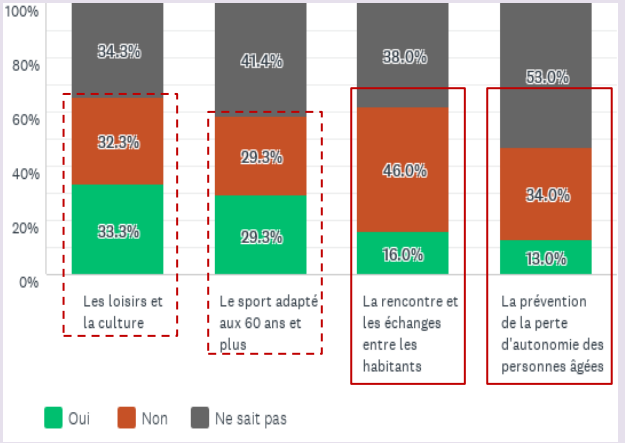

LE VIEILLISSEMENT : Les principaux enseignements et enjeux

1 **Une offre d'hébergement dédiée aux personnes âgées et/ou en situation de handicap qui ne répond pas aux besoins, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.**

→ **Un enjeu de renforcement et de diversification de l'offre adaptée au vieillissement afin, notamment, de faciliter le parcours résidentiel des personnes ne pouvant plus rester à domicile** (enjeu d'une approche de prévention).

2 **Une offre de services à la personne et de santé (CH notamment) confrontée à de sérieuses difficultés de recrutement.**

→ **Un enjeu renforcement de l'attractivité du territoire à travers le développement d'une offre de services** (ex. accueil de la petite enfance) **et de logements** (ex. du locatif privé et locatif social) **à la hauteur des besoins des salariés.**

→ **Un enjeu de promotion des métiers liés à la santé et au médico-social** à travailler en partenariat avec l'action d'animation économique de la CCLLA.

3 **Des situations d'isolement pas toujours bien repérées et parfois difficiles à accompagner.**

→ **Un enjeu de travail collectif dédié au repérage des situations d'isolement.**

→ **Un enjeu d'accompagnement de ces situations via un travail « d'aller vers ».**

→ **Un enjeu de développement d'un dispositif de « Visiteurs à domicile ».**

4 **Une problématique de mobilité qui se conjugue aux difficultés liées aux démarches administratives.**

→ **Un enjeu d'accompagnement à la mobilité** à travers la valorisation des dispositifs existants tels que Transport Solidaire (à relancer/structurer) et l'adaptation des espaces publics au PMR

→ **Un enjeu d'accompagnement en proximité des personnes les moins mobiles** afin de faciliter leurs démarches et rompre l'isolement.

5 **Un réseau d'acteurs assez important mais qui n'est pas encore parfaitement structuré et animé à l'échelle de la commune.**

→ **Un enjeu de structuration élargie du réseau de partenaires intervenant en direction des personnes âgées afin de renforcer l'interconnaissance et les partenariats actifs.**

PARTIE 3 :

ENJEUX TRANSVERSAUX
&
SUITE DE LA MISSION

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS & ENJEUX LIES AUX PROBLEMATIQUES TRANSVERSALES

1 L'accès aux services et aux droits

Un manque d'accès aux services et aux droits clairement souligné par les acteurs locaux et qui s'impose aux publics les plus fragiles, les plus précaires et les moins mobiles et qui pose la question de l'organisation de France Services jusqu'ici mise en œuvre et du lien avec les espaces de proximité que constituent les communes et mairies déléguées.

→ Un enjeu de réflexion sur la stratégie en matière d'organisation territoriale des services aux publics et en particulier de France Services.

→ Un enjeu de renforcement de « l'aller vers » souligné par les acteurs de terrain.

2 La mobilité

- Un problématique qui ne s'impose comme une contrainte qu'à une petite minorité d'habitants (95% des ménages ont au moins une voiture), mais qui génère de nombreuses difficultés aux publics qui y sont confrontés (jeunes, personnes âgées et ménages précaires économiquement) : Accès aux services, à l'emploi, aux droits, aux loisirs, à la culture, à la rencontre…
- Une problématique également fortement liée à celle de l'isolement et de l'animation de la vie locale (l'expérience de l'Accueil Mobile du Centre Social le montre bien).

→ Un enjeu d'une approche partenariale dédiée à « l'accompagnement à la mobilité ».

3 Le logement

- Un contexte de plus en plus difficile au regard d'un « marché » de plus en plus en tension (offre < demande).
- Une offre locative privée et locative sociale très nettement insuffisante au regard des besoins et un turn-over très limité par les difficultés d'accès à la propriété (prix de l'immobilier élevé et en forte hausse).
- Un constat partagé sur les difficultés des aînés à envisager leur parcours résidentiel et des situations qui se dégradent fortement faute d'anticipation.

→ Un enjeu de développement de l'offre locative et locative sociale (notamment adaptée au vieillissement) permettant prioritairement de répondre aux besoins des jeunes, des monoparents et des aînés.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS & ENJEUX LIES AUX PROBLEMATIQUES TRANSVERSALES

4 La prévention

La question de la prévention apparaît à plusieurs niveaux dans le cadre de ce diagnostic : Au niveau de la politique éducative (parentalité, prévention jeunesse - conduites à risques, harcèlement…), de l'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle (prévention santé, prévention contre l'isolement) et enfin de l'accompagnement du vieillissement (prévention de la perte d'autonomie). Pour autant, l'approche et le travail de prévention reste assez cloisonné et peu abordé en tant que tel.

→ Un enjeu d'une réflexion commune sur la question de la prévention globale et de la manière dont celle-ci peut être travaillée dans la durée et dans le cadre de partenariats plus structurés.

5 Le handicap et la santé mentale

L'offre liée au handicap et à la santé mentale est très réduite à l'échelle de la commune. Les habitants, quand ils le font, s'organisent donc par défaut soit auprès de structures basées sur la CCLLA (ex. du Centre Médico-Psychologique à St-Georges-sur-Loire), soit sur l'agglomération d'Angers. La question se pose donc prioritairement sous l'angle de l'accessibilité et de la manière dont les publics concernés sont accompagnés pour en bénéficier, sachant que de nombreux acteurs constatent une hausse des troubles psychiques.

→ Un enjeu d'information et d'accompagnement des publics concernés vers les dispositifs dédiés au handicap et à la santé mentale.

6 L'animation de la vie locale / L'isolement

La commune bénéficie à la fois d'une bonne dynamique associative mais également de la présence d'acteurs qui développent de nombreuses animations de la vie locale, dont le CCAS et le Centre Social. Cette question de l'animation prend, en ces temps de crise sanitaire, une nouvelle « coloration » dans la mesure où celle-ci s'accompagne d'une hausse des situations d'isolement, de « repli sur soi » (notamment pour les personnes âgées).

→ Un enjeu de montée en puissance des actions d'animation au sein de toutes les communes déléguées à travers le renforcement des actions relevant de « l'aller-vers ». Plusieurs acteurs y travaillent déjà et souhaitent conforter les collaborations actives à ce niveau également.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET ENJEUX LIES COLLABORATIONS ENTRE ACTEURS

1 LA TRANSVERSALITE DE L'ACTION MUNICIPALE :

Si des collaborations entre les services municipaux (et avec la CCLLA) existent, celles-ci pourraient être amplifiées afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

→ **Un enjeu de renforcement du travail entre les différents services de la commune avec le CCAS en particulier :** Urbanisme, logement, éducation, culture, sport…

… mais également avec les services de la CCLLA.

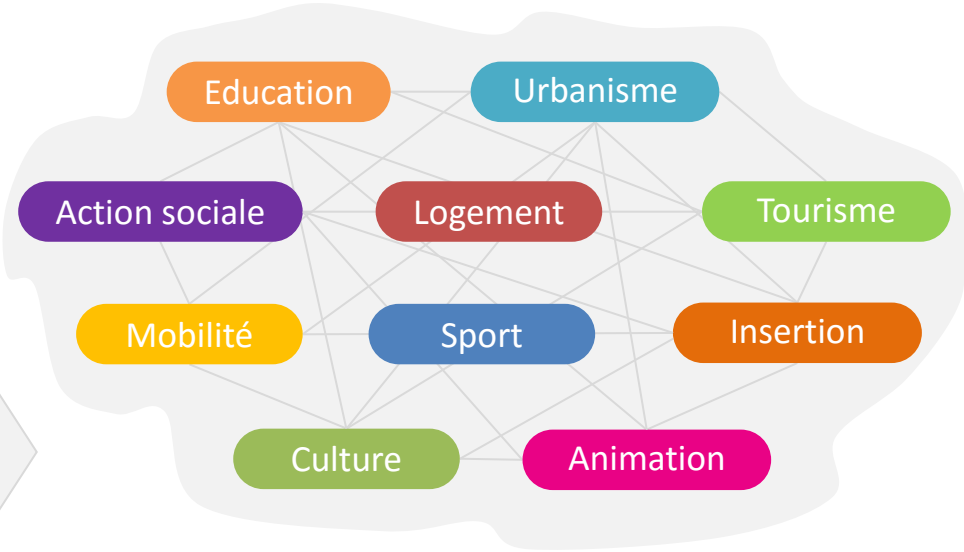

2 PARTENARIATS ET RESEAUX D'ACTEURS :

Différents partenariats ont jusqu'ici été développés, mais les acteurs s'accordent sur le fait qu'ils méritent d'être renforcés dans le cadre de réseaux clairement structurés et animés.

→ **Un enjeu d'interconnaissance, de lecture commune des enjeux sociaux et de développement des actions collectives permettant de mieux y répondre.**

Enfance - Jeunesse	Insertion	Vieillissement
Des partenariats liés à la politique éducative (0-17 ans) à renforcer notamment entre la commune de BLA, le CCAS, le Centre Social, la CCLLA et les autres acteurs de terrain.	Des partenariats liés à la politique d'insertion sociale et professionnelle à amplifier à partir notamment des acteurs présents à France Services et en lien étroit avec le Centre Social.	Des partenariats liés à la politique d'accompagnement des personnes âgées déjà bien constitués à l'échelle de la CCLLA (via le CLIC notamment), mais à renforcer et à structurer à l'échelle de Brissac Loire Aubance.

LA SUITE DE LA MISSION

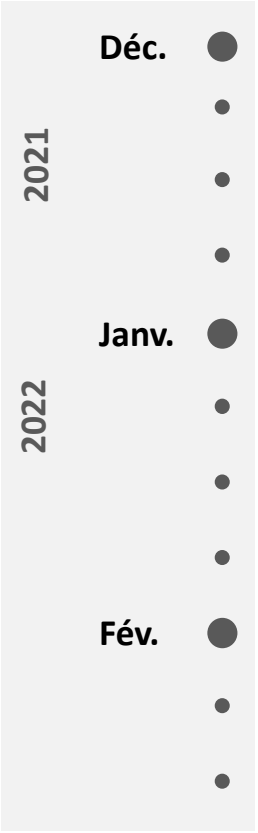

1. **Réunion stratégique avec les élus municipaux et CCAS**
2. **Formalisation d'un document de travail (trame générale du Projet Social)**
3. **Comité Technique** : Mise en débat et ajustement de la trame générale
4. **Comité de Pilotage** : Mise en débat et ajustement de la trame générale
5. **Ateliers thématiques** avec les acteurs locaux
6. **Formalisation du rapport final : « Projet Social de la commune »**
7. **Comité Technique** : Mise en débat et ajustement du Projet Social
8. **Comité de Pilotage** : Mise en débat et ajustement du Projet Social
9. **Conseil municipal / CCAS** : Restitution et validation du Projet Social

Partie des annexes

ANNEXE A – Liste des personnes rencontrées lors des entretiens individuels et collectifs

Entretiens auprès des acteurs locaux et partenaires institutionnels	
1	CAF
2	MDS
3	CLIC
4	CC Loire Layon Aubance - Petite Enfance
5	Relais Petite Enfance
6	Mission Locale
7	Centre Social - Enjeu
8	Association « L'Hacienda »
9	ADMR Vallée de l'Aubance
10	Initiatives emplois
11	Centre Hospitalier Layon Aubance

ANNEXE B – Liste des personnes invitées aux ateliers de travail

	Atelier n°1	Enfance, jeunesse et famille		
1	Enjeu	Martin	Alexandre	Présent
2	Enjeu	Cauret	Benoit	Présent
3	Relais Petite Enfance (RAM)	Halliot	Christelle	Présent
4	Collège de l'Aubance	Ficot	Sébastien	Présent
5	MFR	Maquaire	Sylvain	Présent
6	CAF	Gauron	Alexandre	Présent
7	PMI	Valentin	Christelle	Présent
8	Bibliothèque	Le Cor	Audrey	Présent
9	CCAS	Cornu	Mathilde	Présent
10	CCLLA	Caradec	Elodie	Présent

	Atelier n°2	Insertion sociale et professionnelle		
1	CAF	Lucas	Marie-Andrée	Présent
2	CCAS (aides facultatives)	Cornu	Mathilde	Présent
3	CCAS (logement social)	Durand	Magalie	Présent
4	Enjeu	Martin	Alexandre	Présent
5	Enjeu	Fournier	Claire	Présent
6	Initiatives emplois	Hatte Delanoë	Laëtitia	Abs.
7	MDS	Chotard	Véronique	Présent
8	MLA	Marchand	Isabelle	Présent
9	MSA	Pichot	Dominique	Excusé
10	Pole emploi	Dutour	Katiouchka	Abs.

	Atelier n°3	Vieillissement et handicap		
1	ADMR Vallée de l'Aubance	Séjourné Guilloux	Marie-Claude Solange	Présent
2	Ateliers numériques	Maratier	Sophie	Présent
3	Bibliothèque	Le Cor	Audrey	Présent
4	CAPA Isalia	Maurice	Isella	Présent
5	CCAS	Cornu	Mathilde	Présent
6	CCAS	Abid	Estelle	Présent
7	CLIC	Ouvrard	Elise	Présent
8	EHPAD	Robin	Florence	Présent
9	Enjeu	Fournier	Claire	Présent
10	Enjeu	Martin	Alexandre	Présent
11	Inititatives Emplois	Hatte Delanoë	Laëtitia	Présent
12	Millepatte	Brosselier	Anne	Présent
13	Millepatte	Thomas	Laurence	Présent
14	SSIAD	Cesbron	Thérèse	Abs.
15	Un jour part'agé (Familles Rurales)	Boutoux	Roxanne	Présent
16	Un jour part'agé (Familles Rurales)	Cordier	Jean-Luc	Présent

→ Un total de 32 participants sur 35 invités.

Offre de service Séparation
Bilan 2019

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Maine-et-Loire

Cette carte met en évidence le public cible de nos offres de service autour de la séparation par EPCI

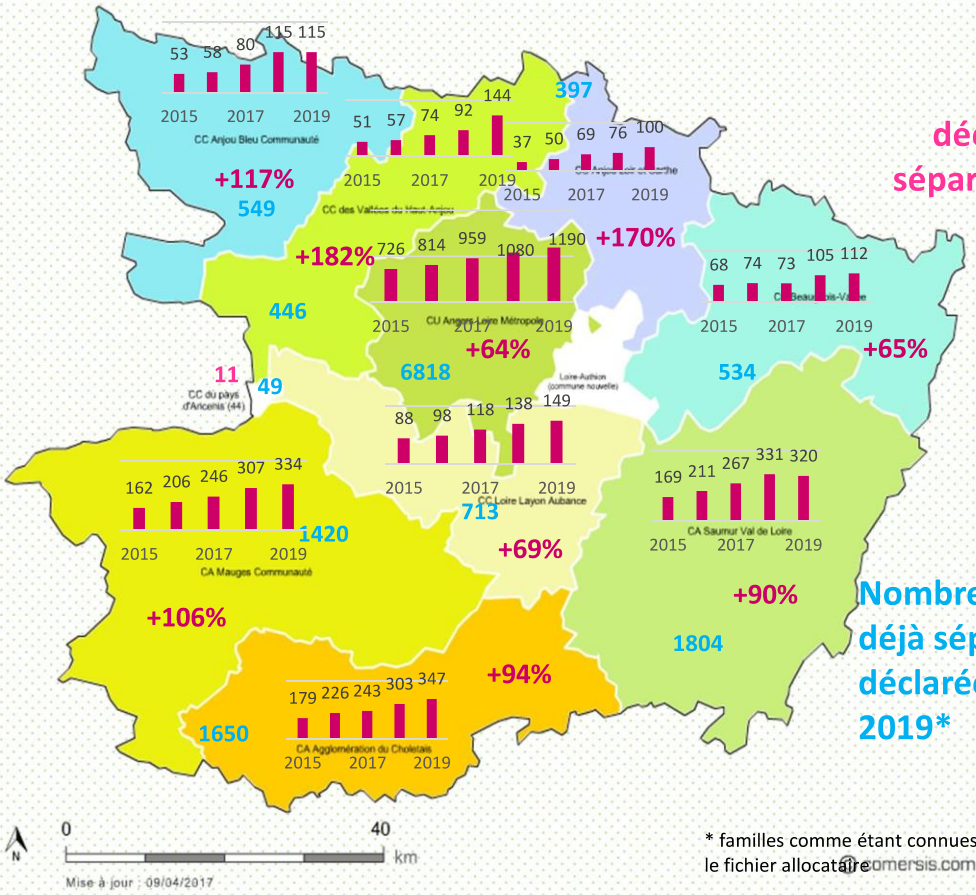

Evolution du nombre de déclarations de séparation depuis 2015

Nombre de familles déjà séparées, déclarées à la Caf en 2019*

* familles comme étant connues « séparées » dans le fichier allocataire

© omersis.com

Source : CAF – Sept. 2021.

ANNEXE 2 – Détail de la démographie des 0-17 ans

Année	Brissac Loire Aubance						
	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	12-15 ans	16-17 ans	0-17 ans
2016	347	392	894	892	658	234	2 525
2017	318	421	876	868	626	242	2 483
2018	313	385	845	882	618	264	2 425
2019	328	366	832	861	594	267	2 387
Evolution 2016-2019	- 19	- 26	- 62	- 31	- 64	33	- 138

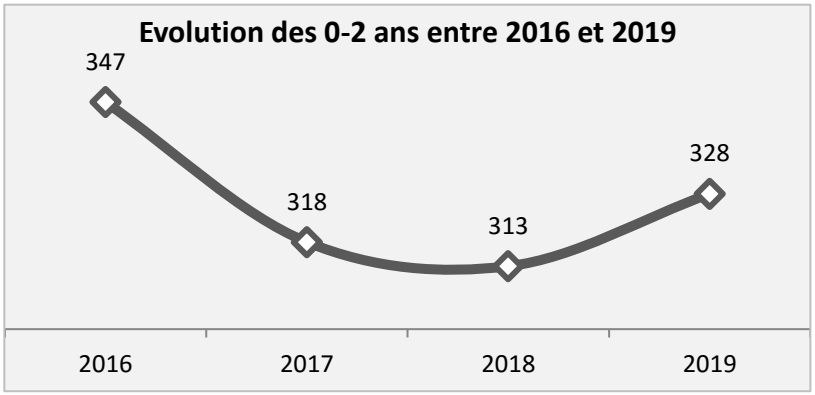

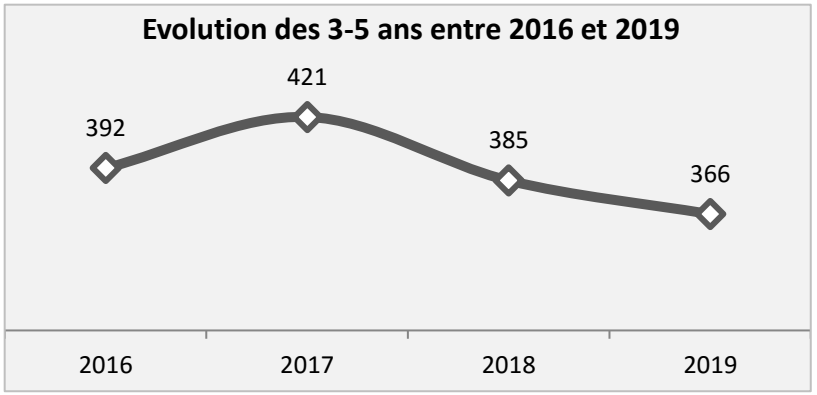

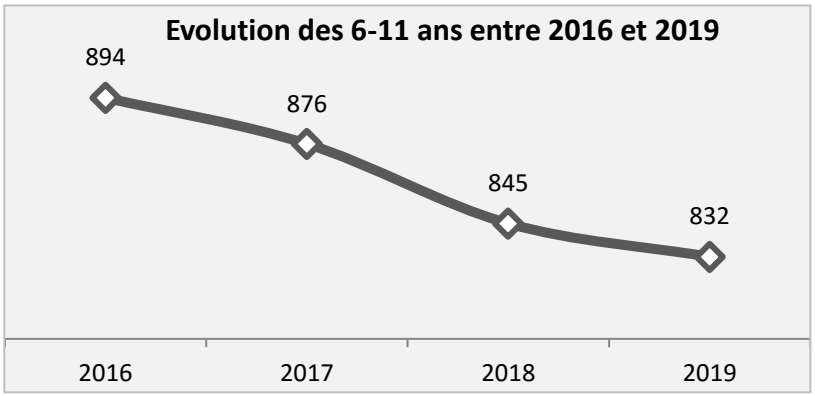

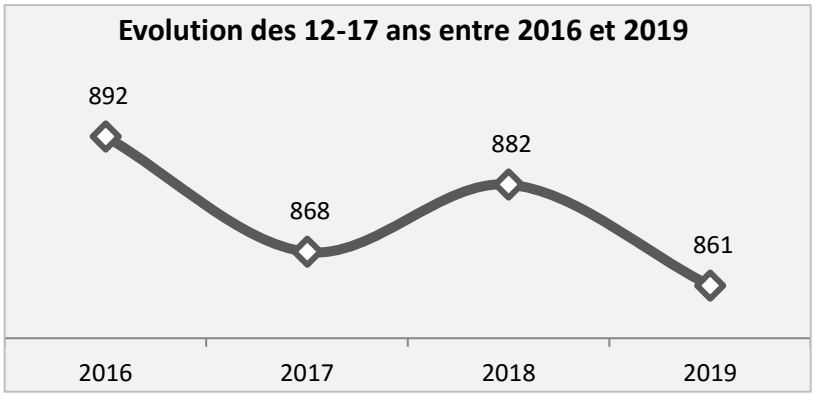

ANNEXE 3 – Programme d'activités proposées aux jeunes de 11-17 ans

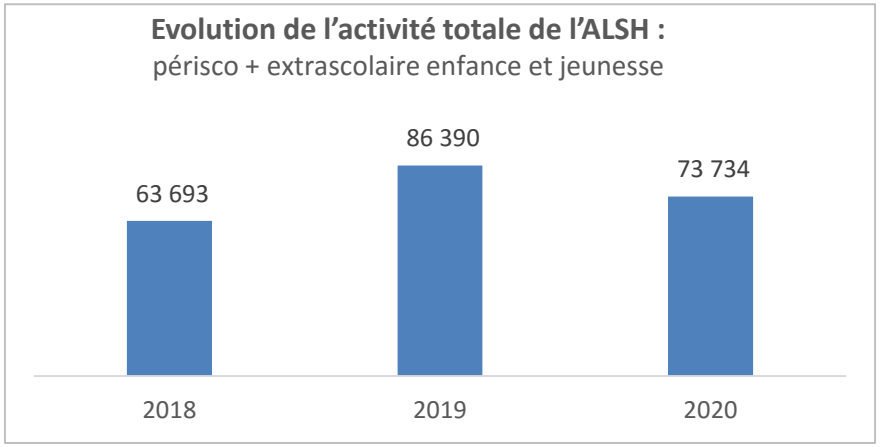

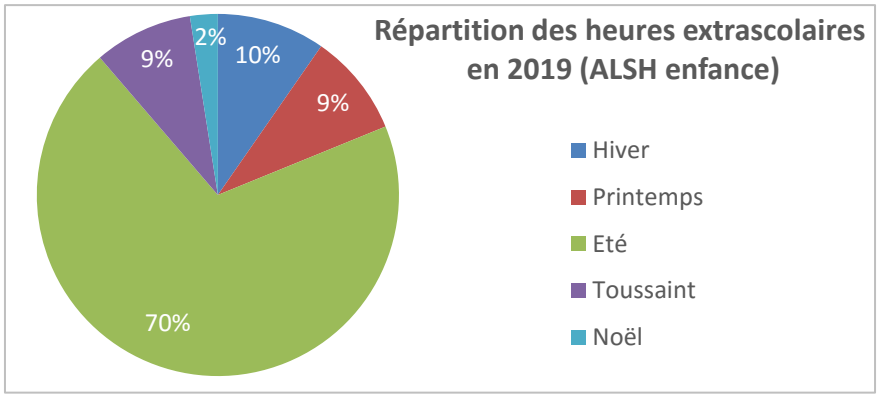

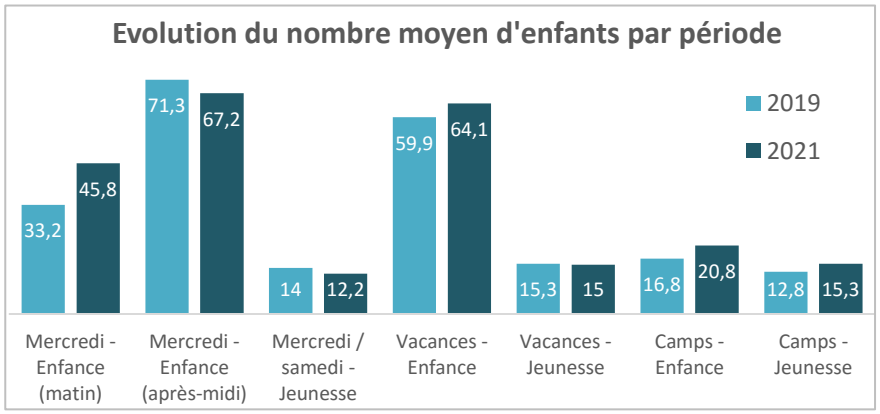

ANNEXE 4 – Définitions et données détaillées sur le chômage

Définition des différentes catégories de demandeurs d'emploi

- **Catégorie A :** Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI,CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)
- **Catégorie B :** Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
- **Catégorie C :** Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
- **Catégorie D :** Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.)
- **Catégorie E :** Personne pourvue d'un emploi, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
- **DELD** : Demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an

Source : Service-Public.fr – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13240

Catégorie A - Tous demandeurs - Septembre 2021

TYPOLOGIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Nombre		Evolution annuelle	
Sexe	Commune - Brissac Loire Aubance	EPCI - CC Loire Layon Aubance	Commune - Brissac Loire Aubance	EPCI - CC Loire Layon Aubance
Homme	168	866	-14,7%	-13,8%
Femme	168	813	-16,4%	-15,6%
Age				
Moins de 26 ans	60	297	-32,6%	-26,5%
26 - 49 ans	171	900	-17,8%	-13,4%
50 ans et plus	105	482	+4,0%	-8,2%
Ancienneté				
Inscrits depuis moins d'un an	200	1 000	-16,3%	-13,4%
Inscrits depuis 1 an ou plus - DELD	136	679	-14,5%	-16,5%
Rsa				
Bénéficiaires du RSA	64	300	-7,2%	-4,5%
Non Bénéficiaires du RSA	272	1 379	-17,3%	-16,6%
Boe				
Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	31	161	+19,2%	+15,8%
Non Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	305	1 518	-18,0%	-17,0%
Formation				
< CAP / BEP	40	181	+33,3%	+7,7%
CAP / BEP	92	505	-18,6%	-17,8%
BAC	83	396	-30,3%	-15,2%
BAC +2	59	262	-9,2%	-16,0%
> BAC +2	62	335	-12,7%	-17,5%
Qualification				
Ouvriers non qualifiés	24	141	+9,1%	+2,9%
Employés non qualifiés	60	315	-15,5%	-6,5%
Ouvriers qualifiés	26	144	-38,1%	-23,8%
Employés qualifiés	136	668	-12,3%	-17,9%
AMT / cadre	73	344	-12,0%	-14,4%
Indemnisation				
Indemnisés	190	946	-15,6%	-13,8%
Non Indemnisés	146	733	-15,6%	-15,7%

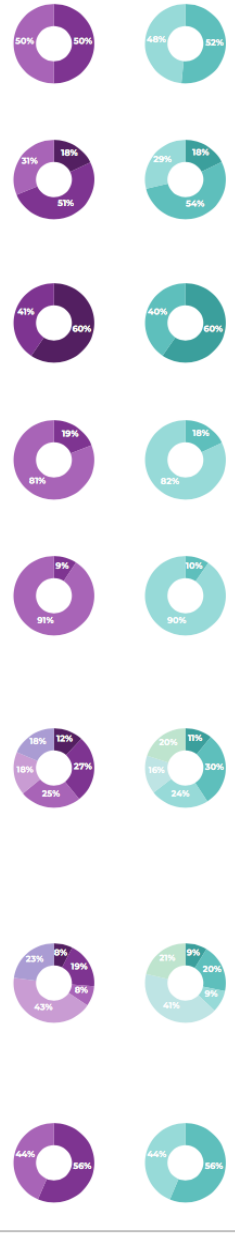

ANNEXE 5 : Les orientations du CCAS pour 2021

LES ACTIONS PRIORITAIRES À COURT ET MOYEN TERME RETENUES SONT LES SUIVANTES :

Créer des parcours de logement avec les objectifs suivants :

- Permettre l'accès et/ou le maintien au logement
- Favoriser l'insertion sociale tout au long de la vie
- Favoriser et dynamiser l'insertion professionnelle
- Favoriser l'accueil de nouveaux ménages sur le territoire
- Permettre la mixité sociale

Soutenir le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec les objectifs suivants :

- Soutenir la démarche liée à l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) : quels objectifs, quels financements, quels moyens ?
- Développer du partenariat favorisant la cohérence de liens en faveur des habitants de Brissac Loire Aubance
- Accompagner la complémentarité et diversités des actions portées par le CCAS et France Services

Accompagner la démarche de complémentarité entre le centre social et la commune de Brissac Loire Aubance

LES PROPOSITIONS D'ORIENTATION DU CCAS POUR 2021

1) Analyser les besoins sociaux du territoire de BLA pour impulser de nouvelles réponses et/ou consolider l'existant

➢ Démarche d'ABS :

- Choix des modalités de mise en œuvre de l'ABS (outil balise, prestataire, étudiant)
- Collecte des données
- Analyse des données
- Démarche participative avec l'ensemble des acteurs du territoire

➢ Ecriture du projet social 2022-2026

2) Développer l'accès aux droits et aux services en fédérant les acteurs du territoire

➢ Développer et favoriser la communication de France Services

➢ Développer des actions collectives répondant notamment aux enjeux liés à l'inclusion numérique et à l'accès aux droits

➢ Développer des actions favorisant la mobilité ➢

3) Accompagner les personnes fragilisées dans leurs parcours de vie quel que soit leur âge

➢ Accompagner et renforcer l'accompagnement par le biais de l'aide alimentaire

➢ Poursuivre l'accompagnement individualisé pour prévenir les situations de précarité

➢ Amorcer une réflexion et développer le partenariat avec le centre socio-culturel au regard du contexte sanitaire laissant présager un accroissement des situations d'isolement

4) Accompagner le vieillissement de la population et prévenir la perte de lien social

➢ Développer des actions collectives favorisant le lien social

➢ Participer à la création de parcours de logement

Source : CCAS, NOTE D'INFORMATION : « Proposition d'orientations 2021 »

ANNEXE 6 – L'offre d'EHPAD à proximité de Brissac Loire Aubance

Localisation des EHPAD à proximité de Brissac Loire Aubance, dont ceux à 20 mn de route maximum.

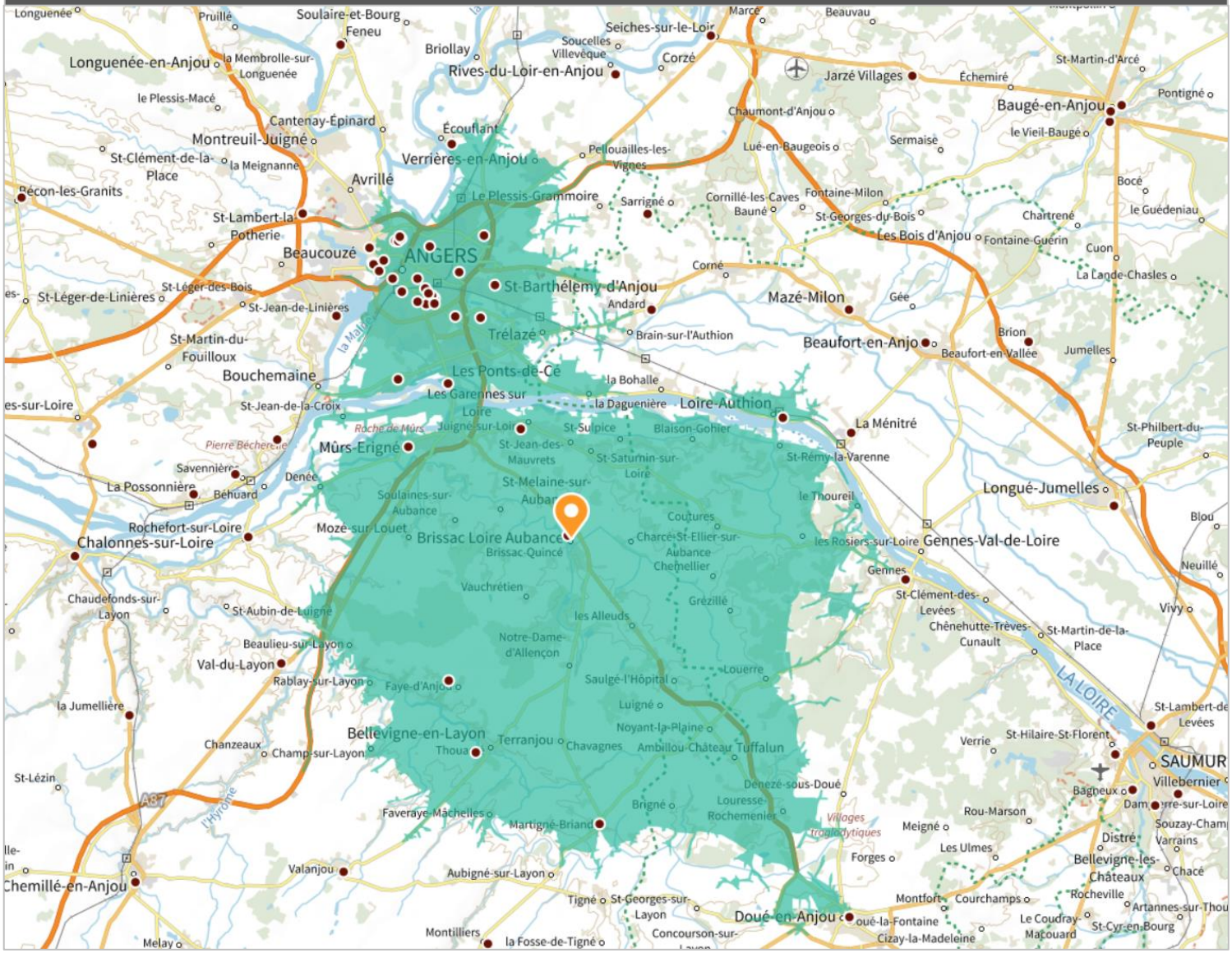

Source : https://www.geoportail.gouv.fr/carte

ANNEXE 6bis – L'offre d'hébergement à proximité de Brissac Loire Aubance

Liste détaillée des EHPAD à proximité de Brissac Loire Aubance (sur le territoire de la CCLLA)

Etablissement	Adresse	Téléphone	Capacité	Tarif *
Centre Hospitalier Layon Aubance	81 rue de Verdun BRISSAC-QUINCE 49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	02.41.54.22.60	67 lits	69,12 €
	10 rue de l'Europe FAYE D'ANJOU 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON	02.41.54.32.32	21 lits d'UPAD	
	2 place Moulin du Pont - BP 16 THOUARCÉ 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON	02.41.54.14.30	52 lits	
	12 Rue du Colonel Panaget MARTIGNE-BRIAND 49540 TERRANJOU	02.41.83.55.55	72 lits	
Centre Hospitalier de la Corniche Angevine	13 Avenue Jean Robin 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE	02.41.74.27.00	127 lits	69,58 €
	1 rue Saint Jean 49190 ROCHEFORT-SUR-LOIRE	02.41.78.70.60	49 lits	
EHPAD "Les Hauts du Château"	2 rue du Tire-Jarret 49123 CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE	02.41.39.91.66	63 lits +12 en UPAD	69,92 €
Résidence Les Moncellières	5, chemin des Moncellières 49123 INGRANDES–LE FRESNE	02.41.39.21.13	87 lits (dont 14 en PASA)	61,09 €
EHPAD Résidence La Perrière	9 rue Chambretault JUIGNE-SUR-LOIRE 49610 LES GARENNES-SUR-LOIRE	02.41.54.66.15	50 lits	68,48 €
Résidence Les Ligériennes	21, rue Maurice Marcot 49170 LA POSSONNIÈRE	02.41.72.20.73	47 lits (dont 14 en PASA)	67,47 €
	3 rue des Jardins 49170 SAVENNIÈRES	02.41.72.21.14	42 lits	
	3, rue Adrien Meslier 49170 ST-GEORGES-SUR-LOIRE	02.52.21.01.09	99 lits	
Résidence du Lattay	36 rue Pasteur ST-LAMBERT-DU-LATTAY 49750 VAL-DU-LAYON	02.41.74.32.00	71 lits	69,39 € ou 70,87 €

Source : CLIC CCLLA – Mis à jour le 16/08/2021

ANNEXE 6bis – L'offre d'hébergement à proximité de Brissac Loire Aubance

Liste détaillée des Résidences Autonomie à proximité de Brissac Loire Aubance
(sur le territoire de la CCLLA)

Etablissement	Capacité et tarifs	Autres prestations
Résidence Soleil de Loire **23, allée du Parc** **49290 CHALONNES-SUR-LOIRE** **02.41.78.23.39**	28 T1 bis (35 m²) :335,75 € 62 pavillons T2 (55 m²) dont 14 avec garages : à partir de 453,60 € residencesoleildeloire@chalonnes-sur-loire.fr	Lavage / séchage : 4.00€ Portage plateau repas : 1.00€ (+ Prix du menu)
Résidence Les Jonchères **Promenade du Pré Pelote** **49610 MOZE-SUR-LOUET** **02.41.45.72.45**	26 T1 bis : à partir de 476,38 € + 138,24 € 4 T2 : à partir de 550,28 € + 153,30 € Repas du midi servi en salle de restauration tous les midis 7j/7 residencelesjoncheres@gmail.com	Repas résident : 8,30 € Port du plateau : occasionnel 3€, régulier 1,50€ lessive : 6,29 €
Résidence La Perrière **9, rue Chambretault** **49610 JUIGNE-SUR-LOIRE** **02.41.54.66.15**	8 T1bis : à partir de 752,15 € 12 T2 : à partir de 897,55 € residence-la-perriere@orange.fr	

Liste détaillée des accueils de jour à proximité de Brissac Loire Aubance
(sur le territoire de la CCLLA)

Etablissement	Adresse	Téléphone	Capacité	Tarif héberg.	Tarif dépdce
Centre Hospitalier Layon Aubance **Résidence Pannetier** **coordination.a2j@ch-layon-aubance.fr**	81 rue de Verdun BRISSAC QUINCE 49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	02.41.54.22.60	6 places	21,02 €	34,54 €
Résidence Les Moncellières **psychologue-moncellieres@orange.fr**	5, chemin des Moncellières 49123 INGRANDES - LE FRESNE	02.41.39.21.13	10 places	19,44 €	13,56 €
EHPAD Les Ligériennes Résidence Art et Loire **ffranco@lesligeriennes.fr**	3, rue Adrien Meslier 49170 ST GEORGES SUR LOIRE	02.52.21.01.09	6 places	27,94 €	21,14 €
Autres établissements hors CCLLA	**Adresse**	**Téléphone**	**Capacité**	**Tarif héberg.**	**Tarif dépend.**
Résidence La Buissaie accueildejour@labuissaie.fr	85 route de Nantes 49610 MURS ÉRIGNÉ	02.41.79.74.80	12	25,27 €	22,47 €
Centre hospitalier **EHPAD St Nicolas**	14 rue de l'Abbaye - BP 82013 49000 ANGERS	02.41.73.41.00	6	27,05 €	24,63 €
Résidence Gaston Birgé	66, boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	02.41.21.13.00	6	26,53 €	25,11 €
Résidence Accueil César Geoffray	15, rue César Geoffray 49000 ANGERS	02.41.24.15.30	12	27,24 €	25,05 €
Résidence Retraite "La Retraite"	22 rue Saumuroise 49044 ANGERS	02.41.68.76.76	6		24,55 €
Résidence Picasso	7 boulevard Pablo Picasso 49000 ANGERS	02.41.80.92.80	13	30,24 €	13,27 €
Résidence Bocage d'Anjou – EHPAD Yvon Couet	25, rue d'Angers 49370 BECON LES GRANITS	02.41.22.10.10	6	24,42 €	17,22 €
EHPAD Saint Charles	7 route d'Epiré 49080 BOUCHEMAINE	02.41.77.14.55	6	15,65 €	28,06 €
EHPAD Vallée Gélusseau	1 rue de la Tigeole - BP 40077 49690 CORON	02.41.55.81.81	6	22,99 €	31,71 €
Centre hospitalier intercommunal	30 ter rue Saint François - BP 39 49700 DOUÉ LA FONTAINE	02.41.83.46.10	6	13,50 €	31 €

ANNEXE 6bis – L'offre d'hébergement à proximité de Brissac Loire Aubance

Liste détaillée des hébergements temporaires à proximité de Brissac Loire Aubance
(sur le territoire de la CCLLA)

Etablissement	Adresse	Téléphone	Places	Tarif Hbgt	Tarif GIR 5-6
SECTEUR LOIRE LAYON AUBANCE					
Résidence Pannetier – CHLA contact@ch-layon-aubance.fr	81 rue de Verdun 49320 BRISSAC-QUINCE	02.41.54.22.60	10	63,00 €	6,12 €
Résidence Les Moncellières accueil-moncellieres@orange.fr	5, chemin des Moncellières 49123 INGRANDES – LE FRESNE	02.41.39.21.13	4	55,06 €	6,03 €
EHPAD Art et Loire residence@lesligeriennes.fr	3, rue Adrien Meslier 49170 ST GEORGES S/LOIRE	02.41.39.60.60	6	66,60 €	5,91 €

Source : CLIC CCLLA – Mis à jour le 16/08/2021

ANNEXE 7 – Données liées au CLIC

Les demandes principales :

- Aide ménagère : 25
- Aide à la personne (toilette/habillage) : 31
- Infos sur l'APA : 32
- Infos sur les aides financières pour les aides à domicile : 35
- Portage de repas : 12
- Télé-assistance : 8
- Hébergement temporaire : 8
- Accueil de jour : 5
- SSIAD : 5
- Adaptation de l'habitat : 6
- EHPAD : 8
- Création de dossier viatrajectoire : 6
- Transport : 4

Origine des demandes :

- La personne concernée : 23
- La famille/l'entourage : 70
- Un professionnel : 44 dont médecins : 5

Répartition par âge des usagers			
60 à 74 ans	75 à 89 ans	90 à 99 ans	100 ans et +
22	58	23	1

Répartition des 137 dossiers :

- 73 dossiers de niveau 1 : information, orientation
- 29 dossiers de niveau 2 : évaluation sans prise en charge
- 35 dossiers de niveau 3 : évaluation, accompagnement, coordination